

SÉRIES

DE L'ÉTÉ



PASSIONS HIPPIQUES

Petit trot, grand trot

Un monde populaire, et rude p. 9



VILLES OUBLIÉES

Suakin

La cité de corail sur la mer Rouge p. 16

LES ILES

Hyères

Les sites protégés des « îles d'Or » p. 8

AMÉRIQUE LATINE

Les Etats-Unis face à l'extension

de la crise argentine p. 3 et notre éditorial p. 10

CAUCASE

Vive tension entre la Russie et la Géorgie après un attentat

p. 4

TÉLÉVISION

Les syndicats inquiets du projet Aillagon sur la redevance

p. 6

ATHLÉTISME

Aux championnats d'Europe, la revanche de Dieter Baumann

p. 15

International.....	2	Entreprises.....	12
France-Société.....	5	Marchés.....	13
Régions.....	8	Aujourd'hui.....	15
Horizons.....	9	Météorologie-Jeux... 17	
Carnet.....	11	Culture.....	18
Abonnements.....	11	Radio-Télévision.....	21

PORTRAITS

La mémoire juive de Ben Zimet



PARISIENS d'origine juive et polonaise, Ben Zimet (photo) et Talila gardent la mémoire du Yiddishland, langue et culture transmises par leurs parents. Lire page 20

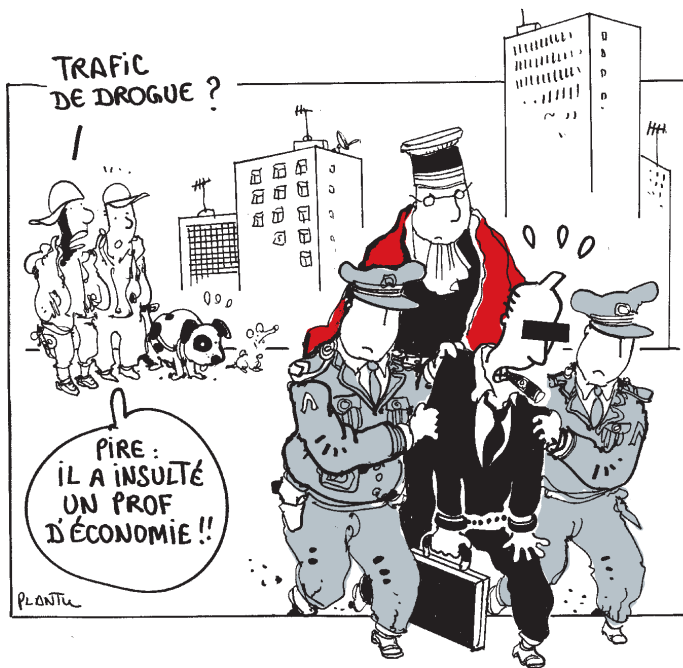
VINCENT LELOUP

D. R.

Portrait de la délinquance économique et financière

LE MINISTÈRE de la justice vient de dresser le portrait de dix ans de délinquance économique et financière. Objet de toutes les attentions, ces infractions ne constituent que 1 % de l'ensemble des délits. Si le nombre de condamnation est resté stable, elles punissent en réalité toujours plus d'infractions. Certains délits sont en forte augmentation. Ainsi, entre 1990 et 1999, l'abus de biens sociaux (ABS) a augmenté de 41 % et les affaires de corruption ont plus que doublé.

L'étude souligne également les spécificités de ces dossiers : les instructions y sont particulièrement longues - 4 ans en moyenne contre 9 mois pour l'ensemble des délits -, les appels nombreux, les amendes lourdes et les peines de prison fréquentes. Dans un entretien au Monde, Isabelle Prévost-Desprez, juge d'instruction au pôle financier de Paris, souligne que « la remise en cause des conditions de poursuite de l'abus de biens sociaux serait préoccupante ».



► La justice face à la délinquance en col blanc : un bilan chiffré sur dix ans

► Seulement 1 % des délits sanctionnés, mais de plus en plus d'affaires jugées

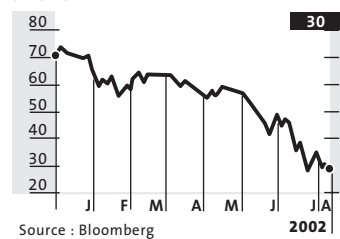
► Des procédures très longues : 4 ans en moyenne

► Un entretien avec la juge d'instruction Prévost-Desprez

Lire page 5

PLONGÉE

Action Crédit suisse, en francs suisses, à Zurich



La Suisse secouée par la chute de Martin Ebner

PRIS AU PIÈGE de l'effondrement des marchés financiers, l'investisseur milliardaire suisse Martin Ebner a dû céder le contrôle de quatre de ses fonds à la Banque cantonale zurichoise, en échange de la renégociation de sa dette vertigineuse avec ses créanciers. Actionnaire de plusieurs entreprises-phares de l'économie helvétique, comme Credit suisse ou l'assureur la Bâloise, il les a entraînés dans une spirale boursière à la baisse.

Lire page 12

Les Arabes d'Israël dans la tourmente

UNE INITIATIVE du ministre israélien de l'intérieur vient de mettre en relief les disparités existant entre les citoyens juifs et arabes (près de 20 % de la population) d'Israël. Membre du parti ultra-orthodoxe séfarade Shass, Elie Yishai voudrait pouvoir retirer sa citoyenneté à tout Palestinien d'Israël convaincu d'avoir porté atteinte à la sécurité de l'Etat. M. Yishai prétend pouvoir s'appuyer sur une des lois constitutionnelles du pays. « C'est une mesure sans précédent, a reconnu le minis-

tre. Mais la situation dans laquelle nous nous trouvons est également sans précédent. » Il faisait allusion à la vague d'attentats terroristes et à la possible complicité d'Arabes israéliens dans certains d'entre eux. Largement commentée, et dénoncée dans la presse, l'initiative de M. Yishai, qui pourrait être portée devant la Cour suprême, intervient alors que deux études mettent en lumière les discriminations systématiques dont un million d'Arabes (sur six millions d'Israéliens) continuent à être victimes.

► Leur citoyenneté mise en cause

► La Trans-Israël, autoroute politique ?

► Les pourparlers sur la sécurité

Lire page 2

Le Viagra remboursé aux fonctionnaires européens

BRUXELLES de notre bureau européen

Le Viagra, médicament de Pfizer pour les troubles de l'érection, est désormais remboursé aux fonctionnaires européens, en dépit de son coût élevé - 10 euros le comprimé, environ. Ainsi en a décidé le régime d'assurance-maladie auquel sont affiliés les salariés de la Commission, du Parlement européen et du Conseil. Les « eurocrates », déjà fort bien payés, seraient-ils des privilégiés en termes de santé ? « Pas du tout ! se récrie un responsable bruxellois. Le Viagra n'est remboursé qu'à raison de six pilules par mois, et dans des conditions draconiennes. » Il faut notamment que l'impuissance soit « la conséquence directe » d'une maladie grave.

La décision bruxelloise a été prise alors que la caisse des fonctionnaires européens est devenue déficitaire, pour la première fois de son histoire. Créée en même temps que la Communauté européenne du charbon et de l'acier, elle compte aujourd'hui quelque 45 000 affiliés pour 85 000 bénéficiaires. Les fonctionnaires versent au pot un tiers des cotisations, le budget communautaire deux tiers, et les frais médicaux sont remboursés à hauteur de 85 % environ, mais avec des plafonds inchangés depuis

1991. En 2001, les dépenses du régime (128 millions d'euros) ont été supérieures aux contributions, à cause d'une vague de départs à la retraite. Réserves budgétaires et intérêts financiers ont permis d'éponger le déficit, mais celui-ci devrait s'aggraver. Le nombre de retraités, de 25 % aujourd'hui, devrait grimper à 33 % dans dix ans. Or ces personnes âgées cotisent moins que les actifs, tout en consommant plus de médicaments.

Heureusement, se profile l'élargissement aux pays de l'Est, qui devrait amener du sang neuf. « Nous n'avons pas encore de retraités espagnols », constate par exemple un gestionnaire - l'Espagne ayant adhéré en 1986. Las, à la demande du médiateur européen, les institutions ont, en mai, supprimé les limites d'âge aux concours, qui avaient déjà été repoussées de 35 à 45 ans, en 1998. Les administrateurs admettent que « la discrimination fondée sur l'âge est contraire à la charte des droits fondamentaux », mais ils s'inquiètent de l'état de leurs caisses : « L'équilibre ne peut être atteint que si l'on ne recrute pas au-delà de 37 ans : plus on entre vieux, plus on coûte cher ! »

Rafaële Rivais

POINT DE VUE

Pourquoi l'Amérique n'écoute-t-elle plus ? par Clyde Prestowitz

« DU TRAIN où vont les choses, ce sera bientôt les Etats-Unis contre le reste du monde. » Cette remarque d'un dirigeant politique à Kuala Lumpur (Malaisie) est un des nombreux commentaires témoignant d'un fâcheux éloignement de l'Amérique que l'on m'a adressés lors d'une tournée dans quatorze capitales asiatiques, européennes et latino-américaines. Quel contraste avec le soutien que nous avions reçu de l'étranger immédiatement après le 11 septembre, quand le journal français Le Monde, antiaméricain à ses heures, exprimait le sentiment général en proclamant à la « une » : « Nous sommes tous Américains ! »

Onze mois plus tard, la sympathie pour les victimes des attaques terroristes demeure inchangée, mais l'image des Etats-Unis s'est peu à peu ternie et le soutien à la politique américaine est en train de s'effondrer.

Alors que la plupart des observateurs étrangers expriment leur sympathie pour le peuple américain, ils ne sont pas mécontents que, pour une fois, les Etats-Unis comprennent ce que l'on ressent quand on est vulnérable. Ils comptent sur cette tragédie pour nous ramener à davantage d'humilité et tempérer notre arrogance sur des problèmes comme la conservation de l'énergie, le réchauffement de la planète ou la pauvreté

dans le monde. A l'étranger, ils sont nombreux à être convaincus que l'Amérique veut contrôler leur avenir et que, malgré ses discours sur la démocratie, les droits de l'homme et le libre-échange, elle ne pense qu'à ses intérêts. A Séoul, on estime que l'hostilité des Etats-Unis envers la Corée du Nord sape les efforts du président Kim Dae-jung pour normaliser ses relations avec le Nord.

Lire la suite page 10

CLYDE PRESTOWITZ est le président fondateur de l'Economic Strategy Institute

THÉÂTRE

Les Past'Asciu ou Pastachou, famille corse déjantée, pour rire



APRÈS le succès de la série télévisée en langue corse, Guy Cimino a décidé de mettre en scène les Past'Asciu (Pastachou), famille populaire et déjantée. Avec sa troupe U Teatrinu, il tourne dans les villages de la vallée de haute Balagne. Lire page 18

INTERNATIONAL

PROCHE-ORIENT

Avec l'**ACCORD** d'Ariel Sharon, le ministre israélien de l'intérieur, Elie Yishai, se propose d'appliquer à des Arabes israéliens une loi qui l'autorise à **DÉCHOIR DE SA NATIONALITÉ** toute personne qui porte atteinte à

la sécurité de l'Etat. La décision de M. Yishai provoque un **VIF DÉBAT** au sein de la classe politique et intellectuelle en Israël. Les discriminations dont sont victimes les Arabes israéliens – qui constituent 19 % de la popu-

lation – sont allées s'aggravant depuis 2001, selon un récent **RAPPORT** d'une ONG israélienne. Un **AXE ROUTIER** en construction, qui doit relier le nord au sud du pays, offre un exemple de cette discrimination.

Les Palestiniens ont donné un accord de principe pour un **PROJET DE RETRAITS** progressifs israéliens en commençant par Gaza, mais des discussions sur ce plan ont échoué, mercredi 7 août au soir.

Les Arabes israéliens font l'objet de discriminations accrues

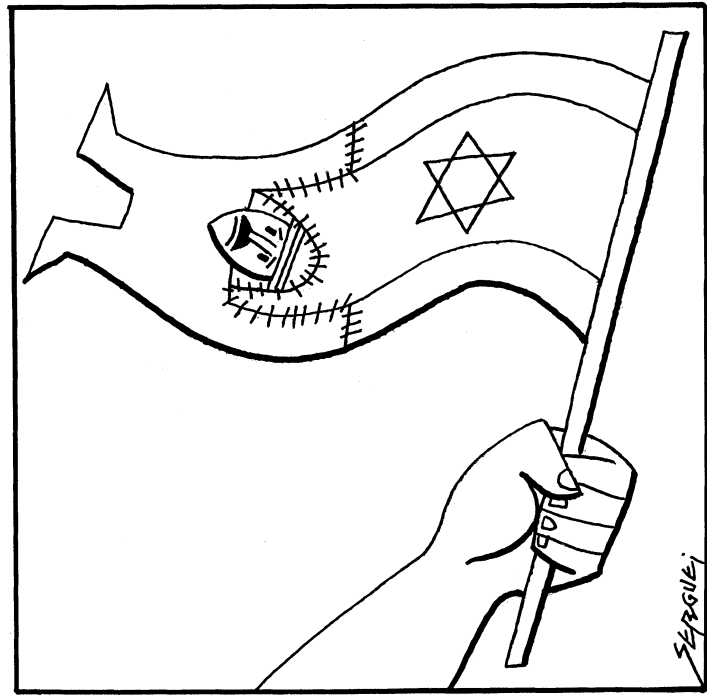
Avec l'aval du chef du gouvernement, Ariel Sharon, le ministre de l'intérieur, Elie Yishai, entend priver de leur nationalité des membres de la communauté palestinienne d'Israël accusés d'atteinte à la sécurité de l'Etat. Cette minorité constitue un cinquième de la population du pays

JÉRUSALEM
correspondance

Le ministre israélien de l'intérieur, Eli Yishai, souhaite retirer la citoyenneté israélienne aux Arabes israéliens – ou « Palestiniens d'Israël », comme ils préfèrent être désignés – accusés de porter atteinte à la sécurité de l'Etat. Par écrit, M. Yishai – qui est le chef du Shass, un parti séfarade ultra-orthodoxe – a informé deux d'entre eux de cette intention, en se fondant sur un article de loi qui l'autorise à prendre une telle mesure.

Ce texte n'a jamais été appliqué à ce jour. Pourtant, souligne l'ensemble de la presse israélienne, il ne manque pas de cas d'Israéliens qui, par le passé, ont commis un tel crime. Ils étaient d'ailleurs tous juifs, précisent les journaux. Ils ont été jugés et emprisonnés. « En fait, tous les ministres de l'intérieur avaient compris que le flou absolu de cet article ouvrait la porte à des interprétations, politiques ou autres, dangereuses », note l'éditorialiste du quotidien *Haaretz*.

Elie Yishai, en quête de reconnaissance politique d'une part et obsédé par l'idée d'un Etat juif « pur » d'autre part, s'est engouffré dans la brèche. Depuis des mois, il tentait de convaincre le procureur de l'Etat



de l'intérêt de son plan. Mais ce dernier faisait valoir qu'Israël avait signé des traités internationaux interdisant de retirer sa citoyenneté à un ressortissant. En revanche, le ministre bénéficie du soutien des

services de renseignement intérieur, qui lui ont fourni les preuves de la culpabilité d'Arabes israéliens dans des attentats : Abou Ishak et Hassan Obeidi. Un troisième, Chafi Chourfa, qui n'a pas la nationalité

israélienne, est menacé par la décision de se voir privé de son statut de résident permanent sous l'accusation d'avoir collaboré avec le Hezbollah libanais. Les trois ont trente jours pour faire appel de cette décision devant la Cour suprême. Si la Cour rejetait la demande du ministre, celui-ci présenterait une loi sur mesure, tout en précisant qu'elle s'appliquerait à tous, Juifs et Arabes.

« LISTE NOIRE »

« C'est une mesure sans précédent », a reconnu M. Yishai, ajoutant que « la situation dans laquelle nous nous trouvons est également sans précédent. » Le ministre se dit certain de l'effet dissuasif de son plan. D'après le *Yediot Aharonot*, les services du ministre ont déjà préparé une « liste noire » de tous ceux qui pourraient être concernés.

L'initiative d'Elie Yishai a été approuvée par le premier ministre, Ariel Sharon, qui l'a qualifiée de « juste, réfléchie et équilibrée ». En revanche, Benjamin Ben Eliezer, ministre (travailleuse) de la défense, l'a condamnée. « La révocation de citoyenneté n'est pas compatible avec les valeurs civiles et démocratiques de ce pays », a déclaré le ministre, précisant que toute personne

suspectée d'atteinte à la sécurité de l'Etat doit être jugée. Deux des hommes visés sont d'ailleurs en prison ; le troisième est à l'abri au Liban.

Les députés des partis arabes ont naturellement rejeté cette décision. Pour Abdel Malik Dahamshé, c'est « une mesure d'apartheid ». Jaafar Fara, responsable du Centre Mous-

Cependant, nombre d'hommes politiques et de journalistes de toute sensibilité politique, juifs et arabes, n'ont pas contesté le principe, mais ont exigé son application de manière égalitaire à tous les citoyens du pays. « Je ne suis pas contre, mais cette mesure doit également être appliquée aux juifs, com-

Inculpée pour « non-dénonciation de crime »

Une jeune Arabe israélienne a été inculpée, mercredi 7 août, pour n'avoir pas prévenu les passagers d'un autobus qu'un Palestinien allait commettre l'attentat-suicide qui a fait neuf morts, dimanche 4 août. Selon la police, Yafra Bakri aurait été avertie par le kamikaze, une vingtaine de minutes avant l'explosion, que « quelque chose de terrible allait se produire ». Elle avait poussé une camarade, Asdi Samya à descendre avec elle à l'arrêt suivant, sans donner l'alerte aux autres passagers. Après l'explosion, certains de ces derniers se sont souvenus du départ précipité des deux jeunes filles, alors qu'elles venaient à peine de prendre le bus.

Yafra Bakri est accusée de « non-dénonciation de crime ». Sa camarade a été laissée en liberté, car elle n'a été informée de l'imminence de l'attentat qu'après être descendue du véhicule. Les deux jeunes filles sont originaires de deux villages du nord d'Israël et étudient dans un collège de la ville de Safed vers laquelle le bus, en partance de Haïfa, se dirigeait. – (AFP.)

sawa pour les droits des Arabes en Israël, estime que « la révocation de la citoyenneté correspond à l'esprit de l'idée de transfert » des Arabes israéliens vers les territoires occupés, une idée qui gagne du terrain dans la société israélienne.

me Igal Amir [meurtrier d'Itzhak Rabin, en prison] ou aux trafiquants d'armes récemment arrêtés », plaide Ziad Badran, journaliste arabe israélien du quotidien Maariv.

Catherine Dupeyron

Les objectifs cachés de la Trans-Israël, « autoroute de l'apartheid »

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le nouveau ruban d'asphalte courra du nord au sud du pays, reliant le lac de Tibériade à la capitale du Néguev, Beersheba. Il devrait améliorer les trajets quotidiens de milliers d'Israéliens pris chaque jour au piège de bouchons interminables, en captant une partie du trafic qui se déverse aujourd'hui sur des autoroutes côtières complètement congestionnées. L'autoroute Trans-Israël, la N6, est en marche. La première tranche de travaux, dans les secteurs les plus urbanisés, a déjà pris tournure. Elle avait d'ailleurs suscité, en novembre 2000, une série d'affrontements entre les forces de l'ordre et les Arabes israéliens expropriés des localités de Tira et de Taibeh.

Car la construction de cet axe routier dépasse de beaucoup le cadre d'un simple déplacement de population pour cause d'aménagement du territoire. Cette « autoroute de l'apartheid », comme l'a qualifiée le Centre d'information alternative dans son bulletin *Nouvelles de l'intérieur*, en mai 2000, porte avec elle des objectifs moins avouables que la simplification de la vie du quidam israélien. Selon le Centre, classé à gauche, l'autoroute permettrait aussi et surtout aux autorités



israéliennes de poursuivre une politique de « judaïsation » de la Galilée et du Triangle, où est concentrée la plus grande partie de la population arabe israélienne.

Le chantier ne se limitera pas au tracé d'une route goudronnée à quatre ou six voies, selon les tronçons. Il devrait s'accompagner d'opérations immobilières considérables et de la construction de zones industrielles et résidentielles susceptibles d'absorber l'émigra-

tion continue que les gouvernements israéliens ne cessent de stimuler. C'est d'ailleurs cette région qui avait été le théâtre de l'« affaire Kaadan ». En 1995, cette famille arabe israélienne avait tenté – sans succès – d'acheter de la terre dans la localité de Katzir, mais l'Agence juive et l'administration des domaines avaient fait valoir que le village en construction devait être réservé aux seuls juifs. Saisie par la famille Kaadan, la Cour suprême israélienne s'était opposée, en mars 2000, à cette décision.

TERRES CONFISQUÉES

La création et le développement des localités installées de part et d'autre de l'axe routier permettraient alors de « neutraliser » l'essor des principales villes arabes du Triangle, dopées par une forte natalité, d'y introduire une majorité juive et de briser la continuité territoriale qui existe aujourd'hui entre ces localités arabes. Le même résultat serait obtenu en Galilée, coupée en deux par l'autoroute. « 85 % des terres qui seront confisquées pour la construction de la route appartiennent à des propriétaires arabes, dans un Etat où seulement 3 % des terres qui n'ont pas été confisquées sont arabes », précise le Centre.

L'enjeu ne s'arrête pas à la Ligne

verte, qui séparait autrefois la Cisjordanie d'Israël. Cette autoroute, la plus à l'est jamais construite en Israël, permettrait aussi, selon le Centre, d'y raccorder les gigantesques réseaux routiers reliant les principales colonies israéliennes de Cisjordanie – indépendamment des villes arabes – qui a été tracé pendant les années du processus d'Oslo, depuis 1994, à grand renfort de confiscations de terres palestiniennes.

Dans un article publié en novembre 2001, le quotidien israélien *Haaretz*, classé au centre gauche, ajoutait qu'en Israël, sur les six zones industrielles régionales qui seront bâties près de l'autoroute, aucune ne sera établie dans une localité arabe. Sur les quinze zones industrielles locales prévues dans le projet, deux seulement seront installées dans des villes arabes, à Taibeh et à Tira. « Le bénéfice économique de ce projet à l'échelle nationale sera, comme d'habitude, l'apanage des juifs [l'autoroute] et ses projets de développement seront un instrument pour perpétuer les discriminations et pour élargir le fossé entre Juifs et Arabes en Israël, aggravant les sentiments d'amertume et de frustration qui existent depuis des années », concluait, pessimiste, *Haaretz*.

Gilles Paris

Les pourparlers de sécurité israélo-palestiniens piétinent

LE GOUVERNEMENT palestinien a donné son accord de principe, mercredi 7 août, à un plan de retraits gradués israéliens, présenté l'avant-veille par le ministre israélien de la défense, Benjamin Ben Eliezer. Mais à l'issue d'une réunion, dans la soirée, entre responsables de la sécurité des deux parties, les Palestiniens ont affirmé que leurs vis-à-vis s'étaient rétractés sur un volet du plan.

Intitulé « Gaza d'abord », le projet, comme son nom l'indique, s'appliquerait dans un premier temps à la bande de Gaza, puis à Bethléem, selon les Palestiniens. L'armée israélienne se replierait progressivement après une réduction des violences, cédant à l'Autorité palestinienne la charge d'assurer la sécurité et d'empêcher des attaques anti-israéliennes.

Dans la soirée, Nabil Abou Roudaina, proche collaborateur du président Arafat a déclaré que la réunion sur les questions de sécurité « a échoué, Israël ayant posé de nouvelles conditions » et étant « revenu sur sa position, selon laquelle le plan serait également appliqué à Bethléem après Gaza, affirmant qu'il ne serait appliqué qu'à Gaza ».

Sur le terrain, l'armée israélienne a détruit, dans la nuit de mercredi à jeudi, quatre maisons de familles de kamikazes ou d'activistes palestiniens dans le secteur de Bethléem. Deux autres habitations ont été détruites pour les mêmes raisons à Beit Jala, près de Bethléem et de Toubas, à proximité de Jénine. Cinq Palestiniens ont par ailleurs été tués, mercredi, dans différentes opérations et incursions

Selon le projet « Gaza d'abord », Tsahal se replierait par étapes après une réduction des violences

israéliennes en Cisjordanie et à Gaza, dont le chef des Brigades des martyrs Al-Aqsa et son adjoint pour la région de Bethléem.

Craignant par ailleurs une infiltration de Palestiniens armés à partir de la Jordanie, l'armée israélienne a fermé un important axe routier le long de la frontière. D'après des sources militaires israéliennes, cinq « terroristes » se seraient approchés de la frontière du côté jordanien et l'un d'entre eux aurait été arrêté par l'armée jordanienne.

A New York, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a chargé, mercredi, Catherine Bertini, ancienne directrice du Programme alimentaire mondial (PAM), de se rendre dans les territoires palestiniens pour « évaluer la nature et l'ampleur de la crise humanitaire et faire une estimation des besoins à la lumière des récents développements ».

L'Agence américaine chargée de l'aide étrangère (Usaid) avait publié, lundi, un rapport sur la malnutrition des enfants palestiniens qui, selon elle, s'est sérieusement aggravée depuis le début de l'Intifada, fin septembre 2000. Le rapport indique que 22,5 % des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique ou aggravée. La situation est particulièrement inquiétante dans la bande de Gaza, où le taux de malnutrition atteint 17,2 %, contre 13,2 % avant le déclenchement de l'Intifada. Le rapport tient Israël pour responsable de la crise à cause de l'état dans lequel il a placé les territoires palestiniens. – (AFP.)

Stéphanie Le Bars

Les inégalités vont en s'aggravant depuis le début de la deuxième Intifada

Le rapport 2002 de l'association israélienne Sikkuy dénonce les injustices dont sont victimes les citoyens non juifs du pays

JÉRUSALEM

de notre correspondant

En Israël, l'état des routes révèle une réalité politique. Les disparités qui, dans ce domaine, existent entre les secteurs juifs et arabes sont l'un des symboles des inégalités dont pâtit la minorité arabe du pays (19 % de la population).

Après cinquante-trois ans d'existence de l'Etat hébreu, il apparaît que les gouvernements successifs d'Israël ne parviennent pas à traiter de la même manière l'ensemble des citoyens israéliens, selon qu'ils sont juifs ou arabes. Chiffres à l'appui, le dernier rapport de Sikkuy, une association judéo-arabe qui promeut l'égalité des chances entre les citoyens, montre que cette tendance historique s'est encore aggravée en 2001 et dans les premiers mois de 2002. Alors que la population augmente, les financements publics accordés aux villes et aux villages arabes sont en nette diminution par rapport aux années précédentes.

L'année 2002 devait être la première d'un plan de développement du secteur arabe, prévu sur quatre ans. Le seul ministère qui, selon les rapporteurs, a tenu les promesses gouvernementales est celui de la sécurité : les subventions accordées au secteur arabe ont été multipliées par deux et ont permis d'y établir 33 nouveaux postes de police.

Pour le reste, le tableau est sombre. Ainsi, les subventions émanant du ministère de la santé, destinées à la création de centres de soins familiaux, sont passées de 8,6 millions de shekels en 2000 à 1,6 million en 2001. Au ministère des transports, le financement des routes du secteur arabe a connu une chute de 11 % entre 2000 et 2001. « Il arrive fréquemment que l'entretien des routes s'arrête quelques centaines de mètres avant l'entrée dans une ville ou un village arabe », souligne Shuli Dichter, codirecteur de Sikkuy. Le précédent rapport signalait que les financements publics s'élevaient à 75 shekels par an et par habitant

pour les travaux de voirie dans un secteur arabe, contre 825 shekels dans une ville juive comme Hadera. Côté habitat, Sikkuy estime qu'entre 1975 et 2000, seuls 1 000 des

Sur 337 000 logements sociaux construits entre 1975 et 2000, seuls 1 000 l'ont été dans des villes arabes, selon Sikkuy

337 000 logements sociaux construits dans le pays l'ont été dans des villes arabes. Enfin, la récente décision du gouvernement d'Ariel Sharon de réduire les allocations pour les familles qui ne servent pas dans

l'armée constituée, aux yeux de M. Dichter, « une attaque ciblée contre les Arabes ».

Le rapport 2002 souligne aussi l'inégalité devant l'emploi. Alors que le chômage est supérieur d'un tiers dans la population arabe, les Arabes israéliens sont sous-représentés dans les programmes publics de formation et de qualification professionnelles. « Les centres d'activités se trouvent principalement du côté juif », déplore M. Dichter. De même, la présence des citoyens arabes israéliens dans la fonction publique est faible – à peine 6 % – alors qu'ils représentent 19 % de la population. Le gouvernement s'est engagé, en 2000, à embaucher, d'ici 2004, 10 % de fonctionnaires arabes. Le nombre d'étudiants inscrits à l'université est tout aussi disproportionné : seuls 5 % environ des étudiants sont arabes.

« Ces discriminations de tous ordres constituent un vrai danger pour le pays », assure M. Dichter. « Non seulement elles braquent les

L'investiture du nouveau président colombien a eu lieu sous les tirs de roquettes de la guérilla

Les FARC ont frappé en plein centre de Bogota, faisant 14 morts, pour déclarer la guerre à Alvaro Uribe

BOGOTA

de notre correspondante

Mercredi 7 août, à 15 heures, quelques minutes avant que le nouveau chef de l'Etat colombien, Alvaro Uribe, ne prête serment, plusieurs explosions ont retenti dans le centre-ville de Bogota : trois roquettes ont touché le palais présidentiel et un obus artisanal est tombé sur un quartier proche, le Cartucho, peuplé d'indigents. Douze personnes ont été tuées ; deux autres ont succombé à leurs blessures à l'hôpital. Mais la passation des pouvoirs s'est poursuivie. Les 600 invités – dont 5 chefs d'Etat – qui assistaient à la cérémonie dans le Capitole, contigu à la présidence, n'ont rien entendu. Une heure après, le tout nouveau président de la République était informé de la tragédie. Tandis qu'hélicoptères et avions de chasse sillonnaient le ciel de la capitale, il a donné l'ordre de ne rien changer au protocole. Et le cocktail prévu a pu avoir lieu.

L'image télévisée de cette assistance élégante, devisant, verre à la main, comme si rien ne menaçait la démocratie colombienne, a parfaitement résumé le paradoxe d'un pays où ordre et violence cohabitent depuis si longtemps.

Le matin, trois roquettes tirées dans le nord-est de la capitale avaient déjà blessé trois personnes. Comme à l'accoutumée, les attentats n'ont pas été revendiqués. Les autorités sont convaincues qu'ils sont l'œuvre des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), la première guérilla du

pays, forte de 17 000 hommes en armes. C'est en promettant d'en découdre militairement avec ces rebelles qu'Alvaro Uribe a remporté l'élection présidentielle dès le premier tour de scrutin, le 26 mai. Cet outsider est arrivé au pouvoir sur les décombres de la politique de paix de son prédécesseur, Andrés Pastrana. Après trois ans de dialogue stérile, les négocia-

Dans une ville sous haute surveillance, la guérilla a frappé au cœur du pouvoir

tions avaient été rompues en février. Les FARC, qui accusent Alvaro Uribe de connivence avec les paramilitaires d'extrême droite, l'ont déclaré objectif militaire. En avril, le candidat, en campagne dans le nord du pays, a échappé de justesse à un attentat à la voiture piégée qui a causé la mort de cinq personnes.

Formulée dès le soir de sa victoire, la proposition de M. Uribe de reprendre les négociations – en échange d'un cessez-le-feu sous contrôle international – et celle d'une éventuelle médiation de l'ONU n'ont pas fait changer d'avis la guérilla. Depuis plusieurs semaines, les FARC ont multiplié menaces et attentats dans la capitale et en province. Deux cents maires du pays ont ainsi été

contraints de donner leur démission sous la pression des rebelles. Deux « pétards » – des bombes de faible portée – ont explosé à Bogota au début de la semaine.

Des mesures de sécurité exceptionnelles entouraient donc la cérémonie d'investiture, qui, par précaution, n'avait pas été organisée en plein air et se voulait, par souci d'austérité, très sobre. Le centre-ville, autour du Congrès, avait été bouclé depuis la veille au soir et l'espace aérien fermé pendant plusieurs heures. Seul autorisé à survoler la ville, un avion P3 américain, équipé de matériel de surveillance sophistiqué, était chargé de détecter toute présence suspecte. 20 000 soldats et policiers étaient déployés depuis plusieurs jours. Les services de sécurité ont annoncé avoir désamorcé plusieurs bombes et démantelé deux projets d'attentats contre Alvaro Uribe. Bogota était, mercredi, déserte. Le symbole est donc fort : c'est dans une ville sous haute surveillance que la guérilla a frappé au cœur du pouvoir.

Très attendu, le discours d'investiture du nouveau chef de l'Etat s'en est trouvé éclipsé. Il a été, du

reste, sans surprise. Le président a réitéré sa disposition à un dialogue sous conditions avec la guérilla et sa conviction que l'autorité démocratique de l'Etat devait être restaurée. Il a réaffirmé sa volonté de lutter contre la corruption, d'entreprendre par référendum une ambitieuse réforme constitutionnelle et de ramener le pays sur le chemin de la croissance. « Nous ne sommes pas là pour nous plaindre, a-t-il déclaré. Nous sommes là pour travailler. »

La tâche s'annonce rude. Alvaro Uribe veut réduire l'actuel Congrès bicaméral à une seule Chambre et le nombre de ses membres de 268 à 150, ce qui n'est pas du goût des parlementaires en place. Mais le nouveau chef de l'Etat a, surtout, de gros soucis économiques : le taux de croissance n'a été que de 0,5 % au cours du premier semestre, et la pauvreté (qui touche déjà 59 % de la population) progresse, tandis que le chômage (16 %) ne cède pas. Comme tous les pays de la région, la Colombie redoute aujourd'hui la contagion de la crise argentine.

Marie Delcas

Le FMI promet 30 milliards de dollars au Brésil

L'accord prévoit le maintien du sévère programme d'austérité fiscale en vigueur

LE BRÉSIL et le Fonds monétaire international (FMI) sont parvenus, mercredi 7 août, à un accord (le troisième depuis 1998) d'une durée de quinze mois, prévoyant une aide financière globale de 30 milliards de dollars. Seuls 6 milliards pourront être utilisés par les autorités brésiliennes d'ici à la fin de l'année. « En réduisant les vulnérabilités et les incertitudes, le nouveau programme fournit un pont à la nouvelle administration qui prendra ses fonctions le 1^{er} janvier 2003 et encourage la poursuite d'une stratégie apte à produire une situation macro-économique stable et à offrir, à moyen terme, aux Brésiliens une croissance plus proche de son potentiel », a déclaré le FMI dans un communiqué.

En contrepartie du maintien du sévère programme d'austérité fiscale en vigueur, la direction du FMI a notamment accepté d'abaisser de 20 à 10 milliards de dollars le plancher en réserves de change imposé à la banque centrale de Brasilia. Cette mesure va dans le sens d'une demande formulée, en juin, par les autorités brésiliennes et devait faciliter, selon elles, le rachat, en 2002 et 2003, de quelque 3 milliards de

dollars de dettes. Dans la situation de crise actuelle, elle augmente la puissance d'intervention de l'autorité monétaire pour contrecarrer les mouvements spéculatifs que subit le real. Mercredi, la monnaie brésilienne a d'ailleurs coté à la hausse, de 3 %.

En bloquant 80 % des fonds annoncés jusqu'à l'entrée en fonction de la nouvelle administration, le FMI envoie un message clair aux Brésiliens – et au candidat du Parti des travailleurs, Luis Inacio « Lula » da Silva, pour l'instant en tête dans les sondages : l'institution n'hésitera pas à couper le robinet si le programme d'ajustement n'est pas strictement suivi. Lors de son passage à Brasilia, lundi, le secrétaire américain au Trésor a porté lui-même le message.

« Lula » a déjà annoncé qu'il adhérerait, lui aussi, à l'engagement de maintenir un excédent primaire (hors service de la dette) du budget de 3,75 % du PIB en 2003, et à l'objectif de déficit du secteur public – un objectif qui sera contrôlé chaque trimestre. Ses discours sur le non-remboursement de la dette extérieure du Brésil ne sont plus qu'un lointain souvenir. – (Corresp.)

Paul O'Neill a quitté l'Argentine avec des paroles d'encouragement

BUENOS AIRES

de notre correspondante

Avec des paroles d'encouragement, mais sans promesse d'une aide rapide des Etats-Unis pour l'Argentine, le secrétaire américain au Trésor, Paul O'Neill, a quitté Buenos Aires, mercredi 7 août, après une visite de 24 heures marquée par plusieurs manifestations d'hostilité contre le représentant de Washington et le Fonds monétaire international (FMI). Avant son départ pour les Etats-Unis, M. O'Neill a indiqué que le ministre argentin de l'économie, Roberto Lavagna, préparait une lettre d'intention pour le FMI qui pourrait être prête « avant la fin de la semaine ».

Les Etats-Unis sont prêts à aider l'Argentine une fois qu'un accord sera trouvé, « le plus rapidement possible », avec le FMI, a déclaré M. O'Neill, au cours d'une conférence de presse conjointe avec M. Lavagna, avec lequel il s'était entretenu pendant plus d'une heure. Réclamant une remise en ordre de l'économie, dévastée par cinq ans de

que « toutes les conditions étaient réunies pour trouver un accord dans les prochaines semaines » avec le FMI, qui a suspendu toute aide à l'Argentine depuis décembre 2001. En janvier, Buenos Aires avait annoncé que l'Argentine suspendrait le paiement de sa dette publique de 103,9 milliards de dollars. Le gouvernement de M. Duhalde espère cependant éviter le défaut de paiement moyennant un rééchelonnement de ses dettes à l'égard des institutions internationales. Ces échéances s'élèvent à plus de 4 milliards de dollars avant la fin de l'année.

PLUIE D'ŒUFSET D'INSULTES

Parmi les exigences du FMI, figure un réajustement des dépenses des provinces qui n'a pas été vraiment mis en place malgré un accord de principe de 13 des 24 gouverneurs. A l'approche des élections anticipées, prévues pour mars 2003, qui seront précédées par des primaires en novembre, la plupart des gouverneurs sont réticents à prendre des mesures impopulaires qui ne feront qu'aggraver un chômage ayant déjà atteint le taux officiel de 21,5 %. Le chômage, associé au sous-emploi, dépasse souvent 40 % dans les provinces les plus pauvres. La presse argentine calcule que, chaque jour, 1 900 personnes perdent leur emploi et que, en un an, 830 000 postes de travail ont été détruits.

Après avoir quitté le ministère de l'économie sous une pluie d'œufs et d'insultes, la délégation américaine s'est rendue sous forte escorte à Merlo, une des banlieues les plus pauvres de la province de Buenos Aires, où M. O'Neill a visité une cantine populaire ouverte grâce à une aide de la Banque mondiale. Il a également visité une école, mais ce tour organisé de la pauvreté, qu'avait souhaité effectuer M. O'Neill, a dû être écourté : devant l'hôpital de Merlo, des centaines de médecins, d'enseignants et de chômeurs avaient bloqué l'accès du bâtiment.

Toute la journée, des protestations contre la présence de M. O'Neill se sont déroulées dans Buenos Aires, et notamment sur la place de Mai, où se sont réunis des milliers de piqueteros, ces chômeurs qui bloquent quotidiennement des routes dans toute l'Argentine.

Christine Legrand



« Toutes les conditions sont réunies pour trouver un accord avec le FMI dans les prochaines semaines »

ROBERTO LAVAGNA

récession et par une crise sociale sans précédent, M. O'Neill a estimé qu'il y avait « des signes positifs, à un niveau encore peu élevé, mais qui pourraient aboutir à un solde positif à la fin de l'année du produit intérieur brut ». Il a également souligné que la situation de la balance commerciale était encourageante et permettait de penser que le pays « pourra se remettre debout ».

M. O'Neill a assuré qu'il conseillerait d'investir en Argentine à condition que le pays se dote « des bases pour un progrès économique et social » en normalisant son système bancaire, en instaurant un régime fiscal dans lequel « chacun doit payer ce qui correspond » et en maîtrisant l'inflation. M. O'Neill, qui s'est toujours montré très dur à l'égard de l'Argentine, a reconnu qu'il « ne faisait aucun doute que le peuple argentin avait payé très cher l'instabilité des deux dernières années » et s'est déclaré « confiant » dans l'avenir du pays.

Pour sa part, M. Lavagna a assuré

TELE 01 43444433

TOD'S

Double T

VEAU RETOURNÉ
SEMELLE SOUPLE ET LÉGÈRE
65 ÉTAPES DE FABRICATION ARTISANALE

Attentat à la frontière géorgienne, bombardements russes, la tension monte entre Moscou et Tbilissi

L'explosion d'une mine a fait onze morts parmi les miliciens tchétchènes pro-russes

MOSCOU

de notre correspondante

Après trois années de guerre, l'absence de « normalisation » en Tchétchénie, en dépit des assurances officielles de Moscou, qui veut y encourager le retour des réfugiés, a été confirmée par l'explosion, mardi 6 août, d'une mine télécommandée au passage d'un convoi de miliciens tchétchènes pro-russes dans la région de Chatoï, au sud de la Tchétchénie, à une trentaine de kilomètres de la frontière géorgienne. L'incident a fait onze morts, lourd bilan d'une seule journée, alors que les forces de Moscou enregistrent des pertes de plusieurs dizaines d'hommes chaque mois.

La violence des militaires russes continue de s'exercer avant tout sur la population civile, comme le montre un rapport de l'organisation Memorial sur les événements survenus dans le village de Mesker Iourt, du 21 mai au 11 juin.

Cette localité fut alors soumise, comme d'autres, à un « nettoyage » par les forces fédérales, terme désignant officiellement des vérifications d'identité par les forces fédérales et des recherches de caches d'armes. Les soldats ont conduit les hommes et les adolescents dans la mosquée vers des trous creusés dans la terre, à l'orée du village, et se sont livrés à des actes de torture. Memorial a recensé les noms de dix habitants retrouvés morts. Des corps avaient les doigts coupés, la tête fendue, d'autres étaient déchiquetés par des explosifs. Une vingtaine d'autres hommes sont portés « disparus ».

Dans une rare entorse au blocus de l'information dans les médias russes sur ces violences répétées, le journaliste Otto Latsis, rentré d'un voyage clandestin en Tchétchénie, a qualifié de « fasciste » le compor-

LES GORGES DE PANKISSI : REFUGE DES REBELLES TCHÉTCHÈNES



tement des militaires dans cette République caucasienne. Dans une série d'articles publiés ces jours-ci par les *Novie Izvestia*, il évoque une « guerre criminelle », que le pouvoir « a peur de désigner par ce mot de guerre, bien que les seuls appelés y meurent en plus grand nombre que pendant le conflit afghan [afghano-soviétique, 1979-1989, NDLR], et que la population civile y subit des pertes encore plus lourdes ».

ARRÊTATION DE COMBATTANTS

La dégradation de la situation en Tchétchénie s'accompagne d'un regain de tension entre la Russie et la République de Géorgie, celle-ci étant accusée par Moscou de servir de refuge à des combattants tchétchènes. Le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, a exprimé, mercredi 7 août, sa « consternation », face au refus des autorités géorgiennes d'extrader une douzaine de combattants tchétchènes, arrêtés la semaine dernière alors qu'ils venaient de pénétrer en Géorgie par les gorges de Pankissi, zone

frontalière de la Tchétchénie. C'est dans cette région, selon Moscou, et aussi selon Washington qui a dépêché cet été en Géorgie environ deux cents militaires américains afin d'y former des unités spéciales « antiterroristes », que la présence « d'éléments liés à Al-Qaïda » aurait été relevée.

L'arrestation des douze Tchétchènes (un treizième individu détenu serait de citoyenneté géorgienne) par les autorités de Tbilissi est intervenue après de violents accrochages, fin juillet, entre gardes-frontières russes (8 morts officiellement) et combattants indépendantistes dans la région d'Itoum Kale, en Tchétchénie, vers laquelle conduisent les gorges de Pankissi. L'aviation russe a alors répliqué par une série de bombardements sur des zones montagneuses non peuplées, à l'intérieur du territoire géorgien, comme elle l'avait déjà fait à deux reprises en octobre 2001. Ces raids, auxquels Washington a réagi en évoquant la nécessité de respecter la « souveraineté » de la Géorgie,

ont été démentis par Moscou. Mais des observateurs de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), déployés depuis deux ans près de la frontière, ont pu « compter les cratères des bombes de 200 kilogrammes utilisées par l'aviation russe, et confirmer aussi que des obus de mortiers ont été tirés », affirme une source occidentale contactée à Tbilissi.

PARTICIPATION AMÉRICAINE ?

Le président russe, Vladimir Poutine, a déclaré qu'il jugerait « le sérieux des autorités géorgiennes dans leur intention de combattre le terrorisme » à « la rapidité avec laquelle les criminels seront transférés à la prison Lefortovo [près de Moscou, NDLR] et à la justice russe ». Au procureur général de Russie, Vladimir Oustinov, dépêché à Tbilissi par le Kremlin, les autorités géorgiennes ont cependant répondu qu'elles n'avaient pas reçu de Moscou les « preuves » permettant de justifier une extradition des Tchétchènes arrêtés.

Les tensions sont récurrentes entre Moscou et Tbilissi depuis le début du conflit tchétchène, la Russie ayant demandé de pouvoir elle-même déloger les « terroristes » cachés dans la zone de Pankissi, où vivent des centaines de familles de réfugiés tchétchènes. Mercredi soir, le chef du Conseil de sécurité géorgien a évoqué l'idée que des soldats américains pourraient participer à une éventuelle opération dans ces gorges reculées. « S'ils nous font cette offre, nous l'étudierons », a-t-il déclaré. Un tel scénario a pourtant été exclu par Washington à plusieurs reprises depuis le début de son assistance militaire à la Géorgie.

Natalie Nougayrède

Le marquis de La Fayette fait citoyen américain

WASHINGTON. Le président George W. Bush a promulgué, mardi 6 août, une loi votée par le Congrès afin de conférer la nationalité américaine, à titre posthume, au général La Fayette. Le marquis de La Fayette avait gagné l'Amérique, à l'âge de 19 ans, en 1777, pour combattre les Anglais aux côtés de George Washington dans la guerre d'indépendance des Etats-Unis. Il avait devancé de trois ans la force expéditionnaire envoyée officiellement par le roi de France, sous le commandement de Rochambeau, afin d'épauler les rebelles américains. Revenu en France en 1781, La Fayette était retourné en Amérique à deux reprises : en 1784 et en 1824. Lors de son dernier voyage, il avait prononcé un discours devant le Congrès, à Washington, puis avait été reçu par Thomas Jefferson dans sa propriété de Virginie. Il est le sixième étranger honoré ainsi de la nationalité américaine, après Winston Churchill, Mère Teresa, le diplomate suédois Raoul Wallenberg et les fondateurs de la Pennsylvanie, au XVII^e siècle, William Penn et son épouse Hannah. - (Corresp.)



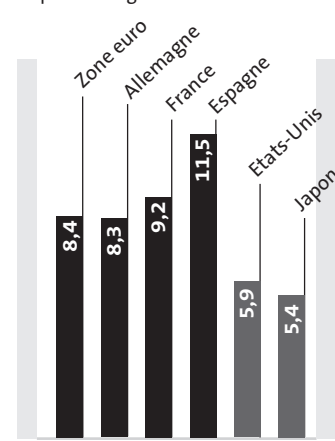
MANUFACTURE D'AUBUSSON

L'Allemagne franchit la barre des 4 millions de chômeurs

BERLIN. Le nombre de chômeurs en Allemagne est repassé en juillet au-dessus des 4 millions. Fin juillet, 4,047 millions de personnes pointaient au chômage, soit 9,7 % de la population active. Ce sont 92 600 personnes de plus que le mois précédent. Ce seuil de 4 millions en données brutes, celles sur lesquelles se focalise le débat public en Allemagne, avait été franchi une première fois en janvier, avant que le chômage redescende sous cette barre en mai.

La situation de l'emploi continue de se dégrader dans l'ensemble de la zone euro. Au mois de juin, le taux de chômage a progressé de 0,1 point, pour atteindre 8,4 % des actifs, selon les chiffres de l'Office européen des statistiques. Il était de 8 % en juin 2001. Eurostat estime que, en juin 2002, 11,6 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans la zone euro et 13,6 millions dans l'Union européenne. - (AFP.)

Taux de chômage en juin 2002, en pourcentage



Source : Eurostat

La Russie presse les réfugiés tchétchènes en Ingouchie de regagner leur pays

MOSCOU

de notre correspondante

Annoncé en mai, un projet russe visant au retour des quelque 200 000 réfugiés tchétchènes en Ingouchie dans la petite république en guerre a commencé à être mis en œuvre.

Ces familles, surtout les 30 000 personnes hébergées dans des camps de toile insalubres, subissent des pressions : menaces des militaires, interruption des livraisons d'aide humanitaire russe, menaces de coupures de gaz et d'électricité. Les autorités russes assurent à ces personnes que la situation en Tchétchénie est « stabilisée » et promettent de l'argent, « trois mois d'approvisionnement en nourriture » et un logement dans un « centre d'hébergement temporaire » à Grozny, la capitale tchétchène en ruines.

Les volontaires sont rares, les réfugiés n'accordant que peu de crédit aux assurances russes, mais des familles exténuées par trois années de vie dans la boue des camps, ou effrayées par les menaces d'expulsion, ont pris le chemin du retour. En général, seuls des femmes et des enfants partent, les hommes tchétchènes restant en Ingouchie pour des raisons

de sécurité, alors que les rafles menées par l'armée sont quotidiennes en Tchétchénie. Selon le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), depuis le 25 juin, entre 2 500 et 3 000 réfugiés ont quitté le territoire de l'Ingouchie, république qui a accueilli le gros des déplacés depuis le début de la guerre, à l'automne 1999. Depuis avril 2001, les autorités russes refusent d'enregistrer les nouveaux arrivants en Ingouchie, privant ces personnes d'aide humanitaire.

CAMPS DÉMANTÉLÉS

Dans un rapport, l'ONG Médecins du monde relève que des convois ont été organisés, en juillet, vers la Tchétchénie, « où l'insécurité est permanente, des tirs d'armes automatiques, d'obus et de roquettes étant fréquents pendant la journée, incessants la nuit ». Pour Moscou, « le démantèlement des camps de tentes est une priorité absolue », écrit MDM. « Trop visibles pour les autorités russes, ils constituent une preuve irréfutable de la non-stabilisation en Tchétchénie. Plus de dix services administratifs, russes, ingouches et tchétchènes [pro-russes] affirment que tous les

camps seront démantelés en septembre. »

Au moment du départ, les autorités russes font signer aux réfugiés un formulaire ainsi rédigé : « Moi et ma famille, retournons en Tchétchénie volontairement et à notre initiative ». Il est stipulé : « Le HCR certifie que le signataire est informé comme il se doit de ce qui résulte en cas de retour en Tchétchénie ». Un document diffusé par le ministère russe de l'intérieur promet aux personnes rentrant en Tchétchénie des « produits alimentaires du PAM [Nations unies] et un kit alimentaire et d'hygiène du CICR [Comité international de la Croix-Rouge] ».

Deux camps de tentes situés en Tchétchénie, près de la frontière ingouchie, ont été vidés de leurs 5 800 habitants, début juillet, ces personnes ayant été poussées à se reloger autour de Grozny. « Après des campagnes de propagande et des menaces, les Omon tchétchènes [forces spéciales, pro-russes] ont commencé à démanteler les tentes », relate MDM. « Des témoignages attestent de l'utilisation de la force envers des gens qui refusaient de partir. »

N. No.

Turquie : agitation préélectorale sur fond de restructuration économique

Le FMI vient d'annoncer le versement de 1,1 milliard de dollars

ISTANBUL

de notre correspondante

Alors que la Turquie est entrée en période préélectorale, la tension monte entre le premier ministre, Bülent Ecevit, et le ministre de l'économie, Kemal Dervis, qui poursuit ses entretiens avec les dirigeants politiques dans l'espoir de constituer une alliance de formations libérales pour les législatives du 3 novembre.

« L'attitude de M. Dervis est inacceptable... M. Dervis doit comprendre qu'il ne peut pas faire campagne en tant que ministre chargé du Trésor », a déclaré M. Ecevit au cours d'une interview accordée à la chaîne CNN-Türk. « Le temps est venu pour un avertissement. Cela dépend de M. Dervis. S'il nous quitte ou pas. Il doit se décider le plus vite possible. »

Le premier ministre, âgé de 77 ans, semble avoir oublié que M. Dervis avait déjà soumis sa démission à la mi-juillet. L'impact de l'annonce de son départ sur les marchés financiers avait été tel que le président Ahmet Necdet Sezer lui avait demandé de rester à son

poste. Kemal Dervis, ancien vice-président de la Banque mondiale, était rentré au pays pour prendre la direction de l'économie après la débâcle financière de février 2001.

ALLIANCE LIBÉRALE

Malgré les turbulences politiques, la mise en place du programme économique se poursuit. Sur la base de sa récente inspection, le Fonds monétaire international a annoncé, le 7 août, le déboursement d'une tranche de 1,1 milliard de dollars prévue dans le cadre de l'accord de soutien (stand-by) de 16 milliards de dollars. « Dans l'ensemble, notre vue est que le programme a été appliqué comme il avait été décidé et a démontré un bon potentiel pour produire une croissance économique forte », a déclaré Michael Deppler, directeur du département Europe du FMI.

Mais la restructuration de l'économie est loin d'être terminée. Pour assurer la poursuite des réformes économiques et du processus de rapprochement avec l'Union européenne, un gouvernement libéral doit émerger du scrutin du

3 novembre. M. Dervis a indiqué qu'il pourrait coopérer avec l'ancien ministre des affaires étrangères, İsmail Cem, et l'ancien vice-premier ministre, Hüsameddin Özkan, qui ont récemment fondé le Parti de la nouvelle Turquie, de tendance social-démocrate. Mais Kemal Dervis souhaite la formation d'une alliance plus large pour assurer le succès des réformes.

Rejetant l'invitation de Bülent Ecevit à démissionner, M. Dervis a déclaré qu'il continuerait de donner la priorité à l'économie. Au cours d'un discours à Eskişehir (à l'ouest d'Ankara), il a dévoilé sa vision d'un avenir fondé sur un gouvernement allié, sur un pouvoir solide, uni sur la direction à donner au pays. « Les coalitions doivent être fondées sur une communauté de vision, pas seulement sur le désir d'être au pouvoir », a déclaré M. Dervis.

Mais le système politique turc repose sur des allégeances presque tribales aux dirigeants politiques, et la gauche comme la droite sont divisées par leurs rivalités. Il est souvent plus facile de former une

coalition avec des partis de tendance opposée, comme c'est le cas du gouvernement actuel, qu'avec des formations idéologiquement proches.

Jusqu'à présent, seuls l'ANAP de Mesut Yılmaz et le Parti de la Turquie démocratique de Mehmet Ali Bayar, deux partis de la droite centriste, ont exprimé un intérêt pour le projet de M. Dervis : des sondages indiquent que ces partis risquent de demeurer en dessous de la barrière des 10 % de voix nécessaires pour obtenir des sièges à l'Assemblée nationale.

Le Parti de la gauche démocratique de Bülent Ecevit, qui a récemment perdu près de la moitié de ses députés, est également dans une situation précaire, mais le premier ministre demeure défiant et il a catégoriquement rejeté l'idée de former des alliances. Une modification de la loi électorale serait nécessaire pour permettre la coopération entre partis, qui n'est pas prévue dans le système électoral actuel.

Nicole Pope

Un affrontement meurtrier a fait 11 morts en Afghanistan

KABOUL. Au moins onze personnes, dont deux policiers, ont été tuées, mercredi 7 août, lors d'un combat entre un mystérieux groupe armé et les forces de sécurité afghanes, au sud de Kaboul, a annoncé un porte-parole de la Force internationale d'assistance pour la sécurité en Afghanistan (ISAF). Selon des témoins, le groupe armé aurait tué un responsable des forces de sécurité, avant d'essayer la riposte policière. Toujours selon eux, les attaquants, qui ne parlaient pas les langues locales, semblaient être des Arabes. Un porte-parole du gouvernement, Omar Samad, a estimé qu'il s'agissait « d'éléments terroristes », bien qu'aucune preuve ne corrobore, pour l'instant, cette affirmation. - (AFP.)

Lockerbie : la Libye se déclare prête à indemniser les victimes

TRIPOLI. A l'issue de la rencontre, mercredi 7 août, entre le colonel Mouammar Kadhafi et le secrétaire d'Etat britannique aux affaires étrangères, Mike O'Brien, la Libye s'est pour la première fois déclarée prête à verser des dédommagements aux familles des victimes de l'attentat contre un avion de la PanAm au-dessus de Lockerbie (Ecosse), qui avait fait 270 morts en 1988, et à reconnaître auprès de l'ONU la responsabilité de cet acte. Tripoli marque ainsi une nouvelle étape dans la normalisation de ses relations avec Londres.

« Sur le principe, la question des compensations est sur la table, et nous sommes disposés à en discuter », a indiqué le chef de la diplomatie libyenne, Abdel Rahmane Chalgham. Après les sanctions imposées par les Nations unies à la Libye pour son refus de collaborer aux enquêtes internationales, M. Kadhafi avait accepté, en 1999, de remettre à la justice écossaise les deux Libyens poursuivis pour leur implication dans l'attentat. - (AFP, Reuters.)

Un ancien premier ministre tunisien rentre de quinze ans d'exil

TUNIS. L'ancien premier ministre tunisien Mohammed Mzali a mis fin, mardi soir 6 août, à un exil volontaire de quinze ans, rendant hommage au président Ben Ali pour avoir instauré un « climat politique serein ». M. Mzali, âgé de 77 ans, a été chef de gouvernement de 1981 à 1986, du temps du président Habib Bourguiba. Tombé en disgrâce, il s'était enfui en Suisse en 1987, et un tribunal l'a peu après condamné par contumace à quinze ans de prison pour « détournement de deniers publics, abus de pouvoir et mauvaise gestion ». Dans une déclaration reproduite, mercredi, dans les principaux quotidiens tunisiens, M. Mzali se dit « à la fois heureux et profondément ému de l'occasion de ce retour qui s'inscrit dans le cadre du climat national serein que le président Zine El Abidine Ben Ali a réussi à instaurer en Tunisie », ajoutant : « Ce climat m'a permis de récupérer, par la voie légale, le procès dont j'étais victime sous l'ancien régime », le jugement à son encontre ayant récemment été annulé par une cour d'appel. Dans les milieux politiques à Tunis, on estime que l'ex-premier ministre ne bénéficie plus d'aucun soutien politique important et que son retour ne présente aucun risque pour le président Ben Ali. - (AFP, Reuters.)

FRANCE - SOCIÉTÉ

DÉLINQUANCE

Le Bulletin d'information statistique du ministère de la justice a dressé au mois de juin le **BILAN** de dix ans de délinquance économique et financière. Si le nombre de condamnations est resté stable, elles punis-

sent toujours plus d'infractions. Certains délits sont en **FORTE AUGMENTATION**. Ainsi, entre 1990 et 1999, l'abus de biens sociaux (ABS) a augmenté de 41 % et les affaires de corruption ont plus que doublé.

Ces dossiers atypiques donnent lieu à des **PROCÉDURES MARATHON** : quatre ans en moyenne. Dans un entretien au *Monde*, Isabelle Prévost-Desprez, juge d'instruction au pôle financier de Paris, s'inquiète

d'une éventuelle remise en cause des conditions de poursuite de l'ABS. Elle constate que les juges financiers font de plus en plus souvent face à des « **ATTIQUES PERSONNELLES** et à des pressions ».

Radiographie de dix ans de justice économique et financière

Objet de toutes les attentions, la délinquance financière ne concerne que 1 % de l'ensemble des délits sanctionnés. Dans un document officiel, le ministère de la justice analyse ses évolutions et ses spécificités : des dossiers particulièrement complexes, des instructions toujours plus longues

LA DÉLINQUANCE économique et financière est, depuis le début des années 1990 avec la naissance des « affaires », une question politiquement sensible, d'autant que les parlementaires hésitent régulièrement entre les tentatives de l'amnistie et de la réforme de l'abus de biens sociaux (ABS), son délit emblématique.

La délinquance en col blanc porte sur des sommes souvent importantes mais ne représente qu'un tout petit volume d'affaires : moins de 1 % des délits sanctionnés par les tribunaux. Les hommes politiques sont d'ailleurs loin d'être « tous pourris » : 4 %, seulement des condamnés pour « atteintes au devoir de probité » sont des élus et ces atteintes portent elles-mêmes sur moins de 9 % des délits financiers...

Ce type de criminalité, analysé à la loupe par le *Bulletin d'information statistique* de juin du ministère de la justice, tranche avec la criminalité organisée ou les infractions de voie publique, mises en avant par les débats sur l'insécurité. Les délits financiers forment en effet une délinquance astucieuse et complexe, qui se compose souvent d'une multiplicité d'infractions, et dont les procédures sont longues.

► **Quatre type de délits.** En 1999, les 5 395 délits économiques et financiers ont donné lieu à 3 976 condamnations. Elles se partagent en quatre groupes inégaux : une petite moitié (48 %) est de

nature fiscale ou douanière ; 43 % portent sur les infractions à la législation sur les sociétés et donc les fameux ABS ; les atteintes à la probité représentent 8,8 % de l'ensemble et les atteintes au fonctionnement des marchés et des institutions financières, seulement 0,6 %.

Les infractions fiscales ou douanières (1 904 délits en 1999) se répartissent équitablement en fraude fiscale (946) et en infractions douanières (929). Les blanchiments de capitaux n'ont provoqué que 29 condamnations, soit 0,7 % de la délinquance financière.

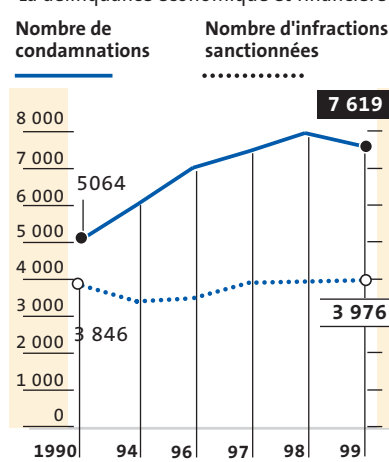
Les infractions à la législation sur les sociétés (1 699 condamnations) sont constituées pour 51 % des banqueroutes, pour 44 % d'abus de biens sociaux. Les 5 % d'autres délits portent notamment sur les présentations de faux bilans ou les commissaires aux comptes.

Les atteintes à la probité, d'autant plus sensibles qu'elles touchent les patrons et les élus, ont donné lieu à 349 condamnations et représentent 8,8 % des délits financiers. La corruption, active ou passive, est à l'origine de 72 % de ces affaires ; le trafic d'influence 18 %, l'ingérence ou la prise illégale d'intérêts 10 %.

► **Des infractions multiples.** Sur les 3 976 condamnations, 51,6 % ont sanctionné plusieurs infractions, alors que ce taux n'est en moyenne que de 29 % pour les autres contentieux. C'est surtout

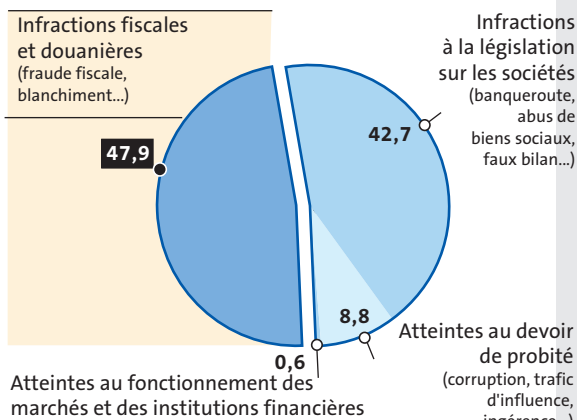
DES INFRACTIONS MULTIPLES

La délinquance économique et financière



Source : ministère de la justice

Types d'infractions condamnées en matière économique et financière, en 1999, en pourcentage



vrai pour les infractions à la législation sur les sociétés, qui s'accompagnent souvent de condamnations pour escroquerie, abus de confiance, faux en écriture, vol ou recel : le taux de condamnations pour des infractions multiples grimpe à 66 % pour les ABS, 59 % pour la fraude fiscale ou le blanchiment.

► **Des procédures longues.** Il s'écoule en moyenne quatre ans entre les faits et la condamnation, contre neuf mois pour l'ensemble des délits. Cette durée atteint même six ans pour les ABS, en raison de la découverte souvent tardive des délits et de la complexité des

affaires. D'où le débat récurrent sur la prescription de trois ans des ABS, dont le point de départ est fixé par la jurisprudence à la découverte de l'infraction, et que les parlementaires souhaitent périodiquement faire remonter à la date de commission des faits. Les affaires s'éternissent d'autant plus que les constatations des condamnations sont nombreuses : le taux d'appel est en moyenne de 6,3 % pour les délits correctionnels ; il est en matière financière de 21 %, voire 27 % pour les ABS, 29 % pour les atteintes à la probité, ou 31 % pour les affaires de blanchiment.

► **Une délinquance évolutive.**

La ventilation des délits a été bouleversée depuis dix ans. Les infractions fiscales ont progressé de 29 % depuis 1990, celles de la douane ont été multipliées par 3,7. Les infractions à la législation sur les sociétés ont, de leur côté, diminué de 10 %, en raison de la chute du nombre de banqueroutes, dont la définition a changé en 1985.

Les ABS ont en revanche augmenté de 41 % sur la période, les atteintes à la probité de... 175 %. Les infractions de corruption ont plus que doublé (267 en 1999) ; le trafic d'influence est pas-

sé de 15 à 70 condamnations ; l'ingérence ou la prise illégale d'intérêts de 3 à 57 affaires. L'augmentation des sanctions « reflète vraisemblablement moins son extension dans la réalité que l'amélioration des poursuites judiciaires », note la chancellerie.

► **Des emprisonnements fréquents.** En 1999, 78,5 % des condamnations se sont traduites par une peine de prison, avec, une fois sur trois, une partie ferme. La durée moyenne d'emprisonnement est de 11,1 mois, le montant moyen des amendes d'environ 16 700 euros, même si les disparités sont grandes : une amende pour blanchiment a atteint en 1999 jusqu'à 3 million d'euros. « C'est un contentieux financier, note le ministère, qui est surtout sanctionné financièrement. » La détention provisoire est aussi plus fréquente : 13,3 % des condamnés, contre 10,7 % pour l'ensemble des délits. Elle est rarement prononcée pour les infractions sur la législation des sociétés, mais souvent dans les affaires de corruption, d'ABS et de douanes, et culmine à 60 % pour le blanchiment de capitaux. La durée moyenne de détention provisoire est de 3,7 mois. 28 % ne dépassent pas les dix jours ; 5,1 % sont supérieurs à un an. La moitié de ces détenus a au moins 40 ans, alors que 60 % des condamnés pour vol ou recel ont moins de 25 ans.

Franck Johannès et Cécile Prieur

Les principales infractions

● **L'abus de biens sociaux (ABS).** Il consiste, pour un entrepreneur, à utiliser les biens de sa société dans un but contraire à son intérêt social. Puni de cinq ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende, l'ABS recoupe des situations très différentes : rémunération excessive des dirigeants, utilisation du personnel ou du matériel à des fins privées ou relations avec des personnages influents, en leur offrant des faveurs, dans un but intéressé. Dans ce cas, la personne qui reçoit cet avantage se rend coupable de recel d'ABS.

● **La corruption et le trafic d'influence.** Ces infractions supposent que des actes frauduleux soient accomplis par deux personnes agissant de concert et complices l'une de l'autre. On parle de corruption « active » lorsque l'infraction vise le corrupteur et de corruption « passive », quand elle vise le corrompu. La corruption passive est le fait « pour une

personne dépositaire de l'autorité publique, chargée d'une mission de service public ou investie d'un mandat électif public, de solliciter ou d'agréer, sans droit, à tout moment, directement ou indirectement, des offres, des promesses, des dons, des présents ou des avantages quelconques ». Puni de dix ans de prison et de 150 000 euros d'amende, la corruption peut aussi concerner des personnes salariées dans le privé.

● **La prise illégale d'intérêt.** C'est le fait, « pour une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public ou d'un mandat électif, de prendre, recevoir ou conserver, directement ou indirectement, un intérêt quelconque dans une entreprise ou dans une opération dont elle a (...) la charge d'assurer la surveillance, l'administration, la liquidation ou le paiement ». La prise illégale d'intérêt est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende.

Six mois de prison qui ont changé la vie d'un homme d'affaires

SES VOYAGES en avion ont coûté à Patrick Hervieu six mois de détention provisoire à Fleury-Mérogis. Le 19 octobre 1987, l'homme d'affaires a vu arriver dans son bureau de la porte d'Italie, à Paris, « une bande de Starsky et Hutch » qui lui ont fait « un cinéma pas possible, comme s'ils s'attaquaient à un dangereux caïd ». Il découvre alors la garde à vue, le juge d'instruction et la prison, en pleine nuit. « J'ai envoyé treize lettres recommandées pour demander au juge ce que je foutais là, je n'ai jamais eu de réponse », soupire-t-il d'une voix rauque, usée par les Gitanes.

M. Hervieu, 58 ans, se décrit comme un « gestionnaire de circuits commerciaux ». Il a débuté au Brésil, à la tête de l'entreprise d'assurances de ses beaux-parents. Après son divorce, il se lance dans le commerce international à Londres. A la fin des années 1970, la Fédération nationale de la mutualité française le recrute pour « virer toute une tribu de cadres insoumis ». « Quand des gens refusent de travailler, je les pousse à démissionner ou j'accumule les fautes professionnelles contre eux, résume-t-il. En 1981, c'était encore relativement facile. »

Quelques années plus tard, un « ami suisse » lui propose de reprendre, en location-gérance, une grosse entreprise de fabrication de meubles en liquidation judiciaire. En juillet 1986, il en

devient PDG-actionnaire. « Je n'étais pas au courant de tout, précise-t-il. Je savais seulement que le repreneur avait droit à un avantage énorme sur le stock, dont la valeur était très dévaluée. »

« UN RÉGIME STALINNIEN »

Les ennuis judiciaires commencent en 1987, avec la résiliation du contrat de gérance par le tribunal de commerce de Sens (Yonne). Bientôt, c'est un organisme de Sécurité sociale qui dépose plainte pour des cotisations non reversées. Une information judiciaire est ouverte dans la foulée sur les conditions d'attribution du contrat de gérance. Inculpé pour « escroquerie, faux et usage de faux, abus de biens sociaux (ABS) », M. Hervieu est incarcéré avec quatre autres associés. « On m'a reproché plusieurs dépenses alors que je ne touchais pas 1 centime comme PDG, proteste-t-il. Par contre, quand je me déplaçais, j'avais tendance à considérer que c'était au bénéfice de la société. Passer quinze jours au Qatar, je vous assure que ce n'est pas exactement le Club Med. » En 1996, il est condamné à trente-six mois de prison, dont trente avec sursis, et 50 000 francs d'amende, qu'il se refuse toujours à payer. « Etre accusé d'ABS avec de l'argent qui vous appartient, c'est du bidon !, s'enflamme-t-il. Quand il y a des détournements d'ar-

gent, cela s'appelle de l'escroquerie ou de l'abus de confiance. Mais l'ABS, cela relève d'un régime communiste stalinien où on laisse à des juges le soin de décider de la bonne ou de la mauvaise utilisation des fonds de l'entreprise. »

M. Hervieu a entamé une nouvelle carrière d'agent immobilier. Il reste marqué par son séjour en prison, qui « s'est très bien passé », mais l'a coupé d'une partie de sa famille. « J'ai eu de la chance, je me suis occupé de la radio interne pendant six mois, avec des détenus qui avaient tué père et mère. Ça m'a valu des protections. Par contre, j'ai vu deux meurtres dans la cour sans que personne n'intervienne. » L'ancien PDG a connu l'unique douche hebdomadaire, « même en été », et les cellules de 15 mètres carrés partagées avec deux autres personnes. Il a aussi côtoyé « beaucoup de gamins déstabilisés à qui l'administration pénitentiaire ne laisse aucune chance de s'en sortir ». Sa vie a changé, confesse-t-il, et il songe à écrire un livre sur ce qu'il a vécu derrière les barreaux : « Ce qui se passe en prison, c'est absurde. Personne ne s'occupe du résultat. On ne fait que gesticuler. Mettre quelqu'un en tôle, c'est facile. Mais quand il s'agit de donner des repères, c'est l'échec. »

Alexandre Garcia

Isabelle Prévost-Desprez, juge d'instruction au pôle financier de Paris

« La remise en cause des conditions de poursuite de l'abus de biens sociaux serait préoccupante »

L'ENTRETIEN que nous publions a été relu et amendé par la juge Isabelle Prévost-Desprez.

Au quotidien, en tant que juge d'instruction au pôle financier de Paris, à quelle occasion le délit d'abus de biens sociaux (ABS) apparaît-il ?

Généralement, c'est une infraction retenue contre un dirigeant de société soupçonné d'avoir utilisé les biens de l'entreprise pour un usage contraire à son intérêt social et dans son intérêt personnel : par exemple, faire payer par sa société des travaux effectués à son domicile.

Dans quels cas ce délit débouche-t-il sur la mise en cause d'hommes politiques ?

Lorsque des fonds sortis de la société profitent à un homme politique ou à un décideur public pour des financements de campagne ou dans des intérêts plus personnels. On peut alors mettre au jour des délits « connexes » comme la corruption ou le trafic d'influence. Par exemple, si l'entrepreneur a versé des fonds occultes à des res-

pensables politiques en échange de marchés publics.

Les magistrats ne « détournent » donc pas l'ABS de sa vocation initiale ?

Non, c'est une accusation infondée, un non-sens juridique. Ce délit existe en lui-même, ce n'est pas un prétexte. En revanche, il est exact que c'est souvent en partant de cette infraction que sont lancées les affaires dites « politico-financières ». Il ne faut pas sous-estimer les magistrats : quand on voit des sorties d'espèces ou des commissions vides de sens, on comprend la finalité des détournements de fonds dont on est saisi. On peut alors, à condition d'avoir des éléments suffisants, poursuivre pour corruption, par exemple. Sauf que la corruption est devenue un délit quasi impossible à prouver car il faut établir une entente préalable.

Vous estimez que les faits de corruption sont de plus en plus difficiles à établir ?

Oui, parce que les personnes sont plus averties des techniques d'enquête des magistrats et des

policier. Ensuite, les systèmes mis au point par les délinquants sont plus élaborés. Enfin, on se heurte de plus en plus à des intermédiaires, notamment des sociétés écrans, ou à des versements à l'étranger, qui rendent les investigations plus complexes. Cela vaut pour tous les délits économiques et financiers.



« Pour les juges, les attaques personnelles et les pressions sont des données à intégrer quotidiennement »
M^{me} PRÉVOST-DESPREZ

Que pensez-vous d'une éventuelle réforme du délit d'ABS évoquée aujourd'hui ?

D'abord, le débat actuel me paraît complètement à contre-courant, quand on observe ce qui se passe au plan international, notamment aux Etats-Unis : suite aux affaires du type Enron, Tyco ou WorldCom, on assiste à un changement de position des autorités amé-

ricaines. On voit bien quelles sont les conséquences d'une forme d'impunité, ou en tout cas de non-poursuite des délits financiers, sur l'état des marchés, l'économie en général et donc la vie quotidienne des gens. D'autre part, on ne peut que s'interroger sur le moment choisi pour faire surgir ce débat. Quel est l'intérêt à ramener la paix dans les dossiers financiers en ce moment ? On ne peut que s'interroger sur l'importance des intérêts à protéger.

Ces intérêts sont politiques ?

Pas forcément. Tout le monde se focalise sur les pressions qu'exerceraient les hommes politiques sur la justice, mais le vrai pouvoir, le véritable enjeu, ce sont les décideurs économiques, hommes d'affaires, banquiers, qui le détiennent. Ce sont prioritairement eux qui se mobilisent contre l'ABS. La remise en cause des conditions de poursuite de ce délit serait évidemment préoccupante.

Concrètement, quelles conséquences aurait pour les juges financiers un assouplissement de la réglementation sur les ABS,

notamment un raccourcissement des délais de prescription ?

En pratique, cela soulagerait les cabinets d'instruction ! Cela pourrait même produire un effet contraire à celui éventuellement recherché, c'est-à-dire un travail accru sur les dossiers les plus récents. Mais la vraie question, c'est l'attitude du parquet. Si le procureur de la République, par crainte de la prescription, n'ouvre plus d'informations, nous, juges d'instruction, serons impuissants.

Cette perspective vous inquiète-t-elle ?

Moi, je n'ai pas à être inquiète : je suis juge, j'applique la loi. Je dis simplement que si ce pays veut continuer à lutter contre la corruption et assainir la vie financière, la législation actuelle me semble adaptée : il suffit de se reporter aux dernières décisions de la jurisprudence, notamment de la Cour de cassation. Mais en ce qui me concerne, en matière de justice d'instruction, je n'ai pas à critiquer la loi, ou alors je dois faire un autre métier. S'il apparaissait qu'il n'était plus possible de fai-

re aboutir les enquêtes, il me faudrait changer de fonctions.

Justement, le débat sur la réforme de l'ABS s'inscrit dans un climat de défiance à l'égard de la justice financière. Vous le percevez ?

Oui, ce changement de date de plusieurs années. Il est lié à l'apparition d'un nouveau type de judiciaires, des personnalités des milieux financiers qui ne tolèrent pas qu'on ose simplement leur poser des questions. A cela s'ajoute une contestation de plus en plus systématique de la légitimité du juge, avec des débats qui ont désormais lieu hors des cabinets d'instruction. Les discussions techniques et loyales avec le juge sont de plus en plus rares. Je ne parle même pas des tentatives de déstabilisation menées pour se débarrasser d'un magistrat gênant. Désormais, pour les juges d'instruction, les attaques personnelles, les pressions, la violence des réactions sont des données à intégrer quotidiennement.

Propos recueillis par Fabrice Lhomme

Jean-Pierre Raffarin arbitrera à la rentrée le débat sur la hausse de la redevance audiovisuelle

Son augmentation de 3,5 euros et son adossement à la taxe d'habitation demandés par le ministre de la culture et de la communication embarrassent Matignon et inquiètent les syndicats

JEAN-JACQUES AILLAGON, le ministre de la culture et de la communication, pensait qu'il passerait l'été à justifier longuement la baisse des crédits de son ministère pour 2003. Au lieu de cela, il a déclenché - volontairement ? -, avec sa proposition de hausse de 3 % de la redevance audiovisuelle, une nouvelle polémique sur l'augmentation des prélèvements fiscaux. Il a surtout réussi à relancer au beau milieu de l'été le débat sur l'avenir du service public de l'audiovisuel.

Après les hausses de prix de la RATP, de la SNCF, de l'abonnement de France Télécom et du carburant, l'initiative de M. Aillagon a immédiatement suscité une réponse de Matignon, qui a indiqué que Jean-Pierre Raffarin rendrait son arbitrage « fin août, début septembre » et qu'« aucune décision n'avait été prise » sur la hausse de 116,50 à 120 euros de cette taxe.

Non content de réclamer une augmentation du prix, le ministre de la culture reprend à son compte une proposition contenue dans un rapport de l'Inspection générale des finances en 1999 qui proposait l'adossement de la redevance à la taxe d'habitation. Cette mesure ne pourrait techniquement être mise en place qu'à partir de 2004.

Elle permettrait, selon le ministre, de réduire le taux de fraude, qui atteindrait 16,7 % selon l'ancien rapporteur général du budget, Didier Migaud. Selon le cabinet du ministre, elle permettrait également d'augmenter le taux de recouvrement dans les résidences secondaires (la fraude y atteint 70 %). Le surplus attendu de cette double mesure serait une augmentation de 300 à 600 millions d'euros des sommes perçues (actuellement 18,5 millions de foyers s'acquittent d'un total de 2,051 milliards d'euros, auxquels l'Etat ajoute 478 millions d'euros pour compenser les 4 millions de foyers exonérés).

Comme il y a deux ans, lorsqu'avait été envisagée la suppression de la redevance, le changement du mode de perception inquiète les 1 427 fonctionnaires de la Comptabilité publique chargés de recouvrer cette taxe. Les syndi-



cats SNUI-FDSU, CGT et FO de Bercy ont exprimé, mercredi, leur inquiétude. Le coût de la perception (73 millions d'euros) est souvent mis en avant par ses détracteurs mais « il a fortement baissé en dix ans », objecte Michel Monteil, secrétaire général adjoint de FO-Finances, syndicat majoritaire à la direction de la comptabilité publique, « passant de 4,85 % à 3,51 % des sommes recouvrées ».

Depuis 1997, une amélioration a

été observée, les services de la redevance disposant désormais des listes de taxe d'habitation, outre les déclarations de vendeurs d'appareils audiovisuels. M. Monteil a indiqué que des suppressions de fonctionnaires de Bercy, dans le cadre du budget 2003, seraient « un casus belli ».

A gauche, M. Migaud a regretté, jeudi matin sur Europe 1, que « le gouvernement ne baisse que l'impôt sur le revenu et de telle façon que ce

Le déficit budgétaire se creuse

Le ministère de l'économie et des finances a indiqué, mercredi 7 août, que le déficit budgétaire de la France s'établissait à 26,19 milliards d'euros à la fin du mois de juin. Un an plus tôt, à la même époque, il était de 16,05 milliards d'euros. Ce chiffre confirme la dégradation des comptes publics, déjà constatée depuis plusieurs mois. Selon Bercy, cette évolution s'explique à la fois par une forte augmentation des dépenses (+ 5,4 %) et un recul des recettes (- 1,5 %).

Au chapitre des dépenses, c'est surtout celles de fonctionnement qui affichent la plus forte hausse (+ 16,4 %) par rapport à 2001, en raison notamment du versement plus précoce de subventions aux établissements de recherche et de dépenses en capital. Ces dernières ont surtout trait à la mise en œuvre, cette année, du projet aéronautique de l'A-380 et à l'équipement des armées. Le recul des recettes concerne essentiellement la baisse des rentrées fiscales, tant de l'impôt sur les sociétés que de l'impôt sur le revenu.

sont les tranches les plus hautes qui vont être favorisées. Dans le même temps, il augmente la redevance, impôt injuste, archaïque ».

En attendant de savoir si l'augmentation de la redevance se verra réserver le même sort que les demandes de hausse de tarifs d'EDF et de La Poste, auxquelles le premier ministre a mis son veto, les propositions de M. Aillagon ont relancé - peut-être d'ailleurs à dessein - le débat sur l'avenir du secteur audiovisuel public. Dans l'entourage du ministre, on affirme vouloir renforcer les moyens du secteur public pour lui permettre de mieux assumer ses missions (« information, divertissement et enrichissement culturel ») et de s'affranchir davantage des contraintes publicitaires. Les deux tiers des ressources des radios et télévisions publiques (France 2, 3 et 5, Arte, Radio France, RFI, RFO et INA) sont assurés par cet impôt. Les recettes publicitaires de la télévision publique ont diminué, sous l'effet d'un marché publicitaire morose mais surtout d'une volonté politique de réduire le temps des écrans publicitaires.

L'idée de M. Aillagon a reçu le soutien d'un de ses prédécesseurs socialistes, Jack Lang. Celui-ci a déclaré, mercredi sur Europe 1, que « la philosophie professée » par M. Aillagon lui « paraît aller dans le bon sens. Si l'on veut un service public fort, encore faut-il qu'il dispose de ressources ».

Mais, avertit M. Lang, « si la redevance est remplacée par une ressource budgétaire, celle-ci, inévitablement, fondra progressivement, et du coup, le service public de la télévision et de la radio sera menacé ». C'est en effet, la crainte exprimée officiellement par certains responsables de la télévision publique. Adossée à la taxe d'habitation, la redevance risque de perdre progressivement son autonomie et d'être sacrifiée sur l'autel de la baisse de la fiscalité promise par le président de la République. La perspective d'une privatisation de France 2 pourrait alors se dessiner.

Christophe Jakubyszyn

Julien Dray, député (PS) de l'Essonne

« Le rôle de l'opposition n'est pas d'adopter une démarche de rejet systématique »

Comment jugez-vous l'attitude du gouvernement dans la discussion sur le projet de loi sur la justice ?

Le gouvernement a ignoré l'opposition. En partie pour des raisons tactiques, étant donné que son souci était, avant tout, de gérer sa majorité, laquelle l'a d'ailleurs débordé, comme on l'a vu dans la discussion sur les centres fermés. Au lieu de chercher l'efficacité, en cherchant à corriger le dispositif déjà mis en place pour lutter contre la délinquance des mineurs, il a fait le choix de l'affichage idéologique. L'exaltation qui régnait dans les rangs de la majorité lors du débat a conduit à une sorte de fuite en avant et de dérapages stupides. D'évidence, les parlementaires ont surtout pensé à se faire plaisir en vue de leur retour dans leur circonscription. Un exemple : la mesure qui consiste à rendre un outrage - et non une violence - à un enseignant punissable de six mois de prison... N'importe quel proviseur sait parfaitement qu'il ne va pas l'utiliser pour assurer l'ordre dans son établissement.

Quelles mesures préconisez-vous pour améliorer ce dispositif afin de le rendre plus « efficace » ?

Premièrement, il faut améliorer la fonction des centres de placement immédiats. C'est là qu'on trouve les mineurs fugueurs. Mais il ne s'agit pas d'une question législative. Deuxièmement, il convient de mettre en place une justice de réparation précoce avec les mineurs, notamment en précisant le rôle des éducateurs qui s'occupent des délinquants ayant commis les premières fautes. Troisièmement, il faut reconsidérer les fonctions des quartiers pour mineurs dans les prisons afin d'éviter que ceux-ci ne soient parqués. Au lieu de cela, on a construit une « usine à gaz » avec les centres fermés, parce que le terme est à la mode.

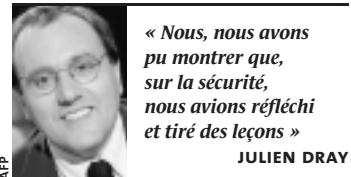
Pourtant, dans le projet 2002 du PS, vous évoquiez la création d'internats ou de centres d'éducation renforcée...

Nous, nous avons pu montrer que, sur la sécurité, nous avions

réfléchi et tiré des leçons. S'il y a eu débat au sein du PS, entre l'abstention ou le rejet, lors de l'examen du projet de loi sur la sécurité, c'est que les intentions du gouvernement en matière d'affichage idéologique étaient moins nettes que pour la justice. Le rôle de l'opposition n'est pas de nier la réalité d'un problème ni d'adopter une démarche de rejet systématique. L'intervention de Pierre Albertini dans le débat sur la justice et la position critique de l'UDF a, en outre, brisé l'étau qui nous isolait. Globalement, nous avons été plus offensifs que ne l'attendaient nos adversaires.

N'avez-vous pas toutefois le sentiment que le PS a été en deçà des réactions des enseignants et des syndicats ?

N'oubliez pas que nous sommes au lendemain d'une double défaite. Le PS a dû se contenter d'être le relais de la société. Dans cette première phase au moins, pratiquer l'obstruction systématique serait apparu comme décalé face à un



« Nous, nous avons pu montrer que, sur la sécurité, nous avons réfléchi et tiré des leçons »

JULIEN DRAY

gouvernement qui vient de se mettre en place. Ce que nous pouvions faire, c'était prendre l'opinion à témoin et prendre date en attendant la rentrée.

Que pensez-vous des initiatives annoncées par Henri Emmanuelli qui visent à renforcer la gauche du PS ?

Il n'y a pas d'urgence. Si Henri Emmanuelli veut un regroupement et une discussion avec notre courant, la Gauche socialiste, c'est très bien. Mais notre objectif n'est pas de créer une nouvelle tendance, mais d'orienter la majorité du PS, contre la mondialisation libérale, de créer un nouveau réformisme et, surtout, de ne pas rester enfermé dans un cercle de vaincus.

Propos recueillis par Nicolas Weill

Matignon annule l'Expo internationale de 2004 en Seine-Saint-Denis

C'EST par une dépêche de l'AFP que Robert Clément (PCF), président du conseil général de Seine-Saint-Denis, a appris, mercredi 7 août, la décision du premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, d'annuler l'exposition internationale consacrée à l'image et qui devait se tenir à Dugny, du 7 mai au 7 août 2004.

Dans un communiqué, Matignon justifie cette décision par des contraintes budgétaires : « Le rapport [commandé par le gouvernement et remis le 1^{er} août] confirme et complète les éléments préoccupants identifiés à l'origine : manque d'intérêt des partenaires étrangers, retard pris dans les préparatifs, absence de couverture des risques financiers très importants que comporte cette opération. » Celle-ci était estimée à 380 millions d'euros.

Début juillet, M. Raffarin avait reçu, à leur demande, les parlementaires socialistes et communistes de la Seine-Saint-Denis. Les treize élus avaient alors fait part au premier ministre de leurs inquiétudes quant à la volonté du gouvernement de maintenir l'Expo internationale 2004, la première de ce genre en France depuis plus de soixante ans. Un projet pour lequel leur département « s'est beaucoup mobilisé ».

La Seine-Saint-Denis n'avait pas pu obtenir l'organisation des Jeux olympiques de 2008. Mais le conseil général du département francilien avait

réussi à imposer au gouvernement Jospin, en novembre 2001, la candidature de la France pour une exposition internationale en 2004. Le Bureau international des expositions (BIE), soucieux de redorer son blason après l'échec de plusieurs grandes manifestations, n'avait fait aucune difficulté pour accorder à la France le droit d'organiser sur son sol ce nouveau concept d'exposition dite

Pour Robert Clément, président (PCF) du conseil général, « cette annulation dessert avant tout l'image de la France »

« internationale » (Le Monde du 23 novembre 2001).

Le programme de l'Expo 2004, dont Lionel Jospin avait confié le commissariat général à Catherine Trautmann, ancien ministre de la culture, était, toutefois, beaucoup moins ambitieux que la manifestation « mondiale » de Lisbonne en 1998 ou

que l'édition « universelle » de Hanovre en 2000. Celles-ci n'avaient pas obtenu le succès public escompté. Prévue sur trois mois, l'Expo 2004 devait occuper un périmètre restreint : les 25 hectares de l'Aire des vents à Dugny, une petite commune de près de 9 000 habitants, en bordure du parc de La Courneuve.

Le premier ministre, qui se dit « soucieux de soutenir l'activité économique en Seine-Saint-Denis », a décidé « la mise à l'étude d'un nouveau projet centré sur la rénovation du Musée de l'air et de l'espace du Bourget ». Cette annonce a suscité des réactions des élus locaux. Jean-Paul Huchon (PS), président du conseil général d'Ile-de-France, dénonce une décision « strictement politique », qui va pénaliser une région et un département.

Pour M. Clément, « le choix du gouvernement reste incompréhensible (...) ». « Cette annulation dessert avant tout l'image de la France », souligne encore le patron du département. Les élus socialistes de Seine-Saint-Denis estiment, dans un communiqué, que la décision gouvernementale « est inacceptable sur le fond et sur la forme (...) ».

Eric Raoult, député et maire (RPR) du Raincy, s'est, quant à lui, félicité de cet ajournement, en dénonçant « un projet mal ficelé ».

Ali Habib

Le FN veut maintenir son université d'été à Annecy

Le parti de M. Le Pen poursuit la mairie pour « détournement de pouvoir »

LE FRONT NATIONAL affirme vouloir organiser son université d'été, fin août, à Annecy (Haute-Savoie), malgré le refus opposé par le maire (UDF) de la ville, Bernard Bosson. Mercredi 7 août, le parti de Jean-Marie Le Pen a entamé une procédure en référé pour « détournement de pouvoir », auprès du tribunal administratif de Grenoble, à l'encontre de M. Bosson. L'audience a été fixée au 9 août.

Décrété, fin juin, persona non grata à Pau par le maire (PS) André Labarrère, le FN a tenté de se replier sur la cité de Haute-Savoie. Début juillet, un contrat a été passé entre le parti d'extrême droite et la société

gestionnaire du centre de congrès, situé en plein centre-ville. Le FN, qui a déjà organisé, à deux reprises, des manifestations à Annecy, en 1992 et 1993, tiendra les 26 et 27 août sa session annuelle de formation de ses élus. « Pour cela, nous sommes obligés de les recevoir », déclare M. Bosson. Mais pas question, pour le maire, d'accepter l'université d'été, « dont le caractère public, estime-t-il, est manifeste ».

« Il n'y a jamais eu, dans ce lieu, de manifestations politiques », explique M. Bosson. Elles y sont interdites par le règlement liant l'agglomération au gestionnaire. Il ferait beau voir que nous fassions une exception pour le

Front national alors que je n'y ai jamais autorisé la tenue des journées parlementaires de l'UDF. »

Le FN exclut de chercher un autre point de chute pour les 300 à 400 frontistes attendus à Annecy, où M. Le Pen devait prononcer son discours de rentrée. Le président du FN ne devrait pas pouvoir se rabattre sur la fête des Bleu-Blanc-Rouge qui se tient, traditionnellement, en septembre, sur la pelouse de Reuilly, à Paris. Sur ce site, la ville a en effet donné, cette année, la préférence aux manifestations organisées dans le cadre de l'année du cirque.

Christine Garin

BAC + 1

**RÉORIENTEZ-VOUS VERS
UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE**

L'AFIG
(ANNÉE DE FORMATION INITIALE À LA GESTION)

VOUS PRÉPARE À INTÉGRER
L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION

Contactez Marion Maury : 45, rue Spontini - 75116 Paris
Tél. 01 56 26 26 10/26

ETABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

tillons de fleurs ou de pollens de maïs traités avec le Gaucho. Et les prélèvements opérés dans les ruches ont attesté de sa présence dans plus de la moitié des cas. Cet insecticide enrobe la semence et libère ses principes actifs dans la sève, lorsque la plante croît. Utilisée à des dosages très faibles, la molécule est censée disparaître avant la floraison. Or, selon l'étude, l'imidaclopride était également présente dans des échantillons provenant de semences non traitées, qui seraient donc « capables de récupérer le toxique résiduel d'une parcelle ayant reçu une culture traitée la saison précédente ».

Les doses sont à chaque fois infimes : dans les fleurs, la moyenne est de 8,4 ppb (partie par milliard) ; dans les pollens, entre 3,3 et 3,7 ppb. Mais des analyses conduites en 1998 avaient conclu à l'extrême sensibilité des abeilles à l'imidaclopride dès 3 ppb. Ce que conteste Bayer, qui commercialise l'insecticide. « Le danger ne devient mortel qu'au-delà de 100 ppb », a expliqué à l'AFP Gaëlle Curé, du service d'homologation des produits.

L'étude conclut que « la contamination des fleurs et des pollens de maïs apparaît identique » à celle constatée chez le tournesol. En 1999, le ministère de l'Agriculture avait imposé un moratoire sur les semences de tournesol jusqu'en février 2003, mais reconduit pour dix ans l'homologation des autres semences enrobées de Gaucho. Les apiculteurs ont demandé au Conseil d'Etat l'annulation de l'autorisation de mise sur le marché. La firme Bayer demande, de son côté, la levée du moratoire sur le tournesol.

Benoît Hopquin

En Vendée, l'été tranquille d'un camping géré par les jeunes des cités

Depuis que la mairie de Saint-Hilaire-de-Riez a confié son terrain municipal à des jeunes encadrés par SOS-Racisme, les bagarres, les vols et la méfiance des touristes ont cessé

SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ (Vendée)

de notre envoyée spéciale

La nuit venue, le calme s'installe sur le camping des Demoiselles, à Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée). Les plus grands finissent la vaisselle, ramènent quelques enfants égarés à leur tente et se préparent à affronter la nuit. Elle sera longue : rondes, tours de garde à l'entrée, il faudra sans doute parlementer encore pendant des heures avec des irréductibles qui n'ont pas compris qu'aux Demoiselles, les règles ont changé. « Avant, chacun faisait son business dans son coin, explique Hakim, de SOS-Racisme. Les grilles étaient ouvertes, tout le monde pouvait entrer. Mais cette année, on a repris les choses en main. » Résultat : « Pas une seule intervention de la gendarmerie depuis le début de l'été », annonce le maire (PS) de Saint-Hilaire, Jacques Fraisse. « Même pas une serviette volée », s'émerveille Laure Barbat, responsable du camping. L'initiative a même été saluée comme « exemplaire » par le ministre

Les « testings » antiracistes se poursuivent

En janvier, le tribunal de Saintes (Charente-Maritime) a condamné le camping Les Chênes, à Médis, au versement de 1 525 euros d'amende pour discrimination raciale. Une première victoire pour SOS-Racisme, en attendant la décision du tribunal de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), le 27 août, concernant le camping de L'Oasis, à Pornichet – contre les responsables duquel le parquet a requis de trois à quatre mois de prison avec sursis. Les opérations de « testing », qui consistent à prendre les responsables des campings en flagrant délit de discrimination, se poursuivent. Ce qui n'est pas toujours facile, selon Samuel Thomas, vice-président de SOS-Racisme, car « beaucoup de victimes n'insistent pas et changent seulement de camping pour ne pas gâcher leurs vacances ». Samuel Thomas dénonce de nouveaux modes de discrimination à l'encontre des groupes de jeunes interdits de séjour dans certains campings parce qu'ils refusent de payer des cautions exorbitantes.

délégué à la ville, Jean-Louis Borloo, jeudi 1^{er} août.

Et pourtant. L'année passée, la gendarmerie intervenait quasi quotidiennement : vols, nuisances sonores, bagarres. Tout y passait. Des actes d'incivilité qui, s'ils n'étaient le fait que « de petits groupes isolés », nuisaient considérablement à la réputation de Saint-Hilaire, commune de 9 000 habitants qui accueille chaque été près de 150 000 touristes. Le camping municipal des Demoiselles, deux étoiles, niché au milieu de la pinède, à 250 mètres de la plage, était devenu « l'un des points noirs sur la côte », confie Jean-Pierre Costes, adjoint au maire. Le seul qui continuait d'accueillir les jeunes refusés par les autres campings de la région : trop bruyants. Aux Demoiselles, pas question de pratiquer la sélection. Pourtant, le mot commençait à circuler parmi les habitués et à Saint-Hilaire, beaucoup auraient souhaité voir le camping fermer. Mais la mairie en a décidé autrement, en adhérant au Pajecot, le Plan d'accueil des jeunes dans les communes touristiques, mis en place par le ministère de la ville : 45 700 euros pour ramener la tranquillité. La municipalité, en collaboration avec le camping et la gendarmerie, a décidé de continuer à accueillir les groupes de jeunes aux Demoiselles, à une condition : le soutien de SOS-Racisme, qui a déjà envoyé des avertissements à des campings de la région, soupçonnés de discrimination.

« LES GENS, ILS HALLUCINENT... »

La sonnerie du mobile de Mofid Boucékhine, coordinateur du Pajecot, le suit partout : « 880 appels depuis le début du mois. Presque un Numéro vert », soupire-t-il, amusé. Les campings, les boîtes de nuit, la plage : Mofid est partout. Au bout du fil, cette fois, ce sont les jeunes d'Orléans qui appellent pour annoncer leur départ : trop froid, pas assez de filles, ils s'ennuient. Mofid les a rencontrés quelques jours plus tôt. Cela a failli mal tourner : « Ils avaient l'habitude de venir aux Demoiselles. Ils n'ont pas compris que les règles avaient changé. » Il a fallu parlementer. A force de patience, ils ont cédé : le droit de planter leur tente en contrepartie du respect des nouvelles règles, et un succès de plus pour Mofid et les 30 personnes

qui travaillent à ses côtés, parmi lesquelles une vingtaine de bénévoles. A l'entrée du camping, les « las-cars », à la carure imposante, assurent le service de sécurité. Des champignons de boîte habitués à discuter avec les jeunes des cités. Ils parlent. Beaucoup. Et tentent de convaincre.

Les campeurs apprécient : « Au début, ils avaient un peu peur, ils se demandaient ce qu'on leur voulait », se souvient Olivier. Mais à force de « bonjour », « bonsoir », « on peut vous aider », ils se sont laissés convaincre. « Les gens, ils hallucinent quand ils voient les petits jeunes des cités leur proposer de l'aide pour les courses ou pour la vaisselle », confie Hakim. Il se souvient de cet homme qui est venu les voir : « Il m'a dit qu'il avait voté FN aux dernières élections. Qu'il regrettait, qu'on lui avait montré que ce n'était pas un vote utile, que les jeunes des cités étaient capables de se prendre en main. »

« DE TOUTES LES COULEURS »

Dans une grande tente, allée des Potes, des bénévoles accueillent les campeurs. On y parle du racisme, de la discrimination, de l'égalité, de la liberté... Les plus jeunes dessinent. Arthur écrit : « De toutes les cou-

leurs, l'homme reste l'homme, alors ne faites pas de différences. » Une scène est arrivée de Paris. Au programme : débats, concerts...

Depuis quelques jours, les jeunes de Saint-Hilaire se sont joints à l'opération « Vacances solidaires ». Beaucoup ne partiront pas cet été. La saison bat son plein dans la station balnéaire, leurs parents ont trop de travail. Au début, ils n'ont pas compris le choix du maire : « Accueillir des jeunes délinquants à Saint-Hilaire ! » Pourtant, le mélange province et banlieue a pris. Les jeunes de Saint-Hilaire ont rencontré des jeunes de Belfort. Ils en parlent encore. David Michaud, responsable de la Maison des jeunes, est rassuré : « C'était très important pour eux, qui vivent dans une région enclavée et fantasmant beaucoup sur les grandes villes. » Rendez-vous a été pris pour l'été prochain : les jeunes de Saint-Hilaire sont invités aux Eurockéennes de Belfort. Et cela donne des idées à Mofid : « Si les jeunes des cités sont capables de gérer un camping, pourquoi ceux de Saint-Hilaire ne reprendraient-ils pas le flambeau ? »

Anne-Françoise Hivert

Trois nuits pour observer les étoiles filantes

PRÈS DE 600 SITES d'observation, en France et en Europe, vont accueillir gratuitement le public pour la 12^e édition de la Nuit des étoiles, organisée les 8, 9 et 10 août. Depuis le 17 juillet, la Terre est entrée dans la périphérie d'un nuage de poussières provenant de la comète Swift-Tuttle qui, lorsqu'elles pénètrent dans l'atmosphère terrestre à une vitesse de 210 km/h, se consomment en formant des traînées lumineuses très brillantes. Si la météo est favorable, les astronomes amateurs (30 000 en France, répartis entre 700 clubs) pourraient apercevoir davantage d'étoiles filantes que les années passées, lorsque la Nuit se déroulait pendant la pleine lune. La liste des sites est disponible sur Internet (www.cieletespace.fr) et sur Minitel (3615 Big Bang).

DÉPÊCHES

■ **ÉVASION : Roger Garcia, condamné en première instance à deux ans de prison pour évasion**, a été relaxé, le 7 août, par la cour d'appel de Toulouse. Il avait sauté le mur de la maison d'arrêt Saint-Michel de Toulouse, en août 2000, sans commettre de violences ni de dégradations, éléments constitutifs du délit d'évasion. L'homme, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour meurtre, avait escaladé les deux murs d'enceinte et était resté quinze mois en cavale.

■ **JUSTICE : l'un des trois jeunes soupçonnés d'avoir participé à Evreux (Eure)**, en mars, à une bagarre au cours de laquelle un père de famille, Guy Bègue, avait été tué, a été remis en liberté courant juillet, a-t-on appris mercredi 7 août. Deux autres jeunes restent incarcérés dans cette affaire pour coups mortels aggravés (*Le Monde* du 7 juin).

■ **IMMIGRATION : la municipalité de Cherbourg (Manche) s'est prononcée, mercredi 7 août, contre l'hébergement** de 36 réfugiés irakiens, découverts le 2 août dans un bâtiment désaffecté. Agés de 15 à 30 ans, ils comptaient se rendre en Grande-Bretagne. Le maire (PS) Bernard Cazeneuve refuse de « déplacer vers le port de Cherbourg » le centre d'accueil de Sangatte (Pas-de-Calais), en voie de fermeture.

■ **MONTAGNE : deux alpinistes ont été retrouvés morts, mercredi 7 août, dans le massif du Mont-Blanc** (Haute-Savoie), près de l'arête des Bosses, vers 4 700 m d'altitude. Les deux hommes, probablement morts de froid, avaient escaladé le sommet mardi. Depuis le 5 août, quatre alpinistes ont trouvé la mort dans le Mont-Blanc.

Le Monde

www.lemonde.fr

TONINO BENACQUISTA

LES COBAYES

GALLIMARD - Le Monde

Le Monde

Une nouvelle inédite de 16 pages

Samedi 10 août, avec *Le Monde* daté dimanche 11 - lundi 12 août 2002

A Roubaix, un bénévole d'une Eglise apostolique mis en examen pour pédophilie

Accusé par une adolescente, il a été écroué

LILLE (Nord)

correspondance

A peine rentré de vacances, dimanche matin, et alors qu'il s'apprêtait à célébrer l'office, le pasteur de l'Eglise apostolique de Roubaix a appris qu'un de ses bénévoles, âgé de 56 ans et père de trois enfants, avait été mis en examen et écroué la veille sous l'accusation de pédophilie.

Le pasteur Michel Léonowicz, qui dirige cette communauté pentecôtiste affiliée à la Fédération protestante de France, connaissait l'affaire depuis le 4 mars. Un membre de sa communauté lui avait alors appris que sa fille avait jadis subi des agressions sexuelles de la part de ce bénévole. La jeune fille, âgée aujourd'hui de 16 ans, a confirmé les faits quelques jours plus tard en présence du pasteur, de ses parents et de la personne qu'elle met en cause. Le récit de l'adolescente a tellement bouleversé le pasteur Léonowicz que ce dernier a décidé, en dépit des dénégations de l'accusé, d'éloigner celui-ci et d'écrire au procureur de la République. C'est cette lettre qui a déclenché une enquête préliminaire de la police de Roubaix. Après avoir entendu la jeune fille, les enquêteurs ont interpellé le bénévole la semaine dernière. Il a été mis en examen pour « viol et agression sexuelle » par la juge lilloise Bénédicte Robin, samedi, et placé sous mandat de dépôt.

L'enquête a permis de révéler que les faits ont débuté il y a envi-

ron dix ans et se sont poursuivis durant plusieurs années. Selon Michel Léonowicz, la jeune fille aurait craqué après avoir entendu, il y a quelques mois, son ancien agresseur parler de l'interdiction de pécher pour les chrétiens. Ses révélations en ont suscité d'autres. Selon les derniers éléments de l'enquête, trois autres fillettes auraient également subi des viols et agressions sexuelles.

Au sein de la petite communauté pentecôtiste (40 adultes), on ne comprend pas. « Cet homme gentil et serviable avait toute notre confiance, assure le pasteur. Il n'était pas un animateur attiré. Mais il intervenait bénévolement depuis de longues années auprès des enfants dans le cadre de notre instruction religieuse. En mars, lorsque j'ai appris les révélations de sa victime, il exerçait encore, mais beaucoup moins qu'auparavant. » Il s'occupait de groupes de six à huit enfants.

Aujourd'hui, l'homme mis en cause nie tout en bloc. Sa famille et son entourage le soutiennent et dénoncent une cabale et des mensonges d'adolescentes qui seraient manipulées. Le pasteur Léonowicz, qui refuse de prendre position, estime avoir fait son devoir en avertissant le procureur. Dans le cadre des activités de son Eglise, il veut que les enfants aient désormais affaire à plusieurs personnes, et non plus à un adulte seul.

Philippe Allienne

RÉGIONS

AU LARGE DE L'HEXAGONE - 9

Dans les îles d'Hyères, nudistes et militaires imposent l'écologie

Au Levant, à Port-Cros et à Porquerolles, surnommées « les îles d'Or », les oiseaux et une flore exceptionnelle peuvent se développer dans des sites protégés. Barberousse, Napoléon I^{er}, Rabelais et Godard ont, chacun à sa manière, marqué les lieux

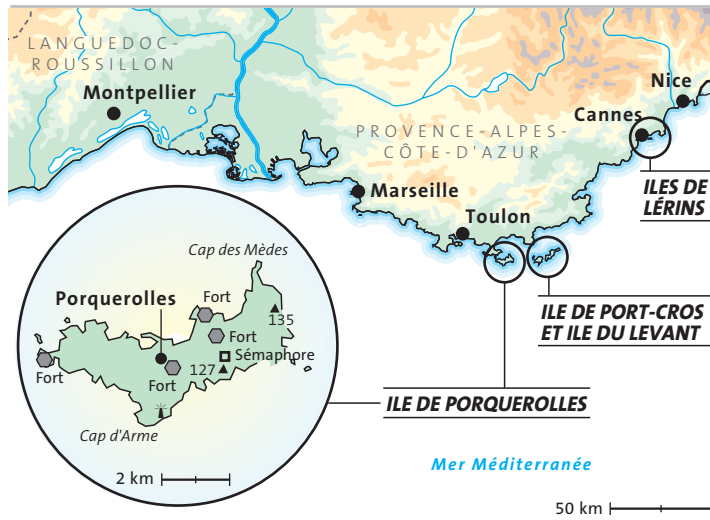
PORQUEROLLES, PORT-CROS de notre envoyé spécial

A quelques milles des côtes varoises, douze rochers lancent leur archipel face à la presqu'île de Giens. Ils festonnent de leurs reliefs acérés le point le plus méridional de la côte provençale. Dans ce chapelet de récifs arides, redoutés des navigateurs tant les vents y sont d'humeur fantasque, seules les trois îles d'Or offrent suffisamment de surface et de ressources naturelles pour permettre d'y vivre à l'année... ou en vacances.

Porquerolles, Port-Cros et le Levant restent des destinations prisées pour les Varois et les touristes en mal de dépaysement et de quiétude. Ils viennent y chercher plus l'évasion que les vestiges d'une histoire mouvementée dont attestent une douzaine de forts et batteries hérissant ce carrefour maritime stratégique.

Étant la plus éloignée de la côte, le Levant se présente comme une longue arête rocheuse de 8 kilomètres. Les palmiers y sont nains, les yuccas et les agaves géants, et l'électricité est arrivée en 1989...

Cette « île nue » est un paradoxe : elle reste La Mecque du naturisme, alors que 80 % de son territoire est occupé par la marine nationale, qui dispose là d'un important centre d'essais de torpilles.



Après avoir abrité au XIX^e siècle un bain pour enfants, elle a été, dès juin 1932, le berceau du naturisme hexagonal avec la création d'Héliopolis. Au fil du temps, les naturistes imposeront leur mode de vie en aménageant un site de 70 hectares. Les militaires poursuivront ce travail écologique sur leur zone... interdite aux civils. « La cohabitation se fait sans heurts », explique, avec un rien de fatalisme, Jean Lutz, pharmacien à la retraite, l'un des cent habitants du Levant, qui fréquente les lieux

depuis l'été 1931 et y réside depuis 1980. « Malgré les deux mille touristes de l'été, nous avons de l'espace et une réelle sensation de vivre en symbiose avec la nature... », ajoute-t-il. Mais la vie y est de 10 % à 20 % plus chère que sur le continent. « C'est le prix de la liberté », explique une vieille insulaire pour qui « cette île est un des paradis de la Méditerranée ».

Un qualificatif que les responsables du parc national attribueraient plus volontiers à Port-Cros. L'eau y est moins rare et de nom-

breuses sources alimentent l'île du Milieu, favorisant l'épanouissement d'une forêt qui n'a jamais brûlé depuis un siècle. Voilà qui a participé à la transformation de ce territoire en une réserve exceptionnelle sur laquelle voisinent le flamant rose, le faucon pèlerin, le cormoran huppé ou le puffin cendré.

L'oiseau le plus étrange reste le scops ou petit duc qui, au crépuscule, semble égrener les minutes en poussant un cri régulier ressemblant à une goutte d'eau tombant sur du cristal. Si on y rencontre certaines espèces rares comme le lézard phyllodactyle, la grenouille discoglossa sarda ou un grand nombre de chauve-souris, il est plus illusoire d'y croiser le cagrebassinet. Selon certains anciens, cet oiseau effronté se poserait sur le fusil des chasseurs... mais la chasse est interdite sur cette île devenue parc national, en décembre 1963, ce qui lui vaut la visite d'un million de visiteurs par an. Ceux-ci se soumettent de bonne grâce à de nombreux interdits (ni feu, ni cigarettes, ni camping, ni voitures) pour découvrir ce territoire de 675 hectares, dans une partie de la Méditerranée protégée du béton.

Dès son arrivée, le visiteur se retrouve dans cette « baie océanique », évoquée par Saint-John

Perse en 1928. Quatre forts et deux fermes émergent d'une forêt dense qui s'efface devant un petit cimetière glissant jusqu'à la mer. Chaque sentier tient sa promesse de découvertes sur la flore et la faune. Mais seuls l'œil et l'appareil-photo sont autorisés pour leur capture, jusque dans les fonds marins. Là le mérou brun, la grande nacre et le récif-barrière de posidonies invitent à sauvegarder « un véritable monument naturel, et extrêmement fragile et naturel », comme le précise Emmanuel Lopez, directeur du parc naturel, soucieux néanmoins de « ne jamais couper la nature de l'homme ».

« PIERROT LE FOU »

S'il est difficile de trouver un point commun entre Rabelais, Godard et Barberousse, l'île de Porquerolles peut en être un. Le premier aurait souhaité y mener une vie d'ermite, le second y tourna la fin de *Pierrot le fou* et le corsaire y prit ses quartiers d'hiver avant de faire le siège de Toulon.

Voilà qui ne suffit pas aux touristes qui, chaque été, affluent sur cette île, la plus fréquentée des trois avec 12 000 visiteurs par jour ; la plupart ont comme seule préoccupation de se regrouper sur les plages d'argent de Notre-

Dame ou du Langoustier, histoire d'amortir les 10 euros que coûte l'aller-retour en bateau. Étant la plus proche du continent, également la plus grande, cette île, dont le village ne fut construit que sous Napoléon I^{er} qui cherchait un lieu de retraite pour ses grognards, a gagné en popularité au cours des vingt dernières années.

Nombreux sont les inscrits sur une liste d'attente pour « des terrains ou des constructions dont les prix rivalisent avec ceux du septième arrondissement de Paris », selon Georges Keller, adjoint « spécial », qui a la charge des 450 habitants permanents de l'île. Son élection a été une petite révolution car ses prédécesseurs étaient, depuis plus de trente ans, désignés directement par le maire de la ville d'Hyères.

« En 2002, nous avons voulu nous exprimer et nous avons organisé une consultation à deux tours qui n'était pas légale mais avait le mérite d'être démocratique », explique un commerçant de Porquerolles. Même si cet adjoint n'a d'autre pouvoir que celui de la consultation, « il est une interface indispensable avec l'administration centrale ». Georges Keller, cet « lien du dehors » implanté depuis 1992, s'enorgueillit de la réalisation prochaine d'un lieu de rencontres dans la « maison du commandant » acquise par la municipalité hyéroise qui va y aménager des locaux associatifs et une crèche.

La réhabilitation du centre de secours est en bonne voie, mais l'île « manque cruellement d'une quinzaine de logements sociaux pour des commerçants », ajoute M. Keller. Si jusqu'en 1971, Porquerolles appartenait encore aux héritiers du riche propriétaire qui l'avait offerte à son épouse, elle est aujourd'hui la propriété de l'Etat. Sur 150 de ses 1 200 hectares, on produit un vin d'honorable qualité, une huile aussi précieuse que rare et des légumes permettant l'autosuffisance. Mais aujourd'hui, la pression foncière, les appétits immobiliers font craindre aux îliens que l'île d'Or ne le soit plus qu'au sens commercial du terme.

José Lenzini

PROCHAIN ARTICLE
Le Frioul
et l'île du Panier

Forts, monastères et chapelles

PORQUEROLLES ET PORT-CROS

● **Pour s'y rendre** : par bateau au départ du Lavandou, d'Hyères, de la presqu'île de Giens et de Cavalaire ; la traversée dure entre une demi-heure et une heure.

● **Curiosités** : à Porquerolles (longue de 7 km et large de 3), le village du XIX^e siècle et le fort Sainte-Agathe ; à Port-Cros (4 km sur 2,5 km), le parc national et le fort de l'Estissac, construit sous Richelieu au Levant (8 km sur 1,2), les calanques et le village naturiste d'Héliopolis.

● **Conseils** : à Porquerolles et à Port-Cros, il est interdit de quitter les sentiers tracés et de promener des animaux non tenus en laisse. Apporter aussi son propre ravitaillement et surtout s'approvisionner en boissons

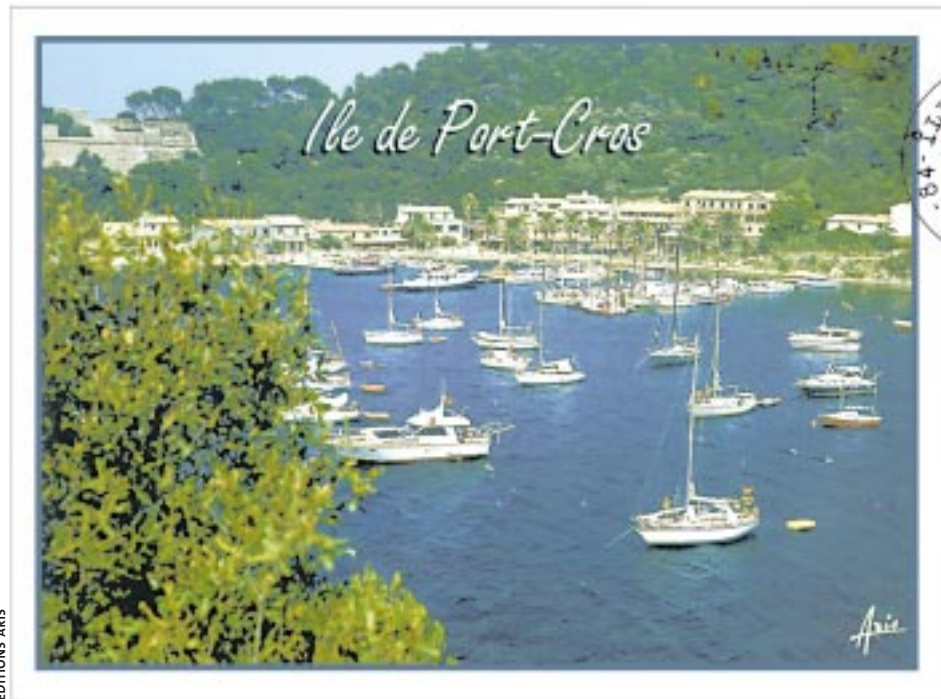
car les points d'eau potable sont rares à Porquerolles.

ÎLES DE LÉRINS

● **Pour s'y rendre** : par bateau, au départ de Cannes, la traversée ne dure que quinze minutes.

● **Curiosités** : sur l'île Sainte-Marguerite (3 km sur 900 m), le fort royal, bâti par Richelieu, où l'on peut découvrir la cellule du Masque de fer, et le Musée de la mer ; sur l'île Saint-Honorat, les monastères (l'ancien du XI^e siècle et le moderne) et les sept chapelles.

● **Conseils** : entièrement occupée par un monastère cistercien, l'île Saint-Honorat ne dispose d'aucun restaurant et les points d'eau y sont également très rares. Prévoir boissons et provisions.



Vue générale du port.

Aux Lérins, sur les traces du Masque de fer

Les cisterciens de Saint-Honorat accueillent 100 000 visiteurs l'an

ÎLES DE LÉRINS de notre envoyé spécial

Mystérieuses à quelques encablures de Cannes, les îles de Lérins, en dépit de leur attrait touristique, ne semblent pas prêtes à livrer leurs séculaires secrets. Qu'il s'agisse de Saint-Honorat, qui abrite son monastère, ou de Sainte-Marguerite, dominée fièrement par son fort du XVII^e siècle, une atmosphère étrange, faite de mystère, de recueillement et de silence, émane de ces lieux.

Dès qu'il débarque à Saint-Honorat, le visiteur perçoit une certaine quiétude. Sans doute est-ce dû au fait que le saint qui a donné son nom à l'île, en y créant un monastère au IV^e siècle, cherchait le silence. Au fil des siècles, rien n'est venu altérer le calme de cet écran de verdure. La trentaine de moines cisterciens propriétaires de l'île n'ont qu'une exigence à l'égard des quelque 100 000 visiteurs annuels : le respect du silence et de la nature. Et le Père abbé Wladimir Gaudrat confie volontiers que le monastère accueille des personnes de toutes origines désireuses de faire une retraite. De fervents chrétiens bien sûr, mais également des dirigeants d'entreprise « surmenés » ou des quinquagénaires qui ressentent le besoin de s'isoler pour une semaine ! « Nous sommes obligés de refuser du monde. Parmi les personnes qui viennent sur l'île, certaines entament une réflexion profonde sur

elles-mêmes et cherchent à donner un nouveau sens à leur vie », indique le Père abbé. Les personnes hébergées – le monastère peut en accueillir une trentaine – ont ainsi l'occasion de découvrir une partie de la vie de cette communauté et d'assister aux offices. A Saint-Honorat, les moines se lèvent à quatre heures le matin. Durant la journée, alternent prières, lecture et travail manuel.

50 000 BOUTEILLES

Les premières heures du jour sont consacrées, jusqu'à 8 heures à la prière puis à une plage de travail qui s'étend jusqu'à 11 heures. Après la messe, les moines déjeunent. Certains boivent – modérément – de leur propre vin !

Depuis une dizaine d'années, en effet, leur principale activité est la culture de la vigne. Ils produisent un vin de qualité grâce à de patients efforts de rénovation des chais. Chaque année, environ 50 000 bouteilles sortent des caves de Saint-Honorat. Le vignoble atteint désormais sept hectares, quatre pour le rouge, trois pour le blanc, soit le cinquième de la surface de l'île ceinturée de bois. Le rouge « Cuvée Saint-Sauveur » est d'une robe grenat sombre. « Ce vin en bouche est une véritable gourmandise », notent les œnologues, qui qualifient le blanc de « très charpenté aux arômes de fruits presque confits ». « Le travail agricole, précise le Père abbé Gaudrat, est

équilibrant pour une vie comme la nôtre. On peut le faire en silence. »

A Sainte-Marguerite, qui a appartenu aux moines jusqu'à la fin du XVI^e siècle, l'atmosphère est différente, moins feutrée, mais tout aussi mystérieuse.

Sur cette île, forêt posée sur l'eau, dominée par un fort du XVII^e siècle, il est en effet possible de se lancer allégrement sur les traces du Masque de fer, incarcéré dans l'île durant onze années, de 1687 à 1698. Trois siècles plus tard, le mystère demeure entier. Qui était cet individu dont on visite la cellule ? « Il est arrivé en chaise à porteur, explique Marie Wallet, la conservatrice en chef des musées de Cannes, la tête recouverte d'une toile cirée pour empêcher qu'on voie son visage. » Une soixantaine de noms ont été avancés pour désigner ce « prisonnier dont nul ne sait le nom, dont nul n'a vu le front. Un mystère vivant, ombre, énigme, problème », écrivait Victor Hugo.

La cellule du Masque de fer se situe dans l'imposante bâtisse du fort qui abrite le Musée de la mer. Dans des salles voûtées où il fait bon déambuler, le visiteur remonte les siècles. Les galères romaines ou sarrasines ont laissé enfouies dans le sable des bribes de la vie antique. Les jarres, les amphores, les vases décorés témoignent des civilisations englouties par le temps et les hommes.

Paul Barelli

Le gouvernement veut revoir les investissements dans les transports

UN AUDIT, une étude prospective de la Datar et un débat devant le Parlement : en matière de politiques des transports, le gouvernement veut tout remettre à plat, comme cela a été annoncé, mercredi 7 août, par un communiqué du ministère des transports.

Le conseil général des Ponts et Chaussées et l'inspection générale des finances ont jusqu'au 31 décembre pour établir un audit sur « l'état précis des projets, leur faisabilité technique, le calendrier prévisible et leur coût pour l'Etat. Il évaluera par ailleurs l'intérêt socio-économique et les enjeux en termes d'aménagement du territoire de chaque projet, tant au plan français qu'au plan européen ».

Gilles de Robien, ministre des transports, avait déjà annoncé l'abandon par le gouvernement du projet d'un troisième aéroport international à Chaulnes (Somme) et avait demandé qu'une commission de l'Assemblée nationale se saisisse du débat sur l'opportunité d'un tel équipement.

En revanche, le gouvernement « réaffirme son engagement » en faveur du TGV Est, dont la mise en service ne devrait pas intervenir avant 2007 et pour lequel Réseau ferré de France (RFF) vient d'annoncer un surcoût de 10 % par rapport aux 3,125 milliards d'euros estimés en 2000, dont 1,22 milliard à la charge de l'Etat.

En ce qui concerne le projet de canal Rhin-Rhône à grand gabarit,

auquel avait renoncé le gouvernement Jospin, Dominique Busseureau, secrétaire d'Etat aux transports, a fait savoir qu'il n'y est pas favorable. Alors qu'un groupe de quinze sénateurs vient d'en relancer l'idée, avec un nouveau tracé « pour obtenir un maillage complet qui nous permettrait de suivre et de concurrencer nos voisins d'Europe du Nord ». Le coût de l'opération est estimé à 23 milliards d'euros sur trente ans (Le Monde du 23 juillet).

UN MILLION DE CAMIONS PAR AN

Le dossier le plus sensible sera sans doute celui du ferroutage et de la circulation dans les tunnels. En janvier 2001, les gouvernements français et italien s'étaient mis d'accord sur une liaison Lyon-Turin permettant le transport des camions sur les trains. Prévue pour 2015-2020, cette opération, estimée à 11 milliards d'euros, doit permettre le passage d'un million de camions par an.

Les habitants des vallées alpines sont particulièrement attentifs à la réalisation de ces équipements. En effet, alors que les prévisions de trafic sont en hausse, le projet de fret ferroviaire devrait permettre un rééquilibrage au détriment de la route, qui réalise actuellement 75 % du trafic des marchandises traversant les Alpes du Nord.

Par ailleurs, ces projets vont dans le sens des recommandations de la Commission européenne qui, dans son Livre blanc sur la politique

européenne des transports à l'horizon 2010, présenté à l'automne 2001, préconisait la mise en place de nouveaux axes ferroviaires destinés à délester une partie du transport des marchandises par route vers l'Italie (Le Monde du 27 octobre 2001).

Enfin, le précédent gouvernement avait décidé de lancer les études pour le percement d'un tunnel de 50 kilomètres permettant une nouvelle traversée des Pyrénées par voie ferroviaire.

Dans les semaines qui avaient suivi sa nomination, M. de Robien s'était déclaré partisan du ferroutage et du cabotage maritime qui « peut aussi aider à soulager les routes et à alléger un petit peu du fret, qui passerait par la mer entre la France et l'Italie ».

Aujourd'hui, le gouvernement, à la recherche d'économies pour boucler son budget, estime qu'« un nombre important de projets de liaisons ferroviaires, routières ou fluviales ont été engagées, étudiées ou annoncées par le gouvernement précédent, sans que les financements nécessaires n'aient été garantis ».

Pour la période 2000-2006, les contrats de plan Etat-régions prévoient 22 milliards d'euros d'investissements dans les infrastructures de transports ; 61 % doivent aller aux routes, 33 % sont destinés aux chemins de fer et 6 % aux ports et voies fluviales.

Françoise Chirot

Le monde du trot est populaire et a conservé ses origines agricoles. Mais la lutte y est rude pour des chevaux aux airs d'extraterrestres



PHOTOS VINCENT LELOUP POUR « LE MONDE »

VINCENNES, dimanche 16 juin, et une chaleur écrasante. Kesaco Phedo, un grand bai de 4 ans, rentre aux écuries en claudiquant un peu. Il était grandissime favori du Prix du

président de la République. Et il s'est mis au galop dans la ligne droite d'arrivée – faute suprême quand on est trotteur. L'entraîneur, Philippe Allaire, est blême ; le propriétaire, Alec Wildenstein, qui a acheté le cheval pour 3 millions d'euros, est impassible. Les lads s'affairent en silence : douche, quelques gorgées d'eau, examen soigneux des pieds, des tendons. L'ambiance est à la consternation générale, et celui qui a l'air le plus navré, c'est le cheval. Mais s'il a « fauté », c'est qu'il avait trop mal, qu'il s'était coincé quelque chose dans le dos, sans doute au départ : Philippe Allaire a vite deviné – que peut-on pourtant voir, dans un peloton observé à la jumelle ? –, et il fait marcher le cheval devant lui. Ce n'est sans doute pas grave. Mais c'est un mauvais jour, un jour de poisse. Dans une autre grande course, un autre de ses meilleurs chevaux, trop tendu, se mettra, lui, au galop dès le départ.

Alec Wildenstein lui aussi a l'air sombre, mais il n'y a vraiment pas de quoi en faire un drame. Depuis le temps que les Wildenstein – dynastie de riches marchands de tableaux – font courir sous leur casaque bleue, ils ont gagné à peu près tout ce qu'on peut gagner, en Europe et en Amérique. Essentiellement en plat, mais aussi à l'obstacle. Et, plus récemment, au trot. Que préfère-t-il, au fait, ce sexagénaire en costume sombre, cheveux noirs et lunettes aux montures noires comme en portait son père ? « *J'aime les bons chevaux* », répond-il laconiquement. Et, évidemment, il aime les courses, et pas seulement pour maintenir la tradition familiale : « *Sinon, je ne serais pas là.* » D'ailleurs, pour son plaisir, il lui arrive de « *driver* » un peu « *le matin* », c'est-à-dire à l'entraînement.

Si les Wildenstein se mettent au trot, cela signifie-t-il que la lutte des classes est terminée ? Que le trot, jadis réservé au « populaire », avec son atmosphère de foire du Trône, ses flonflons et ses « nocturnes », n'est plus tout à fait ce qu'il était ?

Oui et non. Même si, en France, le trot brasse désormais beaucoup plus d'argent que le galop, même si Vincennes attire des foules bien plus considérables que Longchamp ou Auteuil, le trot, pour l'essentiel, reste « *dans les mains des agriculteurs* », et ce sont eux qui donnent le ton, comme l'explique Gilles Maarek, chroniqueur hippique au *Parisien*. Un maréchal-ferrant de Maine-et-Loire dit les choses plus méchamment : « *Chez les gens du trot, il y a toujours un peu du marchand de vaches.* »

Il est pourtant bien loin le temps des premières courses de trot, au début du XIX^e siècle, quand les agriculteurs s'amusaient, le dimanche, à faire s'affronter leurs compagnons de travail. Mais il en reste encore un tout petit quelque chose.

L'atmosphère est plus bon enfant qu'à Longchamp, les cravates plus rares et les chemises à carreaux plus nombreuses. Entre deux courses, les drivers ne prennent pas la peine d'essuyer le mélange de sueur et de cendrée qui leur colle au visage et leur donne une tête de mineur à peine sorti du puits.

Mais, pour vraiment sentir la différence, ce n'est pas tant les hommes qu'il faut regarder que les chevaux. Moins éthérés que les galopeurs, le poil un peu moins fin, la tête un peu plus lourde, le chanfrein plus arrondi, les membres un peu plus épais, les

sabots plus larges. A en croire un homme de l'art, « *le pur-sang est snob, le trotteur vient du paysan* ».

Peut-être, mais il a fait un sacré bout de chemin. Anglo-normand à l'origine, « allégé », c'est-à-dire affiné par des croisements avec des pur-sang, il constitue désormais une race à part entière. Et un athlète, capable de performances étourdissantes : il faut le voir allonger la foulée, accélérer la cadence, et atteindre, dans un prodigieux battement de métronome, des vitesses sidérantes. L'animal tranquille qui passait tout à l'heure dans la foule, prenant avec philosophie la direction de la piste, est méconnaissable. Naseaux dilatés, tête relevée, les antérieurs qui s'allongent presque à l'horizontale, les postérieurs qui propulsent la masse avec une puissance effrayante, à une vitesse dépassant 55 km à l'heure.

Le spectacle est en fait plus irréel que celui du galop. Et pour cause : il n'est pas du tout naturel pour un cheval de trotter à ces allures. Pour y arriver, pour éviter la « faute » (le galop) qui menace à chaque instant, on utilise un impressionnant attirail : releveurs de tête, des mors surpuissants, et même parfois des sortes d'amortisseurs hydrauliques qui empêchent le cheval de tourner la tête.

Le trot est en fait une discipline hautement technique, faite de réglages subtils et compliqués. Avec leur enrênement contraignant, leurs protections diverses, leurs œillères – et parfois un masque de résille qui les protège des projections de cendrée, certains trotteurs, en course, ont une allure d'extra-

terrestres. Artificielle en tout cas. Dans les oreilles, on leur met des petites boules, reliées au sulky par un long cordon : le driver pourra les faire sauter au moment crucial, pour que le cheval, entendant soudain les clameurs de la foule, trouve un sursaut d'énergie. A certains mâles, on met un « caleçon », autrement dit un suspensoir pour éviter que les testicules ne les gênent dans l'effort. Et il faut voir, dans l'immense centre d'entraînement de Grosbois, les chevaux à l'exercice sur des marcheurs (des tapis roulants), ou bien massés par des machines qui leur décontractent le dos, pour se convaincre que le trotteur n'est pas, mais alors pas du tout, M. Cheval-Tout-le-Monde.

L'organisme de ces chevaux fonctionne selon un rythme particulier. Ce sont « *des diesels* », explique Philippe Allaire, tout en

sprint. Mais le diesel doit savoir monter en régime. « *A Vincennes, l'effort est terrible*, explique Philippe Allaire. *Les premiers 400 mètres, ils sont dans le rouge* » : leur cœur bat la chamade.

A l'entraînement, d'ailleurs, on travaille souvent au « compte-tours ». Le driver ne regarde pas seulement son chronomètre, mais le « cardio » qui mesure les battements de cœur. Moins de 40 au repos, et jusqu'au-delà de 230 en plein effort : « *Les chevaux peuvent même faire, à l'arrivée, une centaine de mètres en apnée* », sans respirer. Au driver d'avoir la main, le talent et l'intuition qui permettent de pousser le cheval dans ses derniers retranchements sans dépasser la limite.

Et à l'entraîneur de faire en sorte qu'il garde le moral : les trotteurs doivent durer

A l'exercice sur des tapis roulants ou bien massé par des machines qui lui décontractent le dos, le trotteur n'est pas M. Cheval-Tout-le-Monde

observant un de ses protégés en train de tourner sur l'une des pistes de Grosbois, « *ils ont besoin d'énormément de kilomètres* ». Même avant la course, là où le galopeur se contente d'un bref *cantier* pour rejoindre les boîtes de départ, les trotteurs s'échauffent longuement : un premier *heat* de 4 kilomètres, un second de 2 kilomètres, avec un

longtemps, certains accumulent 150 courses dans leur carrière, un chiffre inimaginable au galop. Varenne, l'immense champion italien, a gagné en janvier son second Prix d'Amérique. Il vient de battre, en Finlande, le 14 juillet, le record mondial de vitesse (1 min 9 s au kilomètre). Avec plus de 60 victoires, il est aussi populaire qu'une rock star : il ne se déplace plus nulle part sans un tonitruant fan-club.

Le temple de l'entraînement des trotteurs, c'est donc Grosbois. De luxueuses installations, plusieurs pistes dont une couverte, les écuries des grands entraîneurs, et une « cour des miracles », réservée aux « petits ». Le tout a été installé, sur le domaine d'un ancien maréchal d'Empire, pour permettre aux chevaux venus de province de séjourner l'hiver à proximité de Vincennes. C'est aujourd'hui, avec 1 500 boxes et une clinique vétérinaire ultramoderne, le plus grand centre d'entraînement d'Europe. Mais la grande masse des trotteurs français s'entraîne ailleurs, dans la France profonde.

Aux Pinardières, par exemple, près de La Ferté-Bernard. Chez Daniel Doré, fils d'ouvrier venu à l'entraînement parce qu'il avait « *le béguin pour les chevaux* ». L'écurie est une ancienne étable. Les chevaux appartiennent à des gens aisés, mais pas vraiment riches. Restaurateurs, médecins, assureurs, souvent retraités, ils mettent leurs chevaux en location – c'est-à-dire qu'ils ne

paient pas la pension mais laissent la plus grande partie des gains de courses à l'entraîneur. Annie, la femme de Daniel, tient les comptes. Et Sabine, la fille, 18 ans, élève au lycée agricole de Laval, fait sa part du travail d'entraînement, tourne sur la piste de terre tracée dans un grand champ.

LES chevaux, ici, n'ont pas la classe de ceux de M. Wildenstein, et ils courent plus souvent sur les petits champs de courses de la région qu'à Vincennes. Mais la championne maison, Gravina, 8 ans, a tout de même gagné dans sa vie 234 000 euros. Et une autre pensionnaire, Inès de Beauregard, fait les délices de son tout jeune propriétaire. Parce qu'il aimait beaucoup la jument, Sébastien Serpin, jockey-driver débutant, l'a achetée, avec l'aide de ses parents, à l'entraîneur chez qui il travaillait, et qui désespérait d'en tirer quelque chose. Depuis, Inès vole de victoire en victoire, et a déjà rapporté 80 000 euros.

Au trot, tout est un peu moins cher : l'achat de l'animal, les saillies, l'entraînement (1 140 euros à Grosbois, mais c'est presque moitié moins qu'à Chantilly). Malgré une petite bedaine ou un bon poids d'années, on peut tenter sa chance comme driver. Le nombre de kilos, sur un sulky, n'a guère d'importance. On est donc souvent propriétaire-éleveur-driver, ne serait-ce que d'un ou deux chevaux qu'on emmène courir le dimanche, parfois sur la plage ou sur une piste défonçée.

Ne court tout de même pas qui veut. Les hommes, à la rigueur, mais les chevaux, certainement pas. Ne sont acceptés sur les pistes que les trotteurs qualifiés, c'est-à-dire capables de parcourir le kilomètre en moins d'un temps donné, plus court à mesure que le cheval devient plus mature. A 2 ans, il suffit de faire de 1 min 23 s au kilomètre ; ensuite, c'est de plus en plus difficile. Ce qui pousse, un peu comme pour le galop, à faire courir les chevaux très tôt, sans doute trop tôt. Et, surtout, élimine un très grand nombre d'entre eux. Près de 13 000 trotteurs naissent chaque année, à peine un tiers se qualifient, beaucoup seront valables en course : le « déchet » est donc considérable. Et le sort de ceux qui ne sont pas à la hauteur est parfois, souvent même, peu enviable. Peut-être parce qu'il est plus près de la glèbe, le trotteur est aussi, parmi les chevaux de course, celui qui subit le plus directement la dure loi du monde agricole.

Jan Krauze

PROCHAIN ARTICLE
Mort et résurrection

Après une course sur l'hippodrome de Villedieu-les-Poêles (Manche).

Le Monde
ÉDITORIAL

Le tango de M. O'Neill

S'IL FALLAIT une preuve supplémentaire du pragmatisme économique de l'administration Bush, la tournée express que le secrétaire au Trésor, Paul O'Neill, vient d'achever en Amérique latine pour assurer le Brésil, l'Uruguay et l'Argentine du soutien américain en serait une toute trouvée. Depuis leur arrivée à la Maison Blanche, les républicains n'ont pas eu de mots assez dur pour stigmatiser la propension qu'a eue l'administration Clinton de voler au secours des pays en crise ; pas de commentaires assez négatifs non plus pour dénoncer la mauvaise gestion du Fonds monétaire international, dont les Etats-Unis sont les premiers actionnaires. Telle fut leur attitude quand ils ont regardé froidement l'Argentine s'enfoncer pendant des mois, lui refusant toute aide financière tant qu'elle n'aurait pas fait le ménage dans ses comptes publics. Paul O'Neill s'est voulu, longtemps, le porte-parole le plus véhément de cette ligne dure, jugeant publiquement que les Argentins n'avaient qu'à s'en prendre à eux-mêmes. Il a changé d'avis, du tout au tout ; il fait, tardivement, du Clinton. Et personne ne s'en plaindra.

L'instabilité créée au Brésil par la perspective de l'arrivée au pouvoir, en octobre, du candidat du Parti des travailleurs, l'ancien métallo Luis Inacio « Lula » da Silva, et l'aggravation de la situation financière de l'Uruguay, contaminé par la maladie argentine, ont fait prendre conscience à Washington de l'inconvénient d'une explosion économique et sociale dans le cône Sud, et de ses risques de propagation à toute l'Amérique latine. Et ce au moment où, après avoir bataillé

pendant des mois, le président Bush a enfin obtenu du Congrès l'autorisation de négocier lui-même des accords commerciaux, ce qui avait été refusé à Bill Clinton depuis 1994.

A Washington, le calcul a été vite fait. L'Argentine, le Brésil et l'Uruguay sont, avec le Chili, partenaires au sein du Mercosur. L'effondrement financier des trois pays ensemble pourrait compromettre le projet de George Bush de créer, d'ici à 2005, une zone de libre-échange des Amériques allant de l'Alaska à la Terre de Feu.

L'enjeu est tel pour les Etats-Unis que, quelques jours seulement après avoir déclaré qu'il n'était pas question de prendre le risque que l'argent des contribuables américains versé aux pays en crise puisse se retrouver sur des comptes en Suisse, Paul O'Neill a dû mettre ses scrupules au placard. Pour la première fois depuis la crise mexicaine en 1995, le Trésor a sorti son carnet de chèques pour verser à Montevideo 1,5 milliard de dollars – qui devra être remboursé par le FMI... M. O'Neill a assuré le Brésil de son soutien pour obtenir de nouveaux fonds. Il a encouragé l'Argentine à poursuivre ses discussions avec le FMI.

On est encore loin des grands plans de sauvetage de l'ère Clinton, de la Russie à la Thaïlande, en passant par l'Indonésie et le Mexique. Mais, depuis une semaine, la réalité a rattrapé l'administration Bush. Pour éviter aux épargnants et aux investisseurs américains de perdre leur argent, pour sauvegarder les intérêts commerciaux des Etats-Unis, Washington n'hésite plus à mettre la main à la poche. Et Paul O'Neill a mangé son chapeau.

La deuxième révolution d'Internet

ILS FAISAIENT PARTIE des mousquetaires de la communication, ils considéraient Internet comme le transporteur officiel de toutes les productions audiovisuelles et autres distractions, la condition presque unique au développement d'immenses empires : ils ont disparu avec l'été.

Le départ de Thomas Middelhoff de la direction du groupe allemand Bertelsmann, dimanche 28 juillet, a suivi ceux de Robert Pittman, qui a démissionné de son poste de numéro deux du géant américain AOL Time Warner le 18 juillet (*Le Monde* du 20 juillet), et de Jean-Marie Messier, qui a quitté la tête de Vivendi Universal le 30 juin (*Le Monde* du 1^{er} juillet).

Si M. Middelhoff a péché en voulant faire entrer Bertelsmann en Bourse à marche presque forcée, si Jean-Marie Messier a lourdement endetté son groupe, ils représentaient aussi un modèle tout nouveau et déjà dépassé : à l'instar de Robert Pittman, ils avaient fondé la stratégie de leurs groupes sur le tandem contenu-contenant. Grâce à la technologie de la numérisation, Internet était appelé à devenir une immense banque de données multimédia accessible au public, qui pouvait tout trouver en ligne : des stations de radio, des chaînes de télévision, des films ou de la musique. L'occasion, aussi, de se lancer dans une frénésie d'achats en tout genre.

Aux yeux de ses dirigeants, Internet était donc devenu l'atout nécessaire dans la course au gigantisme dans laquelle ils se sont lancés à l'orée du XXI^e siècle. Autour de la nouvelle technologie, ils concentraient par exemple l'édition et les programmes de télévision ou la production et la distribution de films de cinéma, des chaînes de télévision, des réseaux téléphoniques et des sites Internet.

AOL (America Online) avait été le premier à franchir le pas. En janvier 2000, le premier fournisseur mondial d'accès à Internet avait fusionné avec Time Warner, géant de la presse et des médias. Steve Case, président d'AOL avait alors annoncé : « C'est un moment historique où les nouveaux médias ont atteint l'âge adulte. Nous

avons dit que la mission d'AOL est de mettre Internet au centre de la vie des gens, tout comme le font actuellement le téléphone et la télévision. En joignant nos forces avec Time Warner, nous allons fondamentalement changer la façon dont les gens acquièrent l'information ou communiquent entre eux. »

PYGMALION TECHNOLOGIQUES

Au même moment, Vivendi adopte un plan de bataille similaire. Jean-Marie Messier, PDG du groupe, annonce l'ouverture du portail Internet Vizzavi en association avec l'opérateur de télécommunications britannique Vodafone. Vivendi va délaïsser la « vieille économie ». En décembre, Vivendi Universal naît de la fusion avec le groupe canadien Seagram, propriétaire des studios Universal d'Hollywood. Le groupe est coté à Paris, à New York et à Toronto. Un an plus tard, Vivendi Universal reprend les actifs d'USA Networks dans le cinéma et la télévision, pour les fusionner avec Universal Studios.

Dans le même temps, le groupe Bertelsmann s'ouvre lui aussi sur Internet par la volonté de Thomas Middelhoff. Dès son arrivée à la tête de la « vieille dame » de Westphalie – qui fit ses débuts en 1835 en imprimant des ouvrages religieux –, il revoit les habitudes et les traditions. Ferme, il installe Internet comme noyau dur du groupe. Il achète des parts dans AOL Europe – qu'il revendra par la suite – et investit dans le site d'échange de musique Napster, qu'il envisage comme un bon placement. Napster est aujourd'hui moribond, grevé par de nombreux problèmes juridiques liés aux droits d'auteur. M. Middelhoff développe des centrales d'achat de livres ou de musique sur Internet en Europe. De nombreux sites ne tiennent pas un an. En 2000, Bertelsmann annonce que les pertes liées à Internet s'élèvent à 888 millions d'euros.

Les géants de la communication, déstabilisés par le retournement économique et donc par la baisse des recettes publicitaires, découvrent alors que le modèle économique d'Internet que

ces Pygmalion technologiques avaient créé n'est pas viable. Restent pour ces groupes des montagnes de dettes.

Face à ce désastre financier, ils cherchent à revenir à la base de leurs métiers. La réorganisation à la tête de ces trois grands groupes devrait donc marquer un retour aux sources assez musclé. A la suite du départ de Jean-Marie Messier, Jean-René Fourtou, PDG de Vivendi Universal, a commencé à réfléchir à l'épineuse réorganisation du groupe. Déjà, il a annoncé la vente par appartements du groupe Canal+, mais pas de la chaîne française.

Dans la foulée du départ de M. Pittman, AOL Time Warner a annoncé une division en deux branches. La première, « Média et communication », sera consacrée aux abonnements, qui regrouperont AOL, Time et Time Warner Cable. La seconde sera dédiée aux contenus avec les chaînes de télévision, les studios de cinéma et Warner Music.

Chez Bertelsmann, les grandes manœuvres ont déjà commencé : dans la musique, BMG, qui a raté son mariage avec le britannique EMI en mai, subit une vaste restructuration ; le rapprochement des activités de commerce électronique et les clubs de livre – le pôle historique – font l'objet d'un plan de relance ambitieux pour retrouver une seconde jeunesse.

Et Internet là-dedans ? Le réseau des réseaux pourrait bien retrouver la place qu'il n'aurait pas dû quitter : celle d'une formidable technique, toujours révolutionnaire parce que toujours en renouvellement, où circulent les textes, les notes ou les images.

Cette redécouverte pourrait se traduire par un nouveau défi pour relancer la machine en inventant un nouveau modèle économique, loin de son statut déchu de « reformateur » du système capitaliste, plus proche de ses racines de système d'échanges. Gratuite ou non.

La deuxième révolution d'Internet a peut-être commencé.

Bénédicte Mathieu

Pourquoi l'Amérique n'écoute-t-elle plus ?

Suite de la première page

Plusieurs dirigeants sud-coréens de premier plan se sont plaints que Washington ne comprenne pas – ou ne veuille pas comprendre – que la Corée du Sud n'est pas en mesure de prendre la relève dans une Corée du Nord en pleine faille. « Comment convaincre Washington que nous avons besoin d'une longue période de transition et que nous devons empêcher – et non précipiter – un effondrement du Nord ? », m'a demandé un influent négociateur coréen.

D'autres, en Asie, estiment que les Etats-Unis ont une vision trop étriquée de la Chine. La désignation de Pékin comme « concurrent stratégique plutôt que partenaire stratégique » et la déclaration du président affirmant que l'Amérique « fera ce qu'il faut » pour défendre Taïwan ont suscité en Chine déception et ressentiment. Ces proclamations sont inutilement hostiles. « Nous voulons vendre à l'Amérique, pas l'attaquer », m'a dit un haut fonctionnaire à Shanghai. Quant à Taïwan, je n'ai pas rencontré une seule personne en Asie qui s'inquiète de la menace d'une invasion. D'après les Asiatiques, ce serait plutôt les Taïwanais qui « envahiraient » le continent, où ils représentent les plus gros investisseurs et le contingent le plus important de résidents de l'extérieur. Selon la plupart des observateurs, seule une déclaration d'indépendance de Taïwan serait susceptible de déclencher une attaque, ce que, paradoxalement, la récente politique américaine semble encourager.

Au cours de mes six semaines de voyage, combien de fois n'ai-je pas entendu accuser les Etats-Unis de trahir les principes dont ils se réclament par des agissements cyniques motivés par leurs intérêts nationaux. Encore récemment, la Maison Blanche a reçu le premier ministre malaisien Mohamad Mahathir. Or, il y a quelques années, Washington réprimandait vertement Mahathir pour avoir imposé un contrôle du marché des capitaux pendant la crise financière de 1997, et pour atteinte aux droits de l'homme : son vice-premier ministre avait été jeté en prison au motif qu'il s'était livré à des pratiques homosexuelles. Aujourd'hui, l'ancien vice-premier ministre est toujours en prison et la réglementation du marché des capitaux n'est pas complètement levée, mais Mahathir est très apprécié à Washington parce qu'il est implacable avec les terroristes.

Dans l'opinion, l'arrogance et le double langage des Etats-Unis ont

été confirmés par sa politique commerciale. Des générations de négociateurs américains ont martelé que le Japon, l'Union européenne et d'autres devaient réduire leurs subventions agricoles et ouvrir leur marché dans des secteurs politiquement sensibles (puces d'ordinateur, films, viande, riz...). Aujourd'hui que les Etats-Unis augmentent leurs propres subventions agricoles et restreignent l'importation de l'acier et du bois de construction en plaçant la nécessité politique, ces pays sont indignés.

Cependant, deux causes de désaffection pour l'Amérique se détachent nettement du lot : le conflit israélo-palestinien et l'unilatéralisme américain. Sur le Moyen-Orient, le fossé qui sépare l'Amérique de la quasi-totalité des autres pays ne saurait être plus profond. Les Américains ont tendance à considérer Israël comme un pays allié. Avec les événements du 11 septem-

l'Amérique en sont venus à la conclusion que les Etats-Unis s'en prennent à l'Islam. Mes objections – le conflit israélo-palestinien est une question de territoire, pas de religion, et il y a deux ans les Palestiniens ont rejeté l'offre de paix raisonnable du premier ministre de l'époque, Ehud Barak – ont été balayées.

La perception, à l'étranger, d'un nouvel unilatéralisme américain représente un danger encore plus sérieux. Un certain nombre d'actions américaines – refus du traité de Kyoto contre le réchauffement de la planète ; rejet, dans un premier temps, de l'aide de l'OTAN en Afghanistan ; refus de souscrire à des accords pour créer une Cour pénale internationale, interdire les mines antipersonnel ou assurer le contrôle des armes chimiques et bactériologiques ; sans compter la politique des « premières frappes » préventives qui pourrait impliquer une attaque de l'Irak – ont convaincu les observateurs étrangers que les Etats-Unis ne ressentent plus le besoin de consulter leurs amis, si tant est qu'ils aient besoin d'amis.

Combien de fois n'ai-je pas entendu accuser les Etats-Unis de trahir les principes dont ils se réclament par des agissements cyniques motivés par leurs intérêts nationaux ?

bre et les récents attentats-suicides, l'identification à Israël s'est renforcée. Mais les gens que j'ai rencontrés à l'étranger, même s'ils condamnent les attentats-suicides et plaignent les victimes israéliennes, n'oublient pas la situation désespérée des Palestiniens, victimes depuis quarante ans d'une occupation légalement contestable. Partout où je suis allé, les dirigeants m'ont fait remarquer qu'exiger un arrêt des violences palestiniennes sans mentionner le développement des colonies israéliennes est injuste et va à l'encontre des buts recherchés.

Les Etats-Unis traitent souvent le conflit israélo-palestinien comme un conflit local qui peut être « confié » dans sa sphère géographique. Malheureusement, il s'étend. Dans des pays comme l'Indonésie et la Malaisie, les positions se radicalisent. Ces pays, importants sur le plan stratégique, sont traditionnellement partisans d'un islam modéré et n'ont aucun lien économique ou politique avec le Moyen-Orient. Cependant, le conflit israélo-palestinien revient dans toutes les conversations, et de nombreux amis de

Un grand homme d'affaires, ancien commissaire européen, longtemps considéré comme un des meilleurs amis de l'Amérique, m'a rappelé qu'après la seconde guerre mondiale les Etats-Unis soutenaient la création d'institutions internationales, le respect des procédures, la prééminence du droit. « Maintenant, a-t-il ajouté, vous êtes à nouveau tout-puissants et le monde connaît une nouvelle période de restructuration, mais vous ne parlez plus à personne et semblez tourner le dos à ce que vous avez ardemment défendu pendant un siècle. »

Les étrangers sont également frustrés de ne pouvoir modifier la

façon de penser des Américains. Comme me l'a confié un ancien ambassadeur européen : « Chez vous, vous avez le merveilleux système des « freins et contrepoids » qui donne la possibilité à tous ceux qui se sentent concernés [par une politique] d'influer sur le cours des choses. Mais, en politique étrangère, ceux d'entre nous, et ils sont nombreux, qui sont profondément affectés [par la politique américaine] n'ont pas la possibilité de se faire entendre, et encore moins d'exercer une quelconque influence. »

Cette plainte suggère un remède partiel. Comme me l'a fait observer un ministre mexicain, si tout le monde ne peut pas aimer l'Amérique, cela lui reviendrait très cher d'être universellement détestée. Il a ajouté : « A une époque d'interdépendance mondiale, même une hyperpuissance a besoin d'amis. » Les Etats-Unis doivent cesser de faire semblant d'écouter les autres. Quand la Maison Blanche estime nécessaire, comme cela lui arrive parfois, de prendre le contre-pied de l'opinion internationale, elle devrait se donner la peine d'expliquer pourquoi et de proposer des alternatives.

Le Congrès pourrait jouer un rôle important. Il dispose de pouvoirs étendus qui lui permettent de donner son avis sur la politique étrangère. Dans l'exercice de ces pouvoirs, il procède à des débats approfondis. Pourtant, il fait rarement appel à des témoins étrangers. Imaginez un face-à-face, devant une commission parlementaire, du délégué américain au commerce et du commissaire européen au commerce. Ce serait un événement mémorable : le Congrès et le peuple américain seraient mieux informés, et nos amis d'outre-mer se sentiraient certainement moins frustrés en nous exposant publiquement ce qu'ils nous confient aujourd'hui en privé. Plus important, en tendant une oreille attentive, l'Amérique éviterait de gaspiller une précieuse bonne volonté et serait assurée de ne pas se retrouver dans le camp de « l'Amérique contre le reste du monde ».

Clyde Prestowitz
Traduit de l'anglais
par Hélène Prouteau.
© The Washington Post

plasticité de cette statistique ou saluer la judicieuse initiative d'en mensualiser la publication. Le contribuable notera pour sa part que ce remarquable résultat a été obtenu à moyens et effectifs constants, et que la grande plainte policière sur le manque de moyens souffre ainsi quelque tempérament. On s'en réjouira.

Dominique Grangé
Paris

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;

Noël-Jean Bergeroux,
Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lollchon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman,
Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ;
Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ;
Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Mouti (*Le Monde Economie*)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social :
145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés,
Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry,
Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS

1 L'état des conflits
dans le monde

2 Loi internationale :
des règles à inventer

3 Les clés
de l'info

Numéro de juillet-août - 16 pages - 2 €

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans
l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

DISPARITIONS

Jean Sauvagnargues

Ministre des affaires étrangères de 1974 à 1976

JEAN SAUVAGNARGUES, ancien ministre des affaires étrangères, est mort mardi 6 août à l'âge de 87 ans. Il avait consacré une grande partie de sa carrière de diplomate au renforcement de l'entente franco-allemande.

Né le 2 avril 1915 à Paris, fils d'un instituteur mort à la guerre l'année de sa naissance, Jean Sauvagnargues est reçu, en 1935, au concours de l'École normale supérieure, puis à l'agrégation d'allemand. Mobilisé en 1939, fait prisonnier par les Allemands en 1940, il parvient à s'évader, devient professeur de lycée et passe en 1941 le concours des affaires étrangères, commençant sa carrière de diplomate comme attaché à l'ambassade de France à Bucarest. En 1943, révoqué par Vichy, il rejoint les Forces françaises libres en Syrie et, à la Libération, est nommé au cabinet du général de Gaulle, jusqu'en 1946. Il passera ensuite au commissariat général pour les affaires allemandes et autrichiennes, qu'il ne quittera guère pendant neuf ans, gravissant les échelons du Quai d'Orsay à la direction Europe,



jusqu'à devenir, de février 1955 à janvier 1956, conseiller au cabinet d'Antoine Pinay, ministre des affaires étrangères.

Sa carrière européenne connaît alors une longue interruption : il est directeur général des affaires marocaines et tunisiennes lors de la proclamation de l'indépendance des deux protectorats, puis ambassadeur en Ethiopie de juillet 1956 à mars 1960, directeur des affaires africaines et malgaches au Quai

d'Orsay, puis ambassadeur en Tunisie d'août 1962 à mars 1970. A cette date, Jean Sauvagnargues retrouve Bonn, où il est nommé ambassadeur et où il négocie notamment l'accord à quatre du 3 septembre 1971 par lequel les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'URSS codifient le statut de Berlin et où il est l'artisan de la mise en œuvre du traité d'amitié et de coopération franco-allemand.

En mai 1974, le président Valéry Giscard d'Estaing, qui vient d'être élu président de la République et cherche à relancer la construction européenne par l'entente franco-allemande, le nomme ministre des affaires étrangères. A ce poste difficile – la politique étrangère est en fait conçue à l'Élysée –, Jean Sauvagnargues sera souvent en butte aux critiques et lorsque, en août 1976, Raymond Barre succédera à Jacques Chirac comme premier ministre, il sera remplacé par Louis de Guiringaud à la tête du Quai d'Orsay. Jean Sauvagnargues finira sa carrière de diplomate comme ambassadeur à Londres de 1977 à 1981.

Daniel Timsit

Le rêve d'une Algérie plurielle

SI PEU QUE J'AI CONNU Daniel Timsit comme médecin, comme écrivain, comme politique, il n'était pas de ceux qui se laissent facilement oublier. Il avait, la dernière fois que je l'ai vu, au printemps de cette année qui le vit disparaître vendredi 2 août, quelque chose de déterminé et en même temps d'infirmité fragile.

Daniel Timsit est né à Alger le 16 décembre 1928, dans une famille juive devenue française par le décret Crémieux (1870). Son père est petit commerçant en tissus et sa mère est la fille du grand rabbin de Constantine. Exclu du lycée Bugeaud sous le proconsulat de Weygand qui applique plus sévèrement qu'en France la politique anti-juive de Vichy, il peut reprendre ses études après le débarquement allié. C'est alors qu'il milite aux Jeunesses communistes, puis aux étudiants du PCA, où il devient le camarade et l'ami de Maurice Audin et de sa future épouse, Josette Sempe. C'est essentiellement pour se rapprocher de la masse des Algériens qu'il milite dans ce parti. Le 1^{er} mai 1945, il défille à Alger avec les nationalistes. Une semaine après, c'était dans le Constantinois la « répétition générale » de ce qui se produira après le 1^{er} novembre 1954. Etudiant en médecine depuis 1951, il ne renonce aucunement à ses idées. Ses amis de jeunesse s'appellent aussi Kateb Yacine et Mohamed Dib.

Communiste réduit à la clandestinité, Daniel Timsit organise avec les étudiants nationalistes et les disciples européens d'André Mandouze, fort nombreux à la faculté des lettres, la première grève à l'université



contre la torture. Nous sommes alors à la fin de 1955. Pendant que Guy Mollet et Robert Lacoste s'enfoncent dans la répression et la torture, Daniel Timsit organise pour le FLN un laboratoire d'explosifs qu'il croit destinés au seul maquis.

MAURICE AUDIN, « L'ARCHANGE »

Arrêté en octobre 1956, il est battu mais non torturé. Quand il est emprisonné à Barberousse, un gardien lui dit : « Tu es grand, on va te raccourcir. » Il échappe pourtant à la condamnation à mort grâce au témoignage en sa faveur de son patron à l'hôpital, le professeur Lévy-Valensi. En prison, à El-Har-rach, à Lambèze, à Marseille, à Angers, il rédige son extraordinaire journal, où il note toutes ses lectures, de la Bible à Shakespeare, les mots de ses gardiens, humains ou brutaux, ses amours, ses liens avec sa famille qui ne le renia pas, son apprentissage de l'arabe, ses espérances et ses illusions.

C'est en décembre 1960, aux Peti-

tes Baumettes, qu'il comprend qu'il faut renoncer à l'utopie d'une Algérie plurielle pour laquelle Fernand Iveton avait donné sa vie et Timsit et Harbi risqué la leur. Ce journal a été publié sans retouches, sous le titre *Récits de la longue patience* (Bouchène-Flammariou, 2002). C'est dans ce texte qu'il évoque la figure, un « archange » dit-il, de son ami Maurice Audin, « disparu » le 21 juin 1957. Libéré, Daniel Timsit passe à Paris ses derniers examens de médecine et rentre à Alger tenter, sans trop d'illusions, l'expérience fraternelle dont il avait rêvé. Il collabore avec plusieurs ministres, notamment à la réforme agraire. Après le coup d'Etat de juin 1965, il exerce quelques mois comme médecin à Alger, puis quitte le pays et devient à Paris à la fois un spécialiste d'endocrinologie et un généraliste, une sorte de médecin des pauvres comme il y en avait au XIX^e siècle. A la fin de 1960, il épouse Monique Antoine, avocate qui fut constamment – et discrètement – sur la brèche pendant le conflit algérien.

Il devient aussi un écrivain, dont le ton, mêlé de perspicacité, d'ironie et de tendresse, a quelque chose d'unique. Avant le *Journal*, c'est *Algérie, récit anachronique* et *Suite baroque, histoire de Joseph, Slimane et de nuages* (Bouchène, 1998 et 1999). Daniel Timsit revit l'Algérie qu'il a rêvée et qui, peut-être, n'était pas entièrement impossible. Sans doute a-t-elle été tuée en février 1956, quand Guy Mollet capitula devant l'émeute.

Pierre Vidal-Naquet

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Août 1932-août 2002.

Joyeux anniversaire,

Maman.

De la part de tes Bijoux,
et des Bijoux de tes Bijoux.

Mariages

Jennifer SABATIER

et
Christophe WATTRELOT
se marient, le samedi 10 août 2002, à Saint-Félix-Lauragais.

Leurs familles et amis leur souhaitent beaucoup de bonheur.

Décès

– M. René Bazzanella,
son époux,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants,
sont attristés de faire part du décès, subit de

Me Annette BAZZANELLA,
née GARNIER,

le 4 août 2002, dans sa soixante-dixième année.

La levée du corps aura lieu au funérarium de Villeteuse (Seine-Saint-Denis), 95, rue Marcel-Semba, le vendredi 9 août, à 11 heures, suivie de l'inhumation au cimetière principal d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), à 11 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, avenue Carnot,
75017 Paris.

– Pierre, Françoise,
Jessica et Arthur,
ont l'immense douleur d'annoncer le décès de

Michel BERTRAND,

survenu le 2 août 2002, à l'âge de quarante-quatre ans.

– Le Père Jean-Noël Audras,
provincial de France,
La communauté jésuite de Strasbourg,

André et Jeanne-Marie Bussery,
son frère et sa belle-sœur,
Henri et Catherine Bussery-Six,
Marie et Jean-Christophe Bussery-Dupuis,
Anne et Alain Bussery-Sochon,
Claire Bussery (†),
Claude et Patrick Bussery-Michaudel,
ses neveux et ses nièces,
Pierre-Henry, Benoît et Joachim,
Lucie et Antoine,
Moïse,
Alix et André (†),
Roxane, Gabrielle et Paco,
ses petits-neveux et ses petites-nièces,
Les familles Bussery, Régaldou,
Chalayer, Ulmann, Chaponneaux,
ont la tristesse de faire part du retour auprès du Père, dans sa soixante-dixième année, le 7 août 2002, de

Henri BUSSERY, SJ,

prêtre depuis 1967,
ancien élève

de l'École polytechnique (X 52),
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur de l'Office catholique
d'information et d'initiative pour
l'Europe (Ocipe), à Strasbourg,
ancien aumônier national du MCC,
ancien secrétaire général de la
commission sociale de
l'épiscopat français.

Il vous invitent à participer ou à vous unir d'intentions à la cérémonie religieuse qui aura lieu, le lundi 12 août, à 8 h 30, en la cathédrale de Strasbourg.

Son inhumation aura lieu dans l'intimité à Strasbourg.

Une messe à sa mémoire sera célébrée ultérieurement, à Paris.

Ni fleurs ni couronnes.

Les offrandes que vous souhaiteriez faire peuvent être adressées au CCFD ou à Solidarités nouvelles contre le chômage.

Merci Seigneur pour sa vie *ad majorem Dei gloriam.*

Communauté jésuite,
6, rue Wencker,
67000 Strasbourg.
André et Jeanne-Marie Bussery,
19 bis, avenue de la Terrasse,
91260 Juvisy-sur-Orge.

RUBRIQUE

IMMOBILIÈRE/AGENDA
Tous les mercredis datés Jours
TARIFS 2002

► PARTICULIERS : FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : 93 € / 610,04 F TTC
- 4 Parutions : 132 € / 865,86 F TTC
18,50 € / 121,35 F TTC la ligne suppl.

► ABONNÉS : FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : 80 € / 524,77 F TTC
- 4 Parutions : 112 € / 734,67 F TTC
17,50 € / 114,79 F TTC la ligne suppl.
☎ 01.42.17.39.80 - Fax : 01.42.17.21.36

– Paris. Nice. Buenos Aires. Milan.
New York. Miami.

Marc et Colette Farhi,
Robert et Andrée Farhi,
Régine Farhi Amiel,
François Joseph et Sophie Farhi,
ses enfants,

Vicky Barki,
Denise Totah,
ses sœurs,

Jean-Pierre et Claude Farhi,
Philippe Farhi,
Philippe et Nazha Amiel,
Michel Amiel,
Luis Farhi,
Alec Farhi,
Delphine et Patrick Nicolini,
Sébastien Farhi,
ses petits-enfants,

Les familles Hakim, Stambouli,
Barki, Totah, Algazi,
ont la tristesse de faire part du décès de

Lucie FARHI,
née HAKIM,

survenu le 3 août 2002, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans.

L'inhumation a eu lieu le mardi 6 août, au cimetière parisien de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Régine Farhi Amiel,
2 bis, square Henry-Paté,
75016 Paris.

– Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Bernard GROSJEAN,
directeur au ministère de la justice,

survenu le 5 août 2002, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Saturnin, place de l'Eglise, Antony (Hauts-de-Seine), le vendredi 9 août, à 10 heures.

Que son âme trouve la paix.

– Verneuil-sur-Seine (Yvelines).

M. et Mme Henri James,
ses grands-parents,
M. et Mme Jean-Claude James,
ses parents,
Pierrick et Lucie,
son frère et sa sœur,
Ses oncles et ses tantes,
Les familles James, Maupoil,
Reumeau,
Ses amis du lycée international de Saint-Germain-en-Laye et des classes préparatoires du lycée Hoche, à Versailles,
Ses nombreux amis,
ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

Bruno JAMES,

survenu à l'âge de vingt ans.

Ses obsèques auront lieu en l'église de Monestier (Allier), le samedi 10 août 2002, à 15 heures.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Verneuil-sur-Seine (Yvelines), le vendredi 9 août, à 16 heures.

– M. et Mme William Hoffman,
ses enfants,

Et les familles de Looze, Fradetel,
Haas,
ont la douleur de faire part du décès, le 5 août 2002, à Saint-Cloud, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, de

Mme Lucienne de LOOZE,
chevalier de la Légion d'honneur,
docteur en médecine,
ancien chef de service
à l'Institut Pasteur.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2014-14th Avenue W.
Seattle-WA 98119,
USA.

– Le président,
Denis Kessler,
Les délégués généraux,
Et le personnel de la Fédération française des sociétés d'assurances, ont la très grande tristesse de faire part du décès, le 6 août 2002, de

M. Jean-Pierre MOREAU,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
ancien délégué général de la FFSA.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 9 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Charles de Monceau, 22 bis, rue Legendre, Paris-17^e.

FFSA,
26, boulevard Haussmann,
75009 Paris.

Marie-Hélène PHAM The Lai,
dite Lili.

Avec toi, c'est tout un pan de notre mémoire collective qui s'en allait.

Nous voulions partager les peines qui frappent les familles Pham et Masure et assurer Lai et leurs enfants de notre amitié.

Au nom des anciens résidents d'Antony (1960-1965).

Trinh Van Thao.

Monique B. THÉVENET,
née PAYRE,

est décédée le 3 août 2002.

Elle a été inhumée au cimetière d'Aouste-sur-Sy, en présence de ses enfants et petits-enfants.

Nous rappelons à votre souvenir son époux,

Bernard,

mort le 11 mai 2001.

Monvert,
26400 Aouste-sur-Sy.

Serge WALRAND,
architecte DPLG,

décédé le 3 août 2002, sera inhumé le 9 août, à 11 h 30, à Versailles, au cimetière des Gonards.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Morlaix. Paris. Rennes.

Mme Jacques Roué,
sa mère,
Sa famille
Et ses proches,
profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie et de soutien reçus à l'occasion du décès de

René ROUÉ,

médecin-chef de service hors classe,
professeur au Val-de-Grâce,
chef du service des maladies infectieuses et tropicales
à l'IIHA Bégin,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs prières, l'envoi de fleurs, se sont associées à leur peine.

Anniversaires de décès

– Le 9 août 1998, décédait à Migdal (Israël)

Rassak ABDELKADER,
arrière-petit-fils de l'émir Abdelkader,
écrivain progressiste,
ardent défenseur de l'Etat d'Israël.

Que sa mémoire soit bénie.

Mathilde BALLON,
juriste passionnée d'art,

nous quittait prématurément, à l'âge de trente-six ans, le 9 août 2000.

Tous ceux qui l'ont connue sont conviés à célébrer sa mémoire.

– Le 8 août 2000, disparaissait

le professeur
André DEMICHEL.

Ne l'oublions pas.

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE
VOTRE ABONNEMENT
PENDANT VOS VACANCES :

• Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la « une » de votre journal).

• Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR
LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE	FRANCE
2 semaines (13 n°)	14,60 € (95,77 F)
3 semaines (19 n°)	21,10 € (138,41 F)
1 mois (26 n°)	26,35 € (172,84 F)
2 mois (52 n°)	57,60 € (377,83 F)
3 mois (78 n°)	85,60 € (561,50 F)
12 mois (312 n°)	301,50 € (1.977,71 F)

Offre valable jusqu'au 31/08/2002

Vous êtes abonné(e)

Pour les suspensions ou transferts vacances : 0 825 022 021 (0,15 € TTC la minute) ou par Internet : www.lemonde.fr (Rubrique « le quotidien/abonnements »)

Votre numéro d'abonné (impératif) : _____
Prénom : _____ Nom : _____

Commune de résidence habituelle (impératif) : _____

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)
du : _____ au : _____

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)
du : _____ au : _____

Votre adresse de vacances :
Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____

Votre adresse habituelle :
du : _____ au : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____

Votre adresse habituelle :
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____

Votre règlement : Chèque bancaire ou postal joint
 Carte bancaire n° : _____

En France métropolitaine uniquement.
Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements
60646 Chantilly Cedex

Date et signature obligatoires :

ENTREPRISES

LA CRISE FINANCIÈRE

Martin Ebner, trublion de la finance helvétique, a dû céder le contrôle des quatre fonds avec lesquels il agitait le capitalisme suisse depuis des années. C'est à ce prix qu'il a pu négocier un **MORATOIRE** sur sa dette

avec ses banques créancières. Les termes de l'accord sont peu transparents. Selon le *Financial Times*, la **DETTE** du groupe atteint 6,5 milliards de francs suisses, garantis à 90% par des actions. M. Ebner a

reconnu avoir sous-estimé l'ampleur de la baisse des marchés et n'avoir pas assez diversifié ses placements. Coïncidence ? La **BANQUE NATIONALE SUISSE** a baissé ses taux dès le 26 juillet pour limiter les

turbulences boursières, bien avant qu'il en soit question dans les autres pays. Plusieurs grandes sociétés de la cote suisse, Crédit Suisse, ABB, la Bâloise, ont été emportées dans une spirale baissière en Bourse.

La finance suisse ébranlée par la chute de Martin Ebner

Actionnaire de plusieurs entreprises-phares helvétiques – Credit suisse, la Bâloise, Roche ou encore ABB –, l'investisseur milliardaire a dû céder le contrôle de ses quatre sociétés d'investissement en échange d'un moratoire sur une dette vertigineuse

SI TOUTES les places financières du monde sont secouées par le dégonflement de la bulle Internet et par l'effondrement des Bourses, Zurich ressent le séisme plus que tout autre. Son investisseur vedette, le financier Martin Ebner, s'est vu contraint de céder le contrôle des quatre fonds avec lesquels il agitait le capitalisme suisse depuis plusieurs années et de négocier un moratoire sur sa dette avec huit grandes banques.

Mercredi 31 juillet, le milliardaire a annoncé que son groupe BZ avait cédé le contrôle de ses filiales détenues à plus de 50% à la Banque cantonale de Zurich (ZKB), la troisième banque du pays, pour un montant non précisé. BZ Holding a ainsi réduit sa participation à 5% dans les sociétés d'investissement BK Vision, Pharma Vision et Stillhalter Vision, et à 16,5% dans Spezialitäten Vision, la moins performante des quatre. Les portefeuilles des ces sociétés sont estimés à plus de 2 milliards d'euros. En quelques mois, elles auraient perdu la moitié de leur valeur. M. Ebner conserve par ailleurs des participations directes dans plusieurs grandes entreprises.

S'il n'a pas fait de commentaire sur ce sujet, M. Ebner a parallèlement renégoié sa dette avec ses

créanciers. Selon le *Wall Street Journal*, l'accord auquel il serait parvenu avec les banques (en tête desquelles se trouve la Landesbank du Bade-Wurtemberg, la Westdeutsche Landesbank, Bank Austria, Crédit Suisse et d'autres établissements régionaux suisses) lui permettrait de ne pas avoir à affronter immédiatement des échéances de remboursement s'élevant à 3 milliards de francs suisses (2,07 milliards d'euros).

Dans le même temps, la Commission fédérale des banques (CFB) a resserré sa surveillance de la BZ Bank, la banque du financier. « *Il ne faut pas s'étonner que les fortes fluctuations du marché nous incitent à exiger des rapports quotidiens de la BZ Bank* », a expliqué au *Temps* Kurt Bucher, vice-directeur de la CFB, même si selon lui « *la situation de la BZ Bank est satisfaisante car elle remplit sans restrictions toutes les exigences réglementaires* ». Sur les 50 000 actionnaires des sociétés Vision de M. Ebner, 20 000 sont clients de la banque.

Le *Financial Times* de jeudi 7 août évalue la dette du groupe envers les banques à 6,5 milliards de francs suisses, garantis à 90% par des actions. D'autres l'estiment à 10 milliards. Le quotidien britannique précise que certaines

L'EMPIRE DÉCHU

Principales participations des fonds de Martin Ebner

	au 30 juillet	avant	cours du titre depuis le début de l'année
ABB (équipement électrique)	9,7%	10,1%	- 59,38%
Bâloise (assurance)	10,9%	20,1%	- 45,72%
Crédit suisse (banque)	>5,0%	9,7%	- 57,63%
Hero (alimentation)	>5,0%	10,6%	- 21,57%
Investar (holding)	9,0%	10,2%	- 48,91%
Lonza (chimie)	19,8%	23,9%	- 18,25%
Tularik (biotechnologie)	>5,0%	25,4%	- 68,07%
Intershop (logiciels)	94,0%	94,0%	- 41,01%
Pirelli (holding)	7,8%	7,8%	- 49,58%
Rieter (industrie)	21,4%	21,4%	- 13,57%

Le financier a cédé fin juillet la majorité de ses quatre sociétés de participation cotées en Bourse (BK Vision, Pharma Vision, Spezialitäten Vision et Stillhalter) à la Banque cantonale de Zurich. Il a aussi réduit ses participations dans des sociétés suisses de premier plan.

Source : BZ Group, Handelsblatt, Wall Street Journal

banques créditrices de M. Ebner ont vendu une partie des titres gagés (ABB, CS Group, Baloise, Hero, Lonza...) dans la crainte de ne pas pouvoir récupérer leur créance.

Les cessions en question ne sont

pas mineures. M. Ebner a révélé que sa participation dans la banque Credit Suisse, par exemple, était passée de 9,7% à moins de 5%, que celle dans la compagnie d'assurance la Bâloise, avait été ramenée de 20,1% à 10,9%, qu'il

détenait moins de 5% du groupe agro-alimentaire Hero, contre plus du double il y a quelques temps.

Ces ventes de titres, et la crainte que d'autres ne soient nécessaires, ont entraîné plusieurs actions de la Bourse de Zurich, en particulier le groupe d'équipements électriques ABB et la banque Crédit suisse, dans une spirale baissière.

Comment M. Ebner en est-il arrivé là ? Il a reconnu avoir sous-estimé l'ampleur du marché baissier et n'avoir pas assez diversifié ses placements. En outre, l'utilisation de la dette par les sociétés Vision pour accroître leur performance – la dette pouvant représenter jusqu'à un tiers du bilan – a démultiplié les gains en période de hausse, mais aussi les pertes lorsque la tendance est à la baisse. Par ailleurs, les observateurs pensent que BZ Group a recouru de façon importante aux produits dérivés.

Cette politique de recours à l'effet de levier a fait plonger le financier, qui avait pourtant su, comme l'investisseur américain Warren Buffett, éviter de se laisser séduire par les sirènes d'Internet.

Si la chute de M. Ebner réjouit certains observateurs suisses qui lui reprochaient son cynisme économique et sa décision d'installer son entreprise dans le canton de

Schwyz, à 40 km de Zurich, pour économiser quelques dizaines de millions de francs suisses d'impôt, d'autres regrettent qu'il passe sous l'influence de banquiers suisses plus institutionnels. Il risque de ne plus jouer le rôle de trublion, poussant les entreprises helvétiques les plus fermées à plus de transparence.

C'est aussi un coup dur porté au capitalisme populaire en Suisse

ce ou de mouvement. C'est aussi un coup dur porté au capitalisme populaire en Suisse. L'avocat zurichois Hans-Jakob Heitz, défenseur des petits actionnaires, le regrette : « *Les PME suisses ont grand intérêt à lever du capital auprès du public. Or ce dernier risque de mettre tout le monde dans le même panier – les entreprises créant de la richesse et les fonds de placements à la Ebner.* »

Service Entreprises avec *Le Temps*

Controverse autour du sauvetage des fonds

L'OPÉRATION de sauvetage des fonds du financier suisse Martin Ebner soulève des questions dans les milieux financiers helvétiques. Car ni lui ni les banques qu'il ont participé à l'opération ne sont loquaces.

► **Pourquoi est-ce la Banque cantonale zurichoise (ZKB) qui a repris les quatre sociétés Vision alors qu'elle n'était pas, semble-t-il, le créancier le plus exposé ?** Officiellement, l'opération lui permet de disposer d'un seul coup de quatre véhicules d'investissement cotés en Bourse. La ZKB accroît ainsi ses fonds gérés de plus de 3 milliards de francs suisses (2,06 milliards d'euros). Elle est en outre un partenaire d'affaires de BZ Group depuis le départ. Mais d'autres considérations pourraient avoir incité le consortium bancaire qui a organisé le sauvetage à placer la ZKB sur le devant de la scène : cette banque cantonale, établissement de droit public qui bénéficie d'une garantie d'Etat, n'est pas cotée en Bourse et n'est donc pas tenue à une obligation d'information aussi stricte que d'autres. Ce qui permettrait de ne pas dévoiler l'ensemble des engagements liés à la transaction.

► **La Banque nationale suisse (BNS), banque centrale helvétique, a-t-elle décidé d'abaisser son taux directeur le 26 juillet pour sauver M. Ebner ?** La rumeur est de plus en plus insistante à Zurich. Si la BNS elle-même se garde bien de faire référence aux difficultés du BZ Group de M. Ebner, plusieurs sources ont fait état de l'inquiétude suscitée par cette affaire chez les responsables de l'institut d'émission. La baisse d'un demi-point du loyer de l'argent le 26 juillet était certes attendue par le marché, mais le moment choisi avait surpris. La BNS avait motivé sa décision par la chute du franc suisse et par la lenteur de la reprise conjoncturelle. Mais elle avait aussi évoqué le facteur de risque constitué par les turbulences boursières. Le marché était alors perturbé par des

rumeurs de faillites concernant certaines compagnies d'assurances (en particulier Zurich Financial Services), asphyxiées par le manque de fonds propres. Mais on peut penser aujourd'hui que les difficultés de Martin Ebner ont servi de catalyseur pour ce ballon d'oxygène accordé au marché financier suisse.

► **Les liens entre M. Ebner et le Crédit suisse posent-ils problème ?** Ils le pourraient. Selon le *Financial Times*, le Crédit suisse a mobilisé 1 milliard de francs suisses pour sauver M. Ebner, gros actionnaire de la banque (5% environ du capital). Cette somme, qui semble réaliste, serait couverte par des titres que la banque n'est pas obligée de vendre rapidement si son débiteur venait à faire défaut. Par ailleurs, le Crédit suisse n'est ni le principal créancier ni le chef de file du syndicat de banques venu au secours du financier. Mais, une fois de plus, l'affaire Ebner illustre les rapports incestueux du capitalisme suisse et le risque que ceux-ci influencent des décisions importantes. Une plainte pénale déposée à Zurich par Roger Jenny, ancien collaborateur de BZ Bank, devrait examiner si M. Ebner n'a pas bénéficié d'avantages indus dans d'autres affaires.

► **Les petits actionnaires ont-ils été floués ?** C'est ce qu'affirme Dominique Biedermann, de la fondation d'investissement Ethos, spécialiste de l'investissement éthique, qui regroupe 92 fonds de pension. Pour lui, les 50 000 personnes qui ont pris des parts de fonds Vision, dont M. Ebner détenait 25% des parts et une majorité des voix, « *se sont fait flouer* ». Les petits porteurs auraient dû en principe profiter aussi de l'offre de rachat de la ZKB. Mais ils ont signé une clause les privant de ce droit, « *ce qui les laisse avec leurs titres sur les bras* », note M. Biedermann.

Piotr Kaczor et Jean-Claude Pécelet (*Le Temps*)

L'enfant terrible de la finance helvétique

« **MISSIONNAIRE** du droit des actionnaires », « plus grand destructeur de places de travail », « magicien », « gremlin »... : les qualificatifs suscités par Martin Ebner,

■ PORTRAIT

Martin Ebner a écrit quelques-unes des grandes heures du capitalisme suisse

56 ans, sont aussi fleuris que son visage est lisse, son regard imperturbable au-dessus de son inamovible noeud papillon. Adulé ou haï, ce fils d'un lithographe d'origine allemande a secoué le monde de la finance et de l'industrie helvétiques.

Sa carrière commence en 1985. Courtier à la banque Vontobel, il décide de voler de ses propres ailes en fondant la BZ Bank. Six ans plus tard, il prend le contrôle du fonds Pharma Vision, dont la banque Merrill Lynch lui avait confié la gestion. D'autres « Vision » seront créés, de 1992 à 1994. M. Ebner a compris que la Bourse dépasse le cadre des initiés. Il bat la campagne pour ramener gros et petits investisseurs.

A partir de 1995, le banquier s'attaque à de gros poissons. Principal actionnaire de la banque UBS et deuxième du Crédit suisse, il conteste leur gestion, critique le rendement insuffisant et sera un catalyseur de la fusion UBS-SBS en 1997, qui coûtera cher en emplois. Au mieux de sa forme, il achète alors un tiers du capital de l'assureur Winterthur avant de le revendre au Crédit suisse avec 500 millions de francs suisses (342,7 millions d'euros) de bénéfice.

CONTRE-PERFORMANCE

Vers la fin des années 1990, le financier semble se calmer. Il délaisse les raids inamicaux et se tourne vers l'industrie (Alusuisse, fusionné avec Pechiney et Alcan, et Lonza). Il investit aussi massivement dans ABB et dans le groupe suédois de la famille Wallenberg, Investor. Mais ces deux décisions peu judicieuses aggravent les déboires boursiers des fonds Vision.

En tant qu'investisseur « actif », Martin Ebner a écrit quelques-unes des grandes heures du capitalisme suisse. « Actif » au point de siéger au conseil d'administration des sociétés dans lesquelles il investit (ABB et Lonza aujourd'hui, le groupe Roche lui ayant refusé un siège) pour mieux les valoriser. Ses socié-

tés « investissent sciemment dans un nombre relativement réduit de participations. En cela, elles se distinguent fondamentalement des fonds de placement anonymes, largement diversifiés », commente-t-il encore dans le dernier rapport semestriel des sociétés Vision. Selon lui, seule l'émergence d'un actionnaire puissant au sein d'une société est de nature à influencer son équipe de direction dans l'intérêt des actionnaires. Par son approche concentrée sur des valeurs de substance, sous-évaluées, Martin Ebner a souvent été comparé à l'investisseur américain Warren Buffett. Et, comme ce dernier, il a su résister aux mirages de la nouvelle économie.

La formule de M. Ebner, qui était celle du succès en période de boom des marchés, apparaît maintenant comme celle de la contre-performance. Pourquoi ? Dimanche 4 août, M. Ebner a battu sa coulpe sur deux points : une diversification insuffisante et une sous-estimation de l'ampleur du marché baissier. A la différence de l'approche disciplinée et patiente d'un Buffett, celle de Martin Ebner semblait excessivement « optimisée » par le recours à l'endettement et aux produits dérivés. Cela s'est retourné contre lui.

P. K. et J.-C. P. (*Le Temps*)

Edouard de Rothschild : « Certains PDG se focalisent trop sur la communication financière »

L'associé-gérant de la Banque Rothschild et Cie prône la séparation des activités de banque commerciale et de banque d'investissement



Comment analysez-vous la crise actuelle ?

Elle fait partie de la mondialisation des marchés, la reflète en quelque sorte, du fait que l'information est disponible partout en temps réel. Les conséquences des annonces sont donc instantanées. Des événements phares ont marqué les esprits et provoqué des mouvements de panique, accusés par certains incertitudes géopolitiques. Mais, s'il est normal qu'il y ait une correction, ces grands mouvements restent déconnectés des fondamentaux, qui sont sains.

Quelles peuvent être les répercussions macroéconomiques ?

Une partie importante de l'économie ne vient pas de la Bourse. Et, même si l'actionnariat populaire

s'est développé, en France, il n'atteint pas les niveaux américains. Les répercussions ne seront donc pas à la hauteur de la crise boursière. Mais une question mérite d'être posée : comment, globalement, la capitalisation boursière peut-elle croître de 10% à 15% par an alors que les économies occidentales ne progressent dans le même temps que de 2% à 3% ?

Les chefs d'entreprise sont en revanche plus inquiets...

Certains le sont. Une des contraintes des dirigeants d'entreprise est en effet l'état de la Bourse. Et actuellement certains se focalisent trop sur la communication financière. L'un des secrets de la réussite de l'investisseur américain Warren Buffett vient du fait que la communication financière de toutes les sociétés qu'il a rachetées a été prise en charge par la holding Berkshire Hathaway. Ses chefs d'entreprise n'ont ainsi pas été monopolisés par ce problème et se sont focalisés sur

les gains de parts de marché, non sur la gestion à court terme. De la même façon, ils n'ont pas reçu de stock-options.

Vous paraît-il nécessaire de réformer le système des stock-options ?

Le coût des stock-options devrait être traité comme une dépense courante de l'entreprise. Si on devait remplacer ce système, il faudrait que ce soit par une rémunération en cash, qui servirait à acheter les actions. L'intérêt du manager serait ainsi aligné sur celui de l'actionnaire. Mais il ne faut pas être dogmatique, certains ont su utiliser les stock-options intelligemment.

Quelles pistes de réforme suggérez-vous ?

Je n'ai pas la vérité universelle sur le sujet. La réflexion sur le gouvernement d'entreprise est un des éléments, puisqu'il permet un bon équilibre entre les actionnaires, le marché et les dirigeants. Certaines entreprises sont parvenues à établir

de vrais contre-pouvoirs, comme Lockheed, Unilever ou Thomson Multimedia. Je pense que la séparation de la fonction de représentation des actionnaires, occupée par le chairman (président), et de dirigeant opérationnel, occupée par le directeur général ou PDG, est un modèle qui a fait ses preuves, à condition qu'ils aient une démarche complémentaire.

Comment envisagez-vous la fonction d'administrateur ?

Je pense qu'il faut un nombre limité d'administrateurs au conseil ; la majorité d'entre eux ne doivent pas appartenir à l'entreprise. Plusieurs conseils d'administration de sociétés anglo-saxonnes prévoient des réunions sans les membres de la direction générale. Il est aussi important qu'un administrateur puisse parler librement avec des patrons opérationnels de l'entreprise, et pas seulement le PDG. Je pense en outre qu'aucun membre de la direction générale d'une entreprise

ne devrait faire partie de la commission des mandataires, qui propose la nomination de nouveaux administrateurs, ni du comité d'audit.

Comment définiriez-vous un administrateur indépendant ?

Il doit être indépendant de la direction générale et des actionnaires de référence. Il doit avoir des compétences dans le domaine de l'entreprise, être doté d'une personnalité assez forte pour conseiller, soutenir et parfois s'opposer aux dirigeants hors temps de crise. Par exemple, un banquier commercial ne peut être considéré comme un administrateur indépendant car il est potentiellement prêteur de l'entreprise. Autrement dit, un administrateur indépendant ne doit avoir aucune relation commerciale ni lien contractuel avec l'entreprise. En France, il est très difficile de trouver des personnes réunissant ces caractéristiques. C'est la même chose pour un avocat ou un banquier d'affaires.

Pensez-vous que plus de régulation soit nécessaire ?

Je ne suis pas pour un interventionnisme excessif mais favorable à ce que la profession des intermédiaires financiers s'organise. Il devrait y avoir une commission disciplinaire. Un tel projet nécessite une volonté politique, sans que ce soit l'Etat qui sanctionne. Par exemple, les entreprises doivent refuser de mandater des banques dont les analystes donnent des conseils d'achat et de vente sur une société cotée qu'elles voudraient racheter. On va se diriger vers une réglementation proche du Glass Steagall Act (la loi qui imposait aux Etats-Unis, avant son abolition en 1999, la séparation entre banque commerciale et banque d'investissement). Je ne suis pas sûr que, sur la distance, on ait des banques qui fassent à la fois des activités de marché et de conseil.

Propos recueillis par Pascale Santi et Elsa Conesa

ENTREPRISES

BOURSE

New York monte, l'Europe rechute

NEW YORK a terminé en forte hausse mercredi 7 août (+ 2,20 % pour le Dow Jones, + 1,70 % pour le Nasdaq), encouragé par les bons résultats du groupe informatique Cisco et par l'espoir que la Réserve fédérale américaine (Fed) baisse les taux d'intérêt la semaine prochaine. Les places européennes, en revanche, ont terminé en baisse : - 0,43 % pour le CAC 40 à Paris, - 0,89 % pour le Footsie 100 à Londres et - 2,89 % pour le DAX à Francfort. La veille, elles avaient réalisé des progrès considérables, avec des hausses de respectivement 5,44 %, 3,37 % et 7,08 %.

Cette pause a été marquée par une forte incertitude, avant que les prises de bénéfice l'emportent dans un contexte marqué par les mauvais indicateurs allemands : les commandes ont baissé de 3,2 % en juin et le nombre de chômeurs est repassé au-dessus des 4 millions en juillet. La Deutsche Bank estime désormais que la croissance sera de 0,5 % en Allemagne en 2002, tandis que la Société générale parle de 0,8 % pour la zone euro. La volatilité des marchés boursiers est la plus forte depuis 1987, les bonds boursiers reflétant le désarroi des investisseurs, les incertitudes sur la reprise économique et le rôle très actif des fonds spéculatifs.

Nouvelles Frontières et Corsair annoncent 320 suppressions d'emplois

Le voyageur français, filiale de l'allemand TUI, est victime de la crise. Les salariés de la compagnie aérienne se sont mis en grève 24 heures

LA CRISE provoquée par les attaques terroristes du 11 septembre 2001, amplifiée par le ralentissement économique, continue de secouer le monde du tourisme et du transport. Mercredi 7 août, le voyageur français Nouvelles Frontières, filiale du numéro un européen et mondial du secteur, l'allemand TUI (ex-Preussag), a annoncé la suppression de 320 emplois dont 170 dans sa filiale aérienne Corsair (qui compte 1 521 salariés). Cette annonce a aussitôt entraîné un mouvement de grève des salariés de la compagnie aérienne qui devait clouer au sol les avions de Corsair jusqu'à jeudi soir, 23 heures.

La direction de Nouvelles Frontières souhaite pouvoir limiter le nombre des licenciements en faisant notamment appel au volontariat, au non-renouvellement de contrats à durée déterminée ou en procédant à des reclassements internes. Nouvelles Frontières, qui emploie en France 1 671 salariés, présente depuis deux ans des comptes déficitaires ainsi qu'un endettement important. Le groupe, dont TUI ne possède pour l'instant que 30 %, devrait être définitivement intégré à l'opérateur allemand lorsque Bruxelles aura donné son accord, peut-être fin août.

La direction estime aujourd'hui que l'activité de voyageur doit être réorganisée, car « *le recul du marché touristique en France pour les mois passés nécessite une réduction supplémentaire des coûts* ». Cette restructuration, estime Ralf Corsten, président du directoire de Nouvelles Frontières, devrait permettre à l'entreprise de renouer avec les bénéfices dès 2003, année qui devrait voir, sauf accident, le redémarrage de l'activité touristique mondiale.

MANQUE DE TRÉSORERIE

Nouvelles Frontières s'est déjà séparé de plusieurs activités déficitaires ces derniers mois : la filiale voile VPM, la petite compagnie aérienne Aérolyon, ainsi que d'une vingtaine d'agences de voyages basées en Italie. Ces « *coûts exceptionnels de restructuration* » ont pesé à hauteur de 80 millions d'euros sur l'exercice 2001, qui s'est soldé par une perte nette de 109 millions d'euros, explique la direction du groupe. Pour Corsair, M. Corsten explique qu'il fallait « *adapter la flotte, ce qui sera fait par la sortie anticipée de deux avions* », en précisant que 20 % de la capacité offerte par les avions de la compagnie était affectés à des tiers qui réduisent leurs affrètements.

Nouvelles Frontières, l'un des fleurons du tourisme français, est étranglé depuis plusieurs années par un manque de trésorerie dans une branche qui génère de faibles marges. Et TUI, sa maison mère, est lui-même confronté à des difficultés. En effet, Après le 11 septembre, la guerre en Afghanistan, ainsi que l'attentat contre la synagogue de Djerba en Tunisie (qui avait fait 19 morts dont 14 Allemands clients de TUI), les touristes allemands, voyageurs invétérés, ont sensiblement revu leurs intentions de déplacement à la baisse. En début de saison, les réservations pour l'été étaient déjà inférieures de plus de 7 % à l'année précédente.

La situation paraît si inquiétante sur certaines destinations que M. Corsten, également membre du directoire de TUI, est allé début août à la rencontre des hôteliers tunisiens pour leur demander de baisser leur prix en 2003 afin d'encourager les touristes à revenir. Tous ces éléments devraient se traduire par la baisse du résultat d'exploitation du numéro un mondial du voyage et par un plan de restructuration qui entraînera la suppression de 2 200 emplois.

François Bostnavaron

LES BOURSES DANS LE MONDE 8/8, 9h48

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
UNION EUROPÉENNE									
ALLEMAGNE	DAX Index	3565,04	8/8	2,87	5467,31	19/3	3235,37	6/8	17,90
	Euro Neu Markt Price IX	521,72	8/8	1,22	1212,43	4/1	494,98	6/8	
AUTRICHE	Austria traded	1121,17	8/8	-0,13	1368,18	2/5	1089,00	6/8	11,90
BELGIQUE	Bel 20	2165,38	8/8	2,18	2906,75	24/4	1930,33	24/7	11,10
DANEMARK	Horsens Bnex	214,74	8/8	1,13	280,92	26/3	196,97	24/7	13,50
ESPAGNE	Ibex 35	6307,60	8/8	3,54	8608,50	4/1	5815,60	6/8	15,80
FINLANDE	Hex General	5063,81	8/8	0,54	9224,38	4/1	4711,08	24/7	13,10
FRANCE	CAC 40	3355,34	8/8	2,59	4720,04	4/1	2898,60	24/7	16,60
	Mid CAC	1602,27	7/8	-0,37	2176,89	2/4	1580,19	24/7	13,50
	SBF 120	2356,47	8/8	2,25	3263,90	28/3	2073,22	24/7	16,70
	SBF 250	2203,99	7/8	-0,38	3081,89	28/3	2067,69	24/7	16,30
	Indice second marché	2080,18	7/8	0,14	2567,01	15/5	2077,37	6/8	13,00
	Indice nouveau marché	606,21	8/8	1,06	1175,41	7/1	583,13	6/8	
GRÈCE	ASE General	2127,12	8/8	0,00	2655,07	3/1	2023,19	24/7	15,10
IRLANDE	Irish Overall	4271,14	8/8	0,31	6085,02	18/1	3901,53	24/7	11,00
ITALIE	Milan Mib 30	24959,00	8/8	1,77	33548,00	17/4	22698,00	24/7	16,80
LUXEMBOURG	Lux Index	836,27	7/8	-0,86	1169,47	14/1	821,61	30/4	16,10
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	348,87	8/8	3,47	531,45	18/4	303,72	24/7	13,60
PORTUGAL	PSI 20	5891,65	8/8	1,69	7998,50	4/1	5787,22	6/8	13,60

EUROPE Jeudi 8 août 9h48

INDICES	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
AUTO MOBILE	2640,96	-2,97
PRODUIT DE BASE	223,08	-3,17
CHIMIE	155,91	-1,03
TÉLÉCOMMUNICATIONS	278,75	-2,17
CONSTRUCTION	303,75	-3,23
CONSUMMATION CYCLIQUE	177,27	-1,62
PHARMACIE	93,93	-2,71
ÉNERGIE	390,35	-2,09
SERVICES FINANCIERS	290,54	-2,14
ALIMENTATION ET BOISSON	163,29	-1,98
BIENS D'ÉQUIPEMENT	212,79	-2,05
ASSURANCES	277,48	-1,78
MÉDIAS	192,67	-2,87
BIENS DE CONSOMMATION	149,51	-2,64
COMMERCE ET DISTRIBUTION	228,96	-2,02
HAUTE TECHNOLOGIE	221,09	-2,37
SERVICES COLLECTIFS	243,31	-2,40
	229,03	-1,91

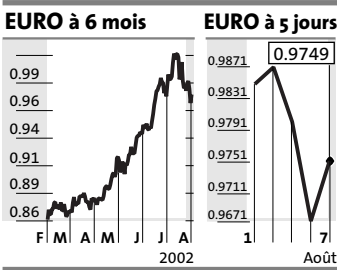
LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX	Code	Cours	% var. pays
ABN AMRO HOLDING	NL	15,38	-7,18
AERON NV	NL	12,50	-4,60
AIR LIQUIDE	FR	138,90	-1,46
ALCATEL A	FR	4,82	-2,99
ALLIANZ N	AL	127,50	-1,51
AVENTIS	FR	68,20	-2,87
AXA	FR	12,44	-2,39
BASF AG	AL	40,03	-2,20
BAYER	AL	22,24	-4,46
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	19,73	-5,79
BVVA	ES	9,31	-5,20
BNP PARIBAS	FR	47,90	-2,46
BSCH	ES	6,75	-8,00
CARREFOUR	FR	41,59	-4,08
DAIMLERCHRYSLER N	AL	43,65	-2,34

MARCHÉ DES CHANGES 8/8, 9h48

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,82926	0,97170	1,53540	0,66469
TOKYO (¥)	120,59000		117,14000	185,15000	80,16353
PARIS (€)	1,02920		0,85335	1,58010	0,68400
LONDRES (£)	0,65130		0,63280		0,43292
ZURICH (FR. S.)	1,50445		1,46195	2,30990	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4267	7,4289
COURONNE NORVÈGE	7,4635	7,4665
COURONNE SUÉDOISE	9,3004	9,3034
COURONNE TCHÉQUE	30,5204	31,0189
DOLLAR AUSTRALIEN	1,8233	1,8250
DOLLAR CANADIEN	1,5333	1,5341
DOLLAR HONGKONG	7,5764	7,5798
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1359	2,1415
FORINT HONGROIS	244,4042	245,1851
LEU ROUMAIN	32068,0000	32132,0000
ROUBLE	30,5320	30,8320



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	4178,80	8/8	2,06	5362,29	4/1	3625,89	24/7	14,70
	FTSE techMark 100 index	750,21	8/8	1,21	1569,61	4/1	704,92	24/7	
SUÈDE	OMX	518,26	8/8	2,27	878,88	4/1	468,52	24/7	19,00
EUROPE									
HONGRIE	Bux	6986,00	7/8	-1,94	9019,42	7/5	6546,35	26/7	9,30
ISLANDE	ICEX 15	1264,48	7/8	-0,29	1413,85	21/3	1142,61	7/1	
POLOGNE	WSE Wig index	12718,66	7/8	-1,26	16423,34	25/1	12436,83	26/7	163,60
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	447,60	8/8	0,43	479,39	10/5	384,60	2/1	
RUSSIE	RTS	325,81	7/8	3,76	425,42	20/5	256,75	28/12	
SUISSE	Swiss market	5173,70	8/8	2,36	6740,60	17/5	5490,50	26/6	15,90
TURQUIE	National 100	10585,77	8/8	0,60	15071,83	8/1	8514,03	3/7	13,00
AMÉRIQUES									
ARGENTINE	Merval	356,58	7/8	2,66	471,33	6/2	267,73	14/6	16,90
BRÉSIL	Bovespa	9869,60	7/8	1,17	14495,28	18/3	9155,37	26/7	7,50
CANADA	TSE 300	6486,73	7/8	-0,50	7992,70	7/3	5992,14	24/7	18,30
CHILI	Ipsa	88,36	8/8	2,53	102,37	4/1	79,19	24/7	15,20
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	8456,15	7/8	2,20	10673,09	19/3	7532,66	24/7	17,80
	Nasdaq composite	1280,90	7/8	1,70	2098,87	9/1	1192,42	24/7	35,30
	Nasdaq 100	3159,08	7/8	1,90	4710,22	9/1	356,34	5/8	34,90
	Wilshire 5000	8297,96	7/8	1,77	10983,40	19/3	7396,62	24/7	
	Standards & Poors 500	876,77	7/8	2,00	1176,96	7/1	775,67	24/7	17,30
MEXIQUE	IPC	5855,90	7/8	1,89	7611,12	11/4	5500,75	5/8	10,00

FRANCFORT

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
KINOWELT MEDIEN	0,30	-66,67
SER SYSTEMS	0,08	-60,00
CYBERNET INTERNET	0,24	-41,18
BIODATA INF TECH	0,11	-37,50
M&S ELEKTRONIK	0,04	-33,33
WASHECT	2,25	-27,12
METABOX	0,27	-22,73
Plus mauvaises performances		
CEYONIQ	0,02	-33,33
GENESCAN EUROPE	0,70	-31,37
FORTUNECITY.COM	0,05	-28,57
INTERINAMENT	1,31	-20,12
FLUXX.COM	0,83	-19,42
ADORI N	1,95	-19,09
BRUEDER MANNESMANN	1,45	-18,54

LONDRES

Valeur	Cours de clôture (£)	% var.
Meilleures performances		
QXL RICARDO	0,01	-11,11
BURBERRY GROUP	1,66	-10,67
STANDARD CHARTERED	6,70	-10,02
HMV GROUP	1,18	-7,50
MARCONI	0,04	-7,14
PERSIMMON	3,75	-6,77
G WIMPEY PLC	2,60	-6,45
Plus mauvaises performances		
SCOUT.COM	0,06	-12,50
BRITISH BIOTECH PL	0,06	-8,33
BALTIMORE TECHNOL	0,06	-7,69
BOOKHAM TECHNOLOGY	0,63	-7,35
ROYAL BK SCOT.GRP	14,43	-5,69
SAGE GROUP	1,16	-5,50
WPP GROUP	4,36	-4,29

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 8/8	Taux 1 j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,29	3,34	4,71	5,06
ROYAUME-UNI	3,77	3,96	4,75	4,68
ITALIE	3,29	3,34	4,78	5,24
ALLEMAGNE	3,29	3,34	4,62	5,11
JAPON	0,05	0,07	1,12	1,93
ÉTATS-UNIS	1,86	1,76	4,39	5,39
SUISSE	0,75	0,79	2,95	3,57

MARCHÉS A TERME LE 8/8, 9h48

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	8/2	3337,00	3356,00	424051
EURO NOTIO.	9/2		88,40	5
EURO ST. 50	9/2		2628,00	680
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	9/2	110,62	110,55	809952
LONDRES				
EURIBOR 3M.	9/2	96,72	96,70	384341
NEW YORK				
DOW JONES S. & POORS	9/2	8380,00		

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Jeudi 8 août 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	32,80	32,31	1,52	-19,66	49,00	30,53	1,05	12040
AFFINE	38,70	38,65	0,13	-4,72	40,05	30,34	1,40	3610
AGF	37,34	36,36	2,70	-30,72	58,50	30,10	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	13,60	13,25	2,64	-17,27	21,19	12,40	0,22	3112
AIR LIQUIDE	138,60	136,90	1,24	-0,93	160,00	121,60	3,20	12007
ALCATEL A	4,77	4,68	1,92	-75,15	21,62	4,32	0,16	13000
ALCATEL O	2,63	2,50	5,20	-65,93	9,62	1,61	0,10	13015
ALSTOM	9,11	8,95	1,79	-22,00	15,24	8,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. #	15,46	15,12	2,25	-69,53	66,40	13,01	2,00	3463
ARBEL	3,40	3,40	n/d	9,67	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	160,00	158,00	1,27	0,31	201,00	151,19	6,20	4524
ASF	24,24	24,20	0,17	n/d	28,20	23,00	n/d	18415
ATOS ORIGIN	38,80	38,30	1,31	-47,24	94,40	36,85	n/d	5173
AVENIS	67,45	66,30	1,73	-15,42	85,95	52,75	0,58	13046
AXA	12,40	12,15	2,06	-47,16	26,09	8,80	0,56	12062
BACOU DALLOZ	n/d	76,75	n/d	-12,78	138,00	76,00	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA	135,50	136,40	-0,66	11,89	147,00	122,50	7,58	12018
BEGHIN SAY	37,60	37,80	-0,53	-7,84	45,90	36,52	1,70	4455
BIC	34,50	34,20	0,88	-10,06	44,66	32,17	0,36	12096
BNP PARIBAS	47,41	46,75	1,41	-5,65	61,85	36,35	1,20	13110
BOLLORE	238,90	236,00	1,23	-0,54	262,00	225,50	3,00	12585
BOLLORE INV.	45,96	45,95	0,02	-10,49	55,00	42,00	0,25	3929
BONGRAIN	n/d	49,95	n/d	11,00	59,80	41,70	1,45	12010
BOUYGUES	22,61	22,00	2,77	-38,55	38,95	20,40	0,36	12020
BOUYGUES OFFS.	60,08	60,08	n/d	50,01	62,00	38,60	1,10	13070
BULL #	0,48	0,47	2,13	-60,97	1,36	0,40	n/d	5260
BURELLE (LY)	n/d	64,40	n/d	29,76	68,00	49,63	0,60	6113
BUSINESS OBJECTS	17,20	16,60	3,61	-54,19	51,00	15,61	n/d	12074
CANAL +	4,35	4,40	-1,14	21,50	4,75	3,43	0,18	12546
CAP GEMINI	31,85	31,07	2,51	-60,72	90,70	29,30	0,40	12533
CARBONE-LORRAINE	28,01	28,00	0,04	-6,63	39,48	23,51	0,80	3962
CARREFOUR	41,50	39,96	3,85	-28,93	58,80	36,33	0,56	12017
CASINO GUICH.ADP	52,20	51,30	1,75	-16,48	67,30	51,05	1,58	12113
CASINO GUICHARD	72,40	71,00	1,97	-16,44	89,90	70,15	1,54	12558
CASTORAMA DUB.(LI)	66,25	66,25	n/d	14,52	68,50	54,25	0,76	12420
CEGID (LY)	49,02	49,50	-0,97	-37,43	90,50	46,00	2,30	12470
CEROL	31,20	31,20	n/d	9,66	36,40	28,00	0,65	4456
CERESTAR	n/d	33,00	n/d	7,14	33,06	30,00	n/d	4457
CFR.RECYCLING	n/d	40,60	n/d	1,50	49,88	38,50	2,08	3905
CHARGEURS	n/d	24,99	n/d	n/d	30,66	22,34	3,00	13069
CHRISTIAN DIOR	33,60	32,62	3,00	-2,52	47,63	29,80	0,50	13040
CIC ACTIONS A	123,30	123,30	n/d	2,32	135,00	118,70	2,36	12005
CIMENTIS FRANCAIS	46,60	48,00	-2,92	-2,91	53,50	46,20	1,40	12098
CLARINS	37,50	37,50	n/d	40,85	72,50	35,99	0,65	13029
CLUB MEDITERRANEE	28,49	28,44	0,18	-30,51	56,40	27,00	1,00	12156
CNP ASSURANCES	34,76	34,90	-0,40	-2,63	43,98	32,11	1,39	12022
COFACE SVN CA	56,30	56,40	-0,18	18,77	64,00	46,40	1,47	12099
COFLEXIP	n/d	81,90	n/d	-48,49	172,00	77,00	0,31	13064
COLAS	n/d	70,30	n/d	10,97	75,95	62,00	2,80	12163
CONTIN.ENTREPR.	n/d	41,90	n/d	-6,26	46,90	38,02	0,70	3664
CREDIT AGRICOLE	20,94	20,30	3,15	17,70	24,70	16,20	0,55	4507
CRED.FON.FRANCE	16,50	16,25	1,54	13,48	16,80	13,05	0,40	12081
CREDIT LYONNAIS	42,53	41,56	2,33	13,41	48,80	34,20	0,75	18420
CS COM ET SYSTEMES	n/d	8,55	n/d	3,01	12,25	7,60	n/d	7896
DANONE	124,10	122,00	1,72	-9,41	150,40	109,40	2,06	12064
DASSAULT-AVIATION	354,70	354,80	-0,03	11,89	425,00	284,90	6,50	12172
DASSAULT SYSTEMES	31,15	30,70	1,47	-42,31	59,40	27,50	0,33	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	15,00	15,00	n/d	4,16	16,90	13,00	0,55	12423
DEVEAUX(LY) #	70,50	70,50	n/d	-12,42	78,00	65,00	3,00	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	78,75	n/d	29,09	88,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	n/d	6,02	n/d	-19,62	11,48	5,20	0,61	12133
DYNATION	29,00	29,00	n/d	7,80	32,40	25,41	0,50	13035
EIFFAGE	71,30	69,90	2,00	4,23	97,40	67,00	2,10	13045
ELECT.MADAGASCAR	22,00	22,00	n/d	-2,22	24,95	19,60	n/d	3571
EURO SVN SCA	7,50	7,40	1,35	-6,94	9,88	6,50	0,07	12127
ENTIALEX(CDE)	32,75	32,75	n/d	29,19	35,89	25,35	0,54	12093
ERAMET	n/d	26,30	n/d	-23,98	39,80	25,40	0,60	13175
ESSILOR INTL	37,19	37,50	-0,83	9,54	45,57	31,20	0,41	12166
ESSO	85,80	83,10	3,25	-6,98	96,80	79,50	3,25	12066
EULER ET HERMES	25,25	25,00	1,00	-38,95	46,13	23,50	1,40	12130
EURAZEO	42,40	42,00	0,95	-30,37	60,80	38,70	1,00	12112
EURO DISNEY SCA	0,61	0,61	n/d	-30,68	1,21	0,59	n/d	12587
EUROTUNNEL	0,80	0,78	2,56	-29,20	1,18	0,74	n/d	12537

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
FAURECIA	48,55	50,00	-2,90	-17,71	61,40	35,50	0,91	12114
F.F.P. (NV)	109,50	108,70	0,74	-12,82	132,50	93,60	2,20	6478
FIMALAC	40,50	41,00	-1,22	-40,49	50,50	37,00	1,40	3794
FINAXA	62,80	61,00	2,95	-20,65	107,50	55,80	2,24	3313
FONCLYON.#	28,65	28,50	0,53	-7,30	32,60	25,20	1,00	3340
FRANCE TELECOM	13,60	13,33	2,03	-69,71	48,16	8,60	1,00	13330
GROGNERIES BEL	n/d	117,00	n/d	-17,05	120,00	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE	129,00	129,00	n/d	-15,63	168,90	118,00	0,90	12124
GAUMONT #	45,05	45,00	0,11	9,34	53,70	39,00	0,57	3489
GECAUNA	92,50	94,10	-1,70	-10,99	104,00	90,00	3,60	13151
GENERALE DE SANTE	n/d	13,54	n/d	-5,71	17,85	13,42	n/d	4447
GEOPHYSIQUE	31,10	30,50	1,97	-11,77	50,05	26,60	1,22	12016
GFI INFORMATIQUE	4,55	4,50	1,11	-62,24	13,34	4,38	0,15	6337
GRANDVISION CAH	17,15	17,20	-0,29	12,45	20,10	15,05	0,30	5297
GROUPE GASCOGNE	71,90	70,00	2,71	-3,09	86,00	67,00	2,70	12441
GROUPE PARTOUCHE #	83,00	82,00	1,22	-11,78	84,20	63,00	0,80	5354
GR.ZANNIER (LY)	n/d	90,25	n/d	-14,82	91,00	72,00	0,73	12474
GUYENNE GASCOGNE	80,00	80,00	n/d	-5,88	92,95	74,00	1,70	12028
HAVAS	4,44	4,36	1,83	-45,38	11,00	4,02	0,17	12188
IMERY	125,10	125,20	-0,08	16,04	139,00	98,00	3,70	12085
IMMEUBLES DE FCE	n/d	22,00	n/d	n/d	25,00	19,80	0,30	12037
IMMOBILISAT.CE NOM.	n/d	126,90	n/d	n/d	132,50	118,00	7,92	5293
INFRANQUES ENTER.	4,32	4,15	4,10	-66,64	15,98	3,20	n/d	5757
INGENICO	13,50	13,50	n/d	-34,27	25,90	12,83	0,15	12534
JC DECAUX	10,30	10,35	-0,48	-17,92	15,40	9,70	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD	20,00	20,00	n/d	21,21	23,63	16,21	0,92	12105
KLEPPIERE	116,40	114,40	1,75	-8,48	134,60	108,20	3,10	12196
LAFARE	86,55	85,60	1,11	-17,49	111,20	74,00	2,30	12053
LACARDERE	38,50	38,00	1,32	-18,08	54,85	37,00	0,82	13021
LIGOND (CIE)	n/d	56,50	n/d	12,54	59,00	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORD.	n/d	130,70	n/d	-9,23	180,00	122,10	0,93	12061
LEGRAND ADP	n/d	106,20	n/d	-14,35	143,20	101,10	1,49	12528
LEGRIND INDUST.	19,01	19,20	-0,99	-13,59	25,39	18,10	0,70	12590
LIBERTY SURF	2,90	2,90	n/d	1,75	3,80	2,76	n/d	7508
LINCINDUS	n/d	30,62	n/d	-2,79	35,97	30,00	8,76	12115
L'OREAL	69,50	68,35	1,68	-14,09	88,30	60,55	0,54	12032
LOUREV #	60,00	60,00	n/d	-4,45	83,40	57,00	1,30	3311
LUCIA	11,85	11,90	-0,42	-8,84	14,13	10,42	1,83	3630
LVHM MOET HEN.	43,10	42,23	2,06	-5,68	61,60	38,15	0,53	12101
MARIONNAUD PARFUM	39,70	39,61	0,23	-27,02	57,60	37,00	n/d	6494
MATUSSIÈRE FOREST.	7,01	7,01	n/d	-21,14	9,85	6,90	0,22	6057
MAUREL ET PROM	19,99	20,00	-0,05	28,96	24,99	15,10	0,91	5107
METALIEUR	2,30	2,28	0,88	-25,32	4,90	2,23	0,61	12038
MICHELIN	39,62	39,31	0,79	-6,93	45,05	33,01	0,85	12126
MONTEPUL S.A.	12,60	12,66	-0,47	-20,80	16,40	10,50	0,17	3704
WENDEL INVEST.	23,15	23,17	-0,09	n/d	36,40	21,50	2,20	12120
NATEXIS BQ POP.	79,45	78,50	1,21	-18,00	97,50	73,50	2,50	12068
NEOPOST	36,70	36,39	0,85	-12,16	44,50	32,30	n/d	12056
NEXANS	17,60	17,48	0,69	8,57	24,90	16,00	0,43	4444
NORBERT DENTRES.	27,02	27,00	0,07	20,89	29,69	21,52	0,60	5287
NORD-EST	n/d	21,98	n/d	-18,86	27,90	19,89	0,40	12055
NRI GROUP	17,80	17,92	-0,67	-14,99	26,00	14,80	0,28	12169
OBERTHUR CARD SYS.	2,40	2,38	0,84	-73,18	9,40	2,04	n/d	12413
ORANGE	5,02	4,92	2,03	-50,68	10,74	4,19	n/d	7919
OXYG.EXT-ORIENT	n/d	79,00	n/d	-11,58	85,20	70,20	15,50	3117
PECHINEY ACT ORD A	36,90	36,15	2,07	-36,26	63,80	36,05	1,00	13290
PECHINEY B PRIV	36,49	36,50	-0,03	-32,92	59,60	35,50	1,79	3640
PENAUILLÉ POLY.#	13,50	13,31	1,43	-65,82	45,59	11,27	0,28	5338
PERNOD-RICARD	90,45	91,00	-0,60	-9,96	105,40	81,30	1,00	12069
PEUGEOT	47,60	46,63	2,08	-0,31	60,80	40,18	1,15	

AUJOURD'HUI

SPORTS

La deuxième soirée des championnats d'Europe d'athlétisme, mercredi 7 août à Munich, a été marquée par les **FINALES DU 100 M**, remportées toutes deux par leurs favoris logiques : le Britannique Dwain Cham-

bers et la Grecque Ekatarini Thanou. Les Français Issa Nthepe et Odiah Sidibé en ont pris respectivement la sixième et la septième places. Deux des grandes vedettes du **SPORT ALLEMAND** étaient également

en lice : si **HEIKE DRECHSLER**, championne olympique de la longueur, a échoué dans sa quête d'un cinquième titre européen consécutif, terminant cinquième d'un concours dominé par la Russe Tatiana Koto-

va, **DIETER BAUMANN** a réussi son retour à la compétition, après deux années de suspension pour dopage, en prenant la deuxième place d'un 10 000 m enlevé par l'Espagnol José Manuel Martínez.

Le sulfureux Dieter Baumann tient enfin sa revanche

Athlétisme • Après une suspension de deux ans pour dopage et le célèbre épisode du « tube de dentifrice », le coureur allemand, de retour à 37 ans, a terminé deuxième du 10 000 m aux championnats d'Europe remporté par l'Espagnol José Manuel Martínez

MUNICH,

de notre envoyé spécial

« Et maintenant, pour fêter ce beau 10 000 m et vous remercier, vous, journalistes, d'être venus nous voir, nous allons trinquer ensemble autour de cette chope de bière. » Dieter Baumann se lève, frappe son verre contre ceux des deux coureurs espagnols qui, quelques minutes plus tôt, lui donnaient la réplique sur la piste détrempée du Stade olympique de Munich. L'Allemand est un séducteur, la salle est sous le charme. Quelques applaudissements fusent même, vite réprimés par le silence d'une partie des observateurs. Les deux Ibères ouvrent pour leur part de grands yeux admiratifs.

José Manuel Martínez, pourtant, a devancé l'Allemand et ses 37 ans, mercredi 7 août, au terme d'un 10 000 m tactique, le privant ainsi d'un sacre européen à domicile. Mais sa médaille d'argent reste pour Dieter Baumann une savoureuse revanche personnelle sur les événements qui ont marqué ces deux dernières années. L'histoire ressemble à un conte, où il est question du « Kényan blanc », de cet Allemand qui, au début des années 1990, était l'un des seuls au monde à pouvoir tenir tête aux coureurs d'Afrique de l'Est.

RÉSULTATS

FEMMES

100 m

1. Ekaterini Thanou (Grè) 11 s 10
2. Kim Gevaert (Bel) 11 s 22
3. Manuela Levorato (Ita) 11 s 23
- ... 7. Odiah Sidibé (Fra) 11 s 57

Longueur

1. Tatyana Kotova (Rus) 6,85 m
2. Jade Johnson (GB) 6,73 m
3. Tunde Vaszi (Hon) 6,73 m

Disque

1. Ekaterini Vogoli (Grè) 64,31 m
2. Natalya Sadova (Rus) 64,12 m
3. Anastasia Kelesidou (Grè) 63,92 m
- ... 12. Melina Robert-Michon (Fra) 54,92 m

20 km marche

1. Olimpiada Ivanova (Rus) 1 h 26 min 42 s ;
2. Yelena Nikolayeva (Rus) 1 h 28 min 20 s ;
3. Erica Alfriedi (Ita) 1 h 28 min 33 s

HOMMES

100 m

1. Dwain Chambers (GB) 9 s 96
2. Francis Obikwelu (Por) 10 s 06
3. Darren Campbell (GB) 10 s 15 ;
- ... 6. Issa Aïme Nthepe (Fra) 10 s 32

Marteau

1. Adrian Annus (Hon) 81,17 m
2. Vladislav Piskunov (Ukr) 80,39 m
3. Alexandros Papatimitriou (Grè) 80,21 m

10 000 m

1. José Manuel Martínez (Esp) 27 min 47 s 65 ;
2. Dieter Baumann (All) 27 min 47 s 87
3. José Rios (Esp) 27 min 48 s 29
- ... 6. El Hassan Lahssini (Fra) 28 min 05 s 13 ;
- Abdellah Behar (Fra) abandon.

Champion olympique en 1992, médaillé d'argent quatre ans auparavant et champion du monde deux saisons plus tard, Dieter Baumann devient vite un personnage incontournable de l'athlétisme outre-Rhin. L'homme est beau parleur, charismatique au point d'être prophète en son pays, où il mobilise toutes les attentions, notamment médiatiques. « C'est un véritable acteur, toujours en représentation », constate un journaliste allemand, alors que le coureur répand la bonne parole à quelques mètres de là. Il fascine, mais en irrite également beaucoup. »

UN RETOUR MIS EN SCÈNE

Il joue alors les croisés de la lutte antidopage. Mais tout va se gâter pour une histoire de dentifrice. Contrôlé positif à la nandrolone en novembre 1999, Dieter Baumann avance comme explication qu'une main mal intentionnée aurait placé dans son tube de pâte dentifrice un produit interdit. Le monde de l'athlétisme se gausse. L'opinion publique allemande se déchire, chacun voulant asséner sa vérité sur l'affaire. La Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), peu sensible à ses arguments, le suspend pour deux ans.

Mais le coureur campe ferme sur ses positions. Il veut, il doit pouvoir continuer à courir. Peut-être parce que sa vie s'est toujours confondue avec la course à pied, au point que son entraîneur n'est autre que sa femme, Isabell. Dieter Baumann interpelle la justice de son pays pour obtenir le droit de courir lors des championnats nationaux. Les dirigeants allemands hésitent sur la



GERO BREUER/AFIP

conduite à tenir. Mais quand la Fédération allemande change de direction, le ton n'est plus le même. Le nouveau président n'apprécie guère le personnage de l'athlète. Pour empêcher Dieter Baumann de s'aligner sur un marathon, il pré-

vient les participants à l'épreuve que, selon les règles en vigueur, ils seront suspendus s'ils prennent part à la course aux côtés du champion olympique.

Pas question pour autant de tirer un trait sur l'athlétisme. Les cham-

pionnats d'Europe de Munich, quelques mois après la fin de sa suspension, sont l'occasion rêvée d'une réhabilitation, dans une mise en scène comme Dieter Baumann les affectionne. Alors il continue à travailler dans l'ombre, revient prati-

Même s'il a dû se contenter d'une deuxième place en finale du 10 000 m des championnats d'Europe d'athlétisme de Munich, Dieter Baumann savoure ce résultat, après avoir été suspendu pendant deux ans par sa fédération. L'Allemand, surnommé « le Kényan blanc » dans les années 1990 parce qu'il était l'un des seuls athlètes au monde à pouvoir tenir tête aux sportifs d'Afrique de l'Est, s'est offert un tour d'honneur devant son public, acquis à sa cause.

quement à son meilleur niveau. Est-ce pour bien le faire comprendre qu'il choisit, dans les deux premiers kilomètres du 10 000 m de mercredi, de faire la course en tête ? Le public trépite, exulte, l'enceinte prend soudain des airs de grande kermesse, au son de vieux tubes allemands des années 1980.

LE PUBLIC À SES PIEDS

Une fois l'assistance dans sa poche, l'Allemand se laisse glisser en troisième position. Le peloton devient le dernier salon où l'on cause, pour élaborer des tactiques hispano-espagnoles, pour décider de ralentir ou d'accélérer le rythme de la course.

Tout se jouera, finalement, dans les 300 derniers mètres, alors que Dieter Baumann et ses deux adversaires se sont déjà débarrassés des autres prétendants, dont les Français Abdellah Behar et El Hassan Lahssini, qui finira sixième. La dernière ligne droite permet tout juste de constater que la vitesse du « Kényan blanc » s'est quelque peu érodée. Mais la deuxième place lui suffit pour s'offrir un tour d'honneur. Le public est à ses pieds. « Les Allemands n'ont sans doute jamais vraiment imaginé qu'il était innocent », commente un journaliste bavarois. Mais certains se sont forcés à croire qu'il l'était, et beaucoup d'autres ont tout fait pour oublier cette affaire. » Une banderole dépliée dans le stade illustre cette position schizophrène : elle prodigue des encouragements à Dieter Baumann à l'aide d'un jeu de mots évidemment intraduisible évoquant le fameux dentifrice.

En équipe nationale, nombreux sont les coéquipiers de Dieter Baumann qui n'apprécient pas sa présence. Mais l'homme prend un air de prédicateur, pose son regard bleu perçant et son sourire en coin sur son auditoire. Micro en main, il joue de ses silences, impose son verbe clair. « Je n'avais rien à prouver, si ce n'est à moi-même. Les félicitations du public, des responsables, je n'en ai cure et ne les accepte que si elles sont sincères. Je suis simplement heureux d'avoir, ces dernières semaines, retrouvé l'envie de courir. » Et Dieter Baumann d'annoncer son projet de participer aux Jeux olympiques d'Athènes, en 2004. Pour le plus grand plaisir de ses fidèles, mais au grand dam de ceux qui ne veulent pas oublier qu'il est plus facile de vider un tube de dentifrice que de le remplir.

Patricia Jolly

Cyril Pocréaux

Le Britannique Dwain Chambers sur les traces de Linford Christie

MUNICH

de notre envoyée spéciale

Le Britannique Dwain Chambers est sans conteste la star du sprint européen. Après avoir dominé par deux fois en trois jours, en juillet, Maurice Greene, champion olympique, triple champion du monde et recordman du monde du 100 m, à Oslo puis à Sheffield, il a emporté la finale continentale du 100 m en écrasant ses rivaux en 9 s 96, mercredi 7 août. Après trois faux départs – dont deux du Grec Georgios Theodoridis qui lui ont valu une disqualification –, Chambers a devancé Francis Obikwelu, le Nigérian naturalisé portugais (10 s 06), et le tenant du titre, son compatriote Darren Campbell (10 s 15).

Ce sacre est d'autant plus savoureux pour Dwain Chambers qu'il suit son abandon en finale du 100 m des Jeux du Commonwealth en raison de crampes, il y a dix jours. Mais, à 24 ans,

Chambers est un vrai battant, le seul Britannique depuis Linford Christie – champion du monde en 1993 – à avoir tenu tête aux sprinteurs américains en devenant le deuxième performeur européen de tous les temps. A Munich, il a signé son meilleur temps personnel.

IMPATIENCE

Le champion d'Europe juniors 1995 a d'abord connu quelques déconvenues. Il y a quatre ans, aux championnats d'Europe de Budapest, il avait dû concéder la victoire à Darren Campbell.

Cinquième des championnats du monde d'Edmonton, quatrième aux Jeux olympiques de Sydney en 2000, troisième des championnats du monde de Séville l'année précédente, il commençait à s'impatisier. « On ne prépare pas, dit-il, un objectif toute une saison pour se contenter de l'argent ou du bronze, même si ça fait joli dans la vitrine. » Ses deux sorties gagnantes contre Mau-

rice Greene l'ont rassuré, mais il ne s'y éternise pas : « Mon défi, cette saison, c'était les Jeux du Commonwealth et les championnats d'Europe, dit-il, et je n'en ai relevé avec succès qu'un des deux. »

Pour progresser et se débarrasser d'une attitude trop « assise » en course, il s'est offert un hiver en Californie. Il y a travaillé sa vitesse, mais en se concentrant paradoxalement sur le 200 m. « Le changement, constate-t-il, a payé. »

De son côté, Issa Nthepe, champion de France du 100 m et du 200 m, s'est classé sixième en 10 s 32. « Issa est vulnérable, car il a un autre centre d'intérêt : ses études de quatrième année d'architecture, explique son entraîneur, Stéphane Caristan. Il lui faut encore apprendre à gérer le stress. Il ne tient qu'à lui de confirmer ce qu'il a réalisé au meeting de Bordeaux (10 s 11), il n'y est pas parvenu par hasard. »

Heike Drechsler cède son trône européen de la longueur

La Russe Tatiana Kotova a privé la championne olympique allemande d'un 5^e titre consécutif

MUNICH

de notre envoyé spécial

Un rectangle de sable mouillé par l'averse mais lisse comme la dune. Il est 21 heures passées, dans le stade olympique de Munich. Plus tôt dans la soirée, Heike Drechsler y a perdu ses derniers espoirs de s'offrir encore, à 37 ans, le plaisir d'un titre européen au saut en longueur, son cinquième d'affilée. Ses longues jambes ne l'ont pas portée plus loin que 6,64 m. Trop peu pour empêcher la Russe Tatiana Kotova, victorieuse du concours avec un bond à 6,85 m, de lui prendre son bien. Trop peu aussi pour la conduire vers le podium.

L'Allemande, seulement cinquième, quitte le stade d'un pas traînant. Elle se force à sourire, mais sa peine se devine dans ses regards. La défaite ne lui a jamais été familière. Au troisième rang de la tribune, un homme observe le sautoir sans le quitter des yeux, comme s'il espérait y voir surgir d'un coup la réponse à ses questions. Alain Blondel, 39 ans, champion d'Europe du décathlon en 1994 sous le maillot français, partage depuis sept ans la vie d'Heike Drechsler. Jusqu'à la saison dernière,

il tenait aussi à ses côtés le rôle de l'entraîneur. « Maintenant, je suis seulement le compagnon. Le coach, c'est lui », précise-t-il en désignant du doigt un barbu au teint caramel habillé d'un survêtement de l'équipe d'Allemagne. Lui ? Dan Vladescu, un ancien Roumain, longtemps spécialisé dans la préparation des sauteuses en hauteur.

MÉLANGE DES GENRES

Cette finale européenne, Alain Blondel l'a vécue comme une souffrance, peinant à chaque saut de sa championne, se forçant à garder pour lui ses conseils de technicien. « Dans un concours, je ressens encore le même stress que lorsque j'entraînais Heike », dit-il. Mais le reste de l'année, j'en suis heureusement plus épargné. Je ne veux plus m'impliquer dans sa préparation. Il m'arrive seulement d'aller voir, dans les moments cruciaux, comment les choses se passent. Par curiosité. Et parce que je sais qu'elle a besoin de sentir parfois ma présence. »

Ensemble, Alain Blondel et Heike Drechsler ont parcouru assez de chemin pour ne plus rien ignorer l'un de l'autre. Ils ont aussi connu la réussite. Un titre européen

en 1998, puis un sacre olympique, deux ans plus tard à Sydney. « Ma plus grande joie d'entraîneur, avoue-t-il au bout d'un long silence. Elle s'était blessée deux mois et demi avant les Jeux. Il m'a fallu remettre les choses en bon ordre. Et, surtout, lui redonner confiance, en la convainquant que tout n'était pas perdu. » Curieusement, la décision de mélanger les genres n'a pas vraiment été choisie de façon délibérée, mais prise par défaut, en 1997, à une époque où l'athlète allemand soignait deux opérations des tendons en peinant à combattre la déprime.

« Elle était au fond du trou, il fallait tout reconstruire, explique-t-il. J'ai cherché pour elle un entraîneur capable de l'aider à remonter la pente. Mais je n'en ai trouvé aucun dans la région de Karlsruhe, où nous habitons. Alors, je me suis attelé à la tâche. Je ne le voulais pas, car j'ai moi-même été entraîné par mon père, et je n'ignorais donc rien des difficultés d'une relation à la fois sportive et familiale. Mais après quelques mois, on a senti tous les deux que cette solution pouvait fonctionner. A la fin de la saison suivante, elle a été championne d'Europe. Forcément, on a continué. »

Aujourd'hui, ils marcheraient encore d'un même pas si Alain Blondel n'avait pas jugé plus sage, en 2001, de fermer la parenthèse. « Entre la performance et notre relation de couple, j'ai choisi la deuxième, confie-t-il dans un étroit sourire. Heike a eu du mal à l'accepter, elle a eu l'impression que je l'abandonnais. Mais je crois réellement qu'il fallait cesser de tout mélanger. » Il n'explique pas autrement le fait de n'avoir jamais accepté de gérer les intérêts économiques de sa compagne, lui qui exerce pourtant depuis plus de quatre ans la profession d'agent d'athlètes. « Là, on aurait vraiment frôlé la catastrophe », plaisante-t-il.

Mercredi soir, Alain Blondel a quitté le stade de Munich en portant sur son dos le poids écrasant de sa peine et de celle de sa compagne. « Les choses étaient beaucoup plus faciles pour moi quand j'étais seulement athlète », glisse-t-il, comme un aveu. A le voir envelopper de ses regards Heike Drechsler, depuis sa place dans les tribunes, on devine pourtant qu'il ne regrette rien.

Alain Mercier

Ronaldo reste à l'Inter Milan

LE REAL MADRID a « renoncé » à recruter l'attaquant international brésilien Ronaldo (Inter Milan), a déclaré mercredi 7 août le directeur du club espagnol, Jorge Valdano. « C'est le représentant du joueur qui s'est mis en contact avec nous et à partir de là s'est ouvert tout ce spectacle journalistique », a précisé Jorge Valdano. « Ronaldo est un joueur de l'Inter et il y restera jusqu'à la fin de son contrat, en 2006 », a affirmé de son côté Alexandre Martins, l'agent du joueur.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : deux des trois clubs français engagés en Coupe Intertoto se sont qualifiés, mercredi 7 août, pour les finales. Troyes, après son succès 2-1 face au club espagnol de Villareal (0-0 à l'aller), affrontera Malaga (Espagne) pour une place en Coupe de l'UEFA. Lille rencontrera Stuttgart (Allemagne), grâce à sa victoire en Angleterre face à Aston Villa, battu 2-0 (1-1 au match aller). Enfin, Sochaux s'est logiquement incliné 2-0 devant les Anglais de Fulham (0-1 à l'aller).

■ **CYCLISME** : les avocats d'Edita Rumsas ont demandé, mercredi 7 août, la remise en libéré sous contrôle judiciaire de leur cliente. L'épouse du coureur cycliste lituanien Raimondas Rumsas, de l'équipe Lampro, troisième du Tour de France 2002, est incarcérée depuis le 30 juillet à Bonneville (Haute-Savoie), après la découverte de produits dopants dans le coffre de son véhicule. Par ailleurs, selon France-Soir, des corticoïdes auraient été retrouvés dans la valise du médecin de l'équipe de Rumsas.

■ **LOTO** : résultats des tirages n° 63 effectués mercredi 7 août. Premier tirage : 7, 13, 20, 22, 31, 49 ; numéro complémentaire : 24. Rapports pour 6 numéros : 214 502,00 € ; 5 numéros et le complémentaire : 5 243,10 € ; 5 numéros : 454,40 € ; 4 numéros et le complémentaire : 24,20 € ; 4 numéros : 12,10 € ; 3 numéros et le complémentaire : 3,20 € ; 3 numéros : 1,60 €. Second tirage : 7, 19, 25, 29, 32, 43 ; numéro complémentaire : 8. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 9 869,80 € ; 5 numéros : 854,70 € ; 4 numéros et le complémentaire : 37,60 € ; 4 numéros : 18,80 € ; 3 numéros et le complémentaire : 4,00 € ; 3 numéros : 2,00 €.

VILLES OUBLIÉES 3.

Suakin, ville de corail abandonnée

Ancienne porte du trafic d'esclaves sur la mer Rouge, l'agglomération soudanaise s'est vidée de ses habitants après la création de sa rivale, Port-Soudan. Depuis lors, elle se meurt

SUAKIN (Soudan)
de notre envoyé spécial

A 60 kilomètres au sud de Port-Soudan, sur la route de Khartoum, Suakin apparaît de loin comme le squelette d'une créature géante, ossements blanchis par le soleil pointant vers le ciel. En quelque soixante-dix ans, le temps a transformé le fleuron de la côte ouest de la mer Rouge en une ville fantôme dont les palais s'écroulent un à un sous les effets de la chaleur, du vent et de la mousson.

Difficile d'imaginer le spectacle qu'offrait encore le port dans les années 1950. L'architecte Derek H. Matthews notait alors de ses bâtiments blancs qu'ils « ressemblent à des gratte-ciel, et bien



qu'aucun ne dépasse quatre étages, semblent gigantesques par rapport à la plaine vide». Seuls quelques pans de murs, dominant la côte désertique, rappellent la hauteur de ces constructions. Deux architectes turcs, visitant récemment les lieux, ont rapporté leur impression d'une ville bombardée. Pourtant la destruction de Suakin ne doit rien à la guerre : la nature, seule, se charge d'abattre maisons familiales islamiques, riches demeures de marchands turcs, installations portuaires, mosquées et écoles.

La ville, bâtie avec les pierres taillées dans le récif de corail sur lequel elle est construite, se révèle aussi fragile qu'elle fut imposante. Suakin proprement dit est constitué d'une île de forme circulaire de 13,5 hectares, séparée de la côte par un bras de mer d'une centaine de mètres - une portée d'arc -, comblé en 1878 par une digue de liaison avec le Geyf, le quartier construit sur la côte. Le lagon comprend deux autres îles, l'une baptisée « Condenser » par les armées qui l'occupent entre 1885 et 1896 et l'autre dédiée aux installations de quarantaine des pèlerins de La Mecque.

Au cours de son histoire, Suakin a tiré ses ressources du commerce des produits (gomme, céréales de Gedaref, café d'Abyssinie, plumes d'autruche, séné, sésame, coton, peaux et ivoire), du bétail vivant et des esclaves noirs provenant de l'intérieur du Soudan (vallée du Nil via Berber et sud du pays, et



Vue aérienne de l'île de Suakin prise en 1930 ; les murs des bâtiments sont faits de pierres coralliennes qui ne résistent pas au temps.

Erythrée via Kassala). Des caravanes formées de centaines de chameaux fournis par la tribu nomade des Hadendowas acheminaient en retour les importations de Suakin (épices, parfums, soierie, coton de mouton...).

LE COUP D'ARRÊT DE 1905

Après des siècles d'opulence, le sort de la ville est scellé en 1905. Le port soudanais est alors à son apogée : il compte 10 500 habitants, et accueille pas moins de 4 000 pèlerins musulmans en partance pour Jeddah. Le commerce avait bénéficié de la construction, entre 1902 et octobre 1905, de la ligne de chemin de fer reliant la mer Rouge et

la vallée du Nil, à Atbara. Cette liaison rendait plus attractive la voie maritime passant par le canal de Suez, ouvert en 1859.

Depuis 1898, le Soudan est sous la coupe d'un condominium anglo-égyptien, dominé par le Royaume-Uni. Le ministère des travaux publics crée en 1904 une commission d'enquête, afin d'étudier la viabilité et le potentiel de développement de Suakin comme unique port du Soudan. Le rapport du colonel Ralston Kennedy accable la ville blanche. Il juge l'entrée du port trop étroite, tortueuse entre les récifs et délicate à emprunter par les navires à vapeur. Le profondeur d'eau est trop faible, l'approvi-

sionnement en eau de la ville insuffisant aussi bien en quantité qu'en qualité et les bâtiments, déjà en piteux état, ne peuvent pas répondre aux besoins de la population européenne qui doit s'y installer.

L'expert propose donc la construction d'un port moderne à Shaykh Barghout, à 60 kilomètres au nord de Suakin. Là, un chenal en ligne droite à travers les récifs mène à une série de bassins naturels, assez vastes et profonds pour accueillir les navires. Le site dispose également de meilleurs points d'eau. La commission recommande de conserver une ligne maritime permanente à Suakin pour le transport de voyageurs et de fret avec des bateaux côtiers.

La ville et Kassala. Le nombre de charges transportées par un passe de 3 000 en 1907 à 5 000 en 1911. Les pèlerins de La Mecque continuent à transiter au rythme de 6 000 à 7 000 par an.

Même lointaine, la première guerre mondiale sonne le glas de Suakin. Le début des hostilités entre l'Empire ottoman et l'Italie, en 1912, affecte les échanges commerciaux sur la mer Rouge, principales ressources de la ville. La plupart des importateurs choisissent Port-Soudan pour leurs produits. En 1919, dix ans après l'ouverture officielle de son rival, le vieux port est exsangue. Son agonie se poursuit jusqu'en 1924, un an après le début de la construction d'une ligne de chemin de fer qui relie Port-Soudan à Kassala et concurrence les caravanes.

En 1929, il reste pourtant encore 6 000 habitants sur l'île, qui ne conserve guère que le pèlerinage de La Mecque comme source d'activité. Néanmoins, de vieilles familles de marchands, bien que ruinées par l'exode vers Port-Soudan, s'accrochent à leurs maisons de Suakin. Mais elle n'ont plus les moyens de les entretenir. Depuis, année après année, les décombres s'amoncellent.

Suakin subit peut-être le destin d'une ville semblant ne pas appartenir vraiment au Soudan. Les autorités craignent-elles, avec la restauration de Suakin, de ressusciter un passé dont le faste pourrait souligner la pauvreté actuelle du pays ? Peut-être. Les pêcheurs réparent toujours leurs modestes barques sur la berge du bassin, à l'est de la digue, immobiles témoins de la mort de la grande ville.

Michel Alberganti

PROCHAIN ARTICLE

Bagnoregio, la cité qui se meurt

L'art de vivre islamique d'une cité cosmopolite

SUAKIN tire une bonne part de sa prospérité de sa position privilégiée mais aussi sans doute de sa diversité culturelle. Une ouverture sur le monde qui s'est traduite par le développement de l'éducation. Ainsi, la ville a ouvert une école publique dès 1896, ce qui était alors une première au Soudan.

A l'intérieur de la ville, l'architecture témoigne de l'influence dominante des Turcs et des Égyptiens. Jean-Pierre Greenlaw, fondateur de l'École des beaux-arts à Khartoum et auteur de l'un des très rares ouvrages sur Suakin (*The Coral Buildings of Suakin*, Kegan Paul International, 1976), décrit ainsi l'agencement intérieur des maisons : « La maison est divisée en deux parties : au rez-de-chaussée, la partie la plus petite mais, généralement, la plus imposante pour la réception et la distraction des invités, appelée par les Turcs salaamlük, à l'étage, la partie la plus vaste, le harim, occupée par la famille, les femmes et les enfants. » Dans le harim, lieu sûr, tranquille, bien éclairé et aéré, chaque branche de la

famille (parents, grands-mères, tantes, sœurs et leurs enfants) occupe un appartement distinct. Ce dernier est composé d'une pièce principale, d'une autre, plus petite, avec laquelle elle communique, ainsi que d'une cuisine, d'un cabinet de toilette, de latrines et d'un sellier. Les canalisations verticales évacuent les eaux usées vers le sous-sol et la mer.

OBSERVER LA RUE SANS ÊTRE VUS

Le salaamlük est composé d'une grande salle de réception et de pièces attenantes plus petites, de latrines et d'un sellier. Son entrée, le *diwan*, est parfois très richement décorée de boiseries, tapis et sculptures. À l'étage supérieur, des terrasses permettent de dormir à l'extérieur sur des lits de cordes tressées, les *angarebs*, utilisés en Égypte et au Soudan depuis les pharaons. L'un des principaux signes distinctifs des maisons de Suakin réside dans les moucharabehs, appelés *roshans*, qui ornent les murs extérieurs. Ces constructions réalisées en teck

importé de Java, souvent très ouvragées, équipent les fenêtres des salles de séjour et assurent plusieurs fonctions.

La plus connue consiste à permettre aux habitants d'observer la rue sans être vus grâce au pivotement des panneaux de la partie inférieure. La partie centrale est constituée par des volets articulés par leur côté supérieur. Outre leur rôle de mouchards, les *roshans* sont étudiés pour capter la lumière et la brise marine tout en protégeant l'intérieur du soleil. Leur taille imposante en fait de véritables pièces de détente dans lesquelles on peut se tenir debout, assis ou couché. « La plupart des heures de loisir, écrit Jean-Pierre Greenlaw, sont passées dans les *roshans* pour discuter, prendre le café, fumer la *hookah*, manger, dormir ou regarder l'activité maritime, les festivités locales fréquentes dans une cité orientale, l'arrivée et le départ des caravanes et des pèlerins de la Mecque. »

M. AI.

D'improbables projets de reconstruction

Malgré des dizaines de solutions envisagées, la rénovation du site n'est pas d'actualité

DURAY POLAT, ambassadeur de la Turquie au Soudan, masque à peine ses critiques du gouvernement soudanais en matière de protection du site de Suakin. « Lors de ma dernière visite, un groupe important pique-niquait dans l'île, note-t-il. Le Soudan attend que quelqu'un prenne en charge la rénovation. Il n'a même pas classé le site pour le protéger. » Hassan H. Edriss, directeur général des Antiquités au Musée national de Khartoum, indique que, en 1999, « une ordonnance de police a été prise pour protéger le site ».

Depuis 1933, pas moins d'une dizaine de missions, d'études et de projets ont été envisagés pour relater l'histoire de Suakin, analyser son état et établir des plans de rénovation. Rien n'a abouti. Seule une mosquée, la plus récente, a été consolidée. En 1994, une première tentative d'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco a échoué. Le dossier manquait sans doute d'un minimum d'implication de l'Etat soudanais.

Les maisons de Suakin appartiennent toujours aux héritiers des propriétaires de l'époque où elles étaient habitées. Cette situation rend improbable les projets de reconstruction de ces bâtiments.



Les maisons, dont l'architecture témoigne de l'influence des Turcs et des Égyptiens, sont divisées en deux parties : au rez-de-chaussée, la partie la plus petite mais la plus imposante, souvent richement décorée pour les réceptions ; à l'étage la partie la plus vaste, le harim, occupée par la famille. Détail d'une porte d'entrée.

Mais elle a favorisé leur dégradation. « Les propriétaires ont pris des pierres » pour leurs nouvelles maisons.

L'écroulement rapide des édifices de Suakin est également lié au mode de construction. Les murs

sont faits d'un sandwich de deux épaisseurs de pierres coralliennes. L'intérieur est comblé par de la boue et des cailloux. Si le mur n'est pas étanche, l'eau fait couler la boue. Libres, les cailloux se tassent

au pied du mur et exercent sur les parois une pression qui fait éclater le mur. Une simple protection de l'étanchéité de la maçonnerie aurait suffi pour éviter la plupart des écroulements. Les experts des Antiquités évaluent à 800 \$ le coût de la chaux nécessaire à l'entretien annuel de la ville.

RELANCER L'ACTIVITÉ PORTUAIRE

De son côté, Duray Polat estime que la récente visite du ministre des travaux publics turc pourrait conduire à un accord de rénovation de quelques maisons. « Nous voulons stimuler les Soudanais avant qu'ils n'abandonnent », indique Duray Polat, qui estime que Suakin « a le potentiel de devenir, en dix ans, un site touristique attractif. » Mais rien n'aboutira sans que le Soudan manifeste le désir concret de faire revivre Suakin. Le gouverneur de l'Etat de la mer Rouge, Hatem Samani, s'emploie à relancer l'activité portuaire du site. Un quai a été reconstruit, il y a quatre ans, et la décision a été prise de transférer le transport de passagers de Port-Soudan à Suakin, où devrait également se développer l'exportation de bétail.

M. AI.

TROIS QUESTIONS À.. ABDEL BASSIT ABDEL MAJID

1 Vous êtes ministre de la culture du gouvernement du président Omar Hassan Al-Béchir. Que représente Suakin pour le Soudan ?

Suakin est une ville importante pour trois raisons : historique, culturelle et de transport. Etant l'un des plus anciens ports sur la mer Rouge, la ville est longtemps restée l'une des principales portes du Soudan, ouverte sur les cultures des pays du nord et du sud de l'Afrique, de la péninsule Arabique et de l'Ouest. Maintenant, elle conserve une fonction portuaire en appui de Port-Soudan, essentiellement pour le transport de voyageurs.

2 Que pensez-vous de l'état actuel de la ville ?

Elle n'est pas en bon état, mais certaines parties peuvent être restaurées. Malgré nos tentatives auprès de l'Unesco, le site n'est pas encore classé au patrimoine mondial. Mais certains Etats pourraient intervenir. Un ministre turc a récemment visité la ville et nous discutons de la rénovation de certaines constructions ottomanes, comme la porte principale, les

douanes et le bâtiment du gouvernement. Une étude est en cours. Il s'agit maintenant d'agir vite car la plupart des édifices se détériorent rapidement.

3 Quel rôle compte jouer le gouvernement soudanais ?

Nous nous attachons à redonner vie à la ville en développant des services portuaires. Nous ne pouvons prendre en charge la restauration, mais les plans sont prêts. Nous ne disposons pas de budget pour la rénovation et nous recherchons des investisseurs privés ou des Etats intéressés, comme la Turquie. Déjà, la réalisation du Musée, à quelques kilomètres de la ville, a été prise en charge par un investisseur originaire de Suakin, Mohamed Nour Hadab, avec le support indirect de l'Etat. Il a également construit un village touristique. La plupart des visiteurs viennent de Port-Soudan et ne passent que deux ou trois jours à Suakin.

Propos recueillis par

M. AI.

AUJOURD'HUI

Le mauvais temps s'installe

VENDREDI 9 AOÛT
 Lever du soleil à Paris : 6 h 36
 Couché du soleil à Paris : 21 h 15

Une perturbation traverse la France vendredi, engendrant pluies et orages. Peu de régions restent à l'abri des intempéries, si ce n'est le littoral méditerranéen et la Corse. Le vent se renforce sur les côtes et souffle assez fort. La masse d'air se refroidit sensiblement.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel est très chargé avec des pluies du val de Loire au Cotentin. Ailleurs, le ciel est nuageux avec un risque d'averses. La fraîcheur s'installe avec des températures maximales en deçà des 20 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Très rapidement, le ciel se teinte de gris et des précipitations sont attendues l'après-midi. Côté températures, il faut se contenter de 17 à 20 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. La couverture nuageuse demeure importante avec des brouillards matinaux, des ondées se produisent en journée parfois accompagnées d'orages. Le thermomètre indique dans l'après-midi 18 à 23 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le ciel est changeant sur le Poitou-Charentes. Sur le sud de l'Aquitaine et Midi-Pyrénées, le ciel est couvert ; des orages peuvent éclater en soirée. Les températures sont en baisse et affichent au plus chaud de l'après-midi 18 à 21 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le temps maussade affecte le Limousin en matinée puis s'étend l'après-midi. Il fait plus frais, seulement 17 à 23 degrés du Limousin au Lyonnais ; sur le sud de la Drôme et de l'Ardeche les températures sont plus clémentes avec 24 à 27 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le ciel est plus nuageux sur le Languedoc-Roussillon mais le temps reste sec sur le littoral. Il fait beau en Corse et du Var à la Côte d'Azur. Le thermomètre atteint 25 degrés sur le Roussillon, 25 à 28 degrés sur le Languedoc, la Provence, la Côte d'Azur et la Corse.

09 AOÛT 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

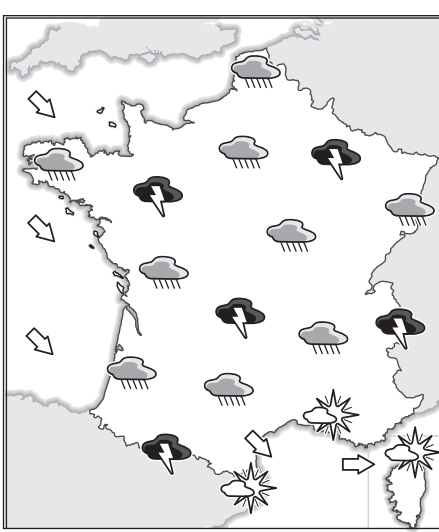
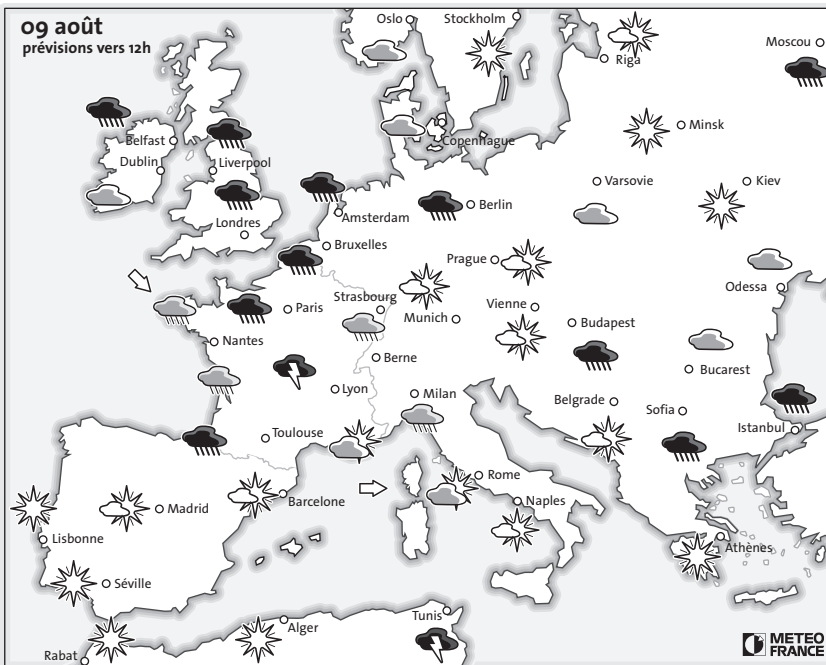
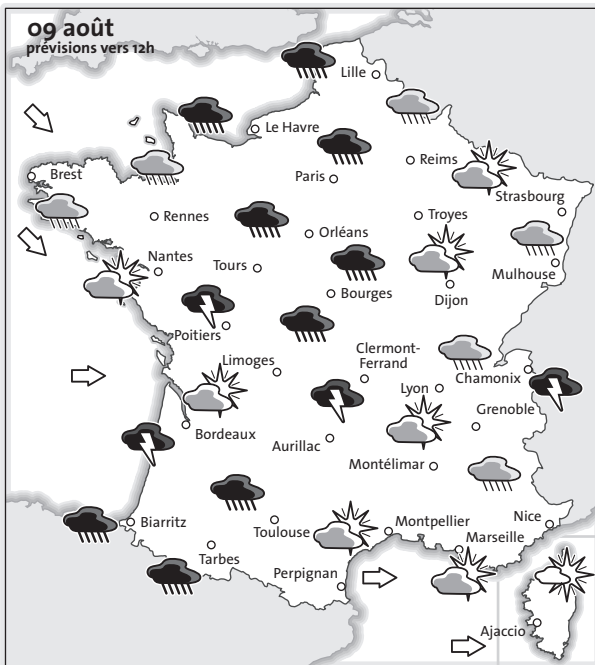
FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	18/25 S	Madrid	16/28 S
Alger	15/20 P	Milan	19/22 P
Biarritz	15/20 P	Moscou	11/18 P
Bordeaux	15/20 P	Munich	11/23 S
Bourges	12/19 P	Naples	21/25 S
Brest	13/18 P	Oslo	12/23 C
Caen	12/18 P	Palma de M.	20/28 P
Cherbourg	13/18 P	Prague	13/20 S
Clermont-F.	13/20 P	Rome	21/26 N
Dijon	15/19 P	Séville	20/35 S
Grenoble	15/21 P	Sofia	15/23 P
Lille	15/20 P	St-Petersb.	14/20 S
Limoges	11/18 P	Stockholm	16/23 S
Lyon	16/21 P	Ténérife	21/27 S
Marseille	19/27 N	Varsovie	14/26 C
Nancy	14/20 P	Venise	20/24 P
Nantes	13/19 P	Vienne	16/24 S
Nice	18/26 N		
Paris	15/19 P		
Pau	14/20 P		
Perpignan	17/27 N		
Rennes	13/19 P		
St-Etienne	13/21 P		
Strasbourg	13/23 P		
Toulouse	14/20 P		
Tours	12/20 P		

AMÉRIQUES		
Brasilia	14/28 S	
Buenos Aires	8/15 S	
Caracas	26/31 C	
Chicago	16/29 S	
Lima	14/17 S	
Los Angeles	18/27 S	
Mexico	10/25 S	
Montréal	16/27 S	
New York	20/29 S	
San Francisco	15/25 S	
Santiago Ch.	5/17 S	
Toronto	16/28 S	
Washington DC	19/29 S	

AFRIQUE		
Alger	22/30 S	
Dakar	27/30 S	
Kinshasa	20/27 P	
Le Caire	26/34 S	
Nairobi	14/23 S	
Pretoria	6/23 S	
Rabat	17/24 S	
Tunis	24/28 P	

ASIE-Océanie		
Bangkok	27/32 P	
Beyrouth	26/30 S	
Bombay	25/26 P	
Djakarta	24/27 P	
Dubai	31/39 S	
Hanoï	27/30 P	
Hongkong	26/27 P	
Jérusalem	20/29 S	
New Delhi	28/34 P	
Pékin	18/29 S	
Séoul	21/26 C	
Singapour	27/30 P	
Sydney	9/20 S	
Tokyo	28/33 S	

EUROPE		
Amsterdam	14/20 P	
Athènes	26/33 S	
Barcelone	19/23 S	
Belfast	12/15 P	
Belgrade	16/25 S	
Berlin	15/22 P	
Berne	11/20 P	
Bruxelles	14/18 P	
Bucarest	16/27 C	
Budapest	18/21 P	
Copenhague	16/23 C	
Dublin	11/16 C	
Francfort	16/22 P	
Genève	14/16 P	
Helsinki	15/23 S	
Istanbul	23/26 P	
Kiev	13/24 S	
Lisbonne	18/27 S	
Liverpool	13/15 P	
Londres	15/17 P	
Luxembourg	12/18 P	

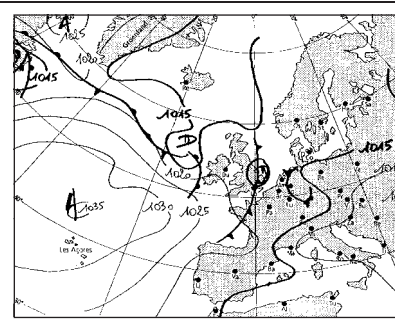


PRÉVISIONS POUR LE 10 AOÛT

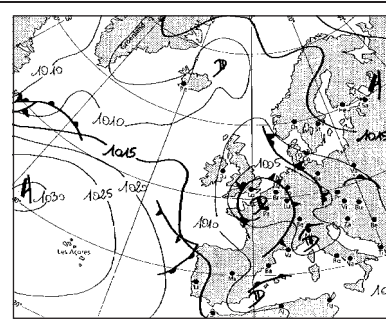
AIR FRANCE
 Cet été les tarifs Week-End sont valables du vendredi au lundi.
 Tarifs valables en France métropolitaine, soumis à conditions.

Samedi 10 août

Le temps est maussade avec des averses parfois orageuses, des nuages et une fraîcheur bien établie. En Corse, le ciel est chargé et des pluies sont attendues. Le littoral méditerranéen reste à l'abri des précipitations. Le vent est sensible sur les côtes.



SITUATION LE 8 AOÛT À 0 HEURE TU

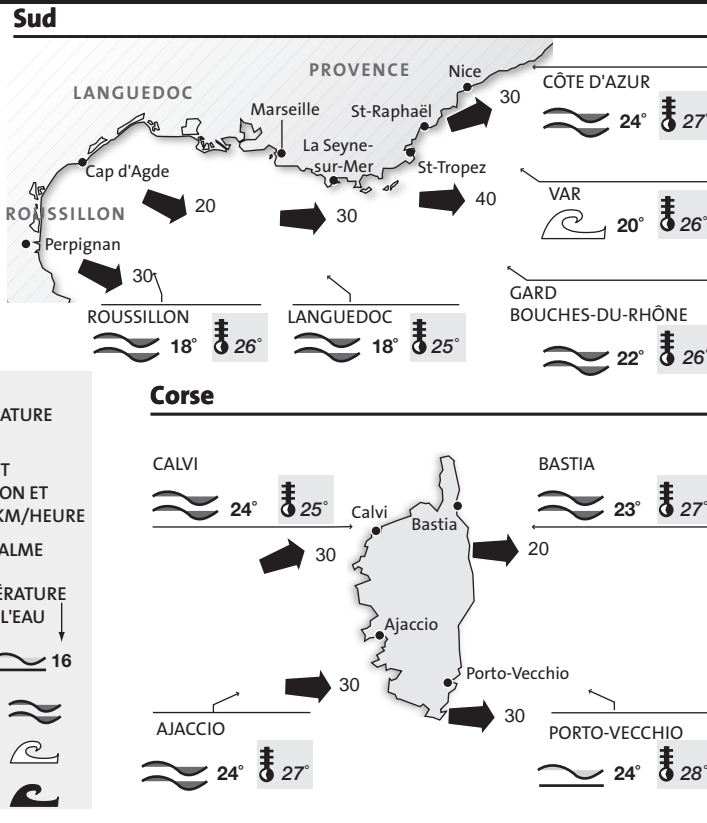
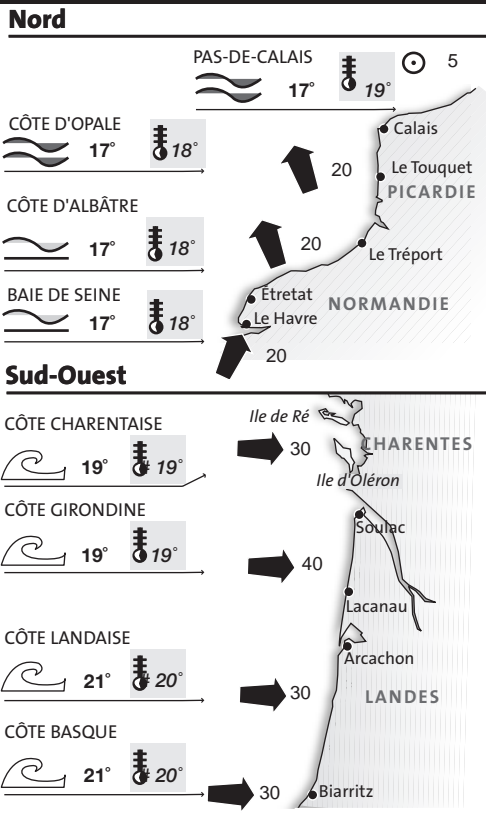
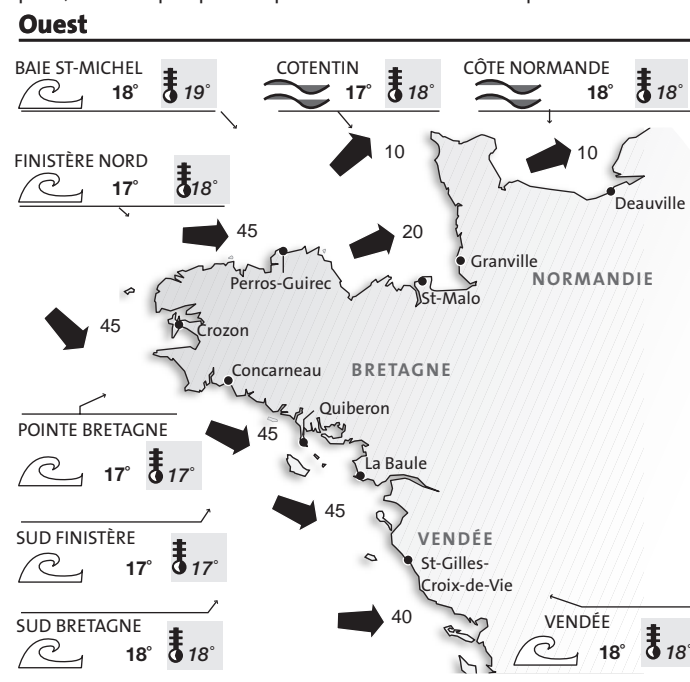


PRÉVISIONS POUR LE 10 AOÛT À 0 HEURE TU

Sur les plages

Le 9 août vers 12 heures

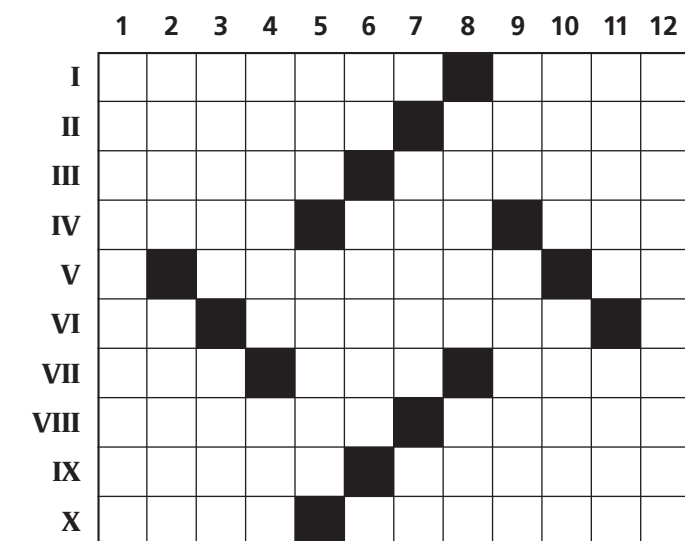
Le mauvais temps persiste et signe sur toutes nos côtes. Hormis les régions méditerranéennes, aucune plage n'est à l'abri des nuages, de la pluie, voire de quelques coups de tonnerre sur l'Atlantique.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 188

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Court ou long, il reste dessous. Dessous lui aussi, mais jamais long. - II. Versements en liquide. A l'extrémité des glandes. - III. Cassé du sucre. Tube électrique. - IV. Devra être restitué. Sans bavure. Boîte à œufs. - V. Sert au tirage. Le césium. - VI. Dieu à tête de faucon. Très mal exécutés. - VII. Salutation à une sainte. Rempli à la commande.

Décontraction venue d'outre-Manche. - VIII. Napoléon y retrouva Alexandre. Mit en place la distribution du Monde. - IX. Vit au large. Protège la détente. - X. Amertume. Ouvertes.

VERTICALEMENT

1. Montre les différences. - 2. Estuaire breton. Déshonoré. - 3. Imperméable devenu manteau. Prophète biblique. - 4. Occupent

les premières places. On en pince à table. - 5. Démonstratif. Jean Alexis Moncorgé. - 6. Travaille en usine. En dessous de la moyenne. - 7. Pièce unique chez les Amazones. Rapporte tout dans le détail. - 8. Coiffa l'article à contresens. A souvent été renversé. - 9. Sigle en affaires. Devrait faire des petits. - 10. Garde la bonne part. Réserve pour les bagages. - 11. Evitez qu'il parle de vous. Supprimée. - 12. Incultes et grossiers.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 187

Horizontalement

I. Bakchich. TTC. - II. Egarera. Lear. - III. Cils. Terre. - IV. Soi. Bichonna. - V. DS. Méthane. - VI. Tôlerie. Bi. - VII. Chaulx. Lev. - VIII. Aillé. Cari. - IX. Nect (cent). Berliet. - X. Ers. Assiette.

Verticalement

1. Becs-de-cane. - 2. Agios. Hier. - 3. Kali. Talcs. - 4. CRS. Moul. - 5. Hé. Belle. - 6. Irritée. Bs. - 7. CA. Chrêmes. - 8. Thaïs. Ri. - 9. Leone. Clé. - 10. Terne. Lait. - 11. Tarn. Béret. - 12. Créativité.

L'ART EN QUESTION

N° 286

EN COLLABORATION AVEC LA



Photographes des rues

A LA TOUTE FIN du XIX^e siècle, Eugène Atget entreprend, suivant sa propre expression, d'enregistrer « tout ce qui dans Paris et ses environs était artistique et pittoresque ». Monuments, églises, kiosques, devantures de magasin, enseignes, hommes et femmes pratiquant des petits métiers, constituent des sources inépuisables d'inspiration pour le photographe, considéré comme l'un des précurseurs du style documentaire. Il entreprend en 1906 une « topographie du vieux Paris », reportage méthodique sur les rues, passages, cours et places de la capitale, poursuivant ainsi, à la demande du conservateur de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, le travail entrepris dans les décennies 1860 et 1870 par Charles Marville. De son vivant, des milliers de clichés ont été achetés à Eugène Atget par les institutions concernées par l'histoire de Paris, mais à sa mort le fonds de son atelier (7 800 tirages et 1 400 négatifs) ne semble intéresser aucune d'entre elles, et c'est l'as-



Eugène Atget (1857-1927), Paris, la rue de la Parcheminerie, 1913 ; épreuve sur papier albuminé à partir d'un négatif verre, 17,9 x 22,5 cm, Paris, Musée d'Orsay, présentée au Musée de Grenoble jusqu'au 25 août pour l'exposition « Vues d'architectures. Photographies des XIX^e et XX^e siècles ».

sistante de Man Ray qui le rachète à André Calmettes, légataire universel du photographe. Cette artiste, qui est l'auteur du premier livre sur Atget publié en 1930, deviendra célèbre à son tour pour ses photographies d'architectures

consacrées essentiellement à la ville de New York, il s'agit de :
 ● Berenice Abbott ?
 ● Rogi André ?
 ● Julia Cameron ?

Réponse dans *Le Monde* du 16 août.

Réponse du jeu n° 285 paru dans *Le Monde* du 2 août. Après la mort subite de Rosso en

1540, c'est Primatice qui prit la direction des travaux de décoration du château de Fontainebleau.

Le succès de sa série télévisée, diffusée en langue corse, a conduit Guy Cimino à tourner avec la troupe U Teatrinu, qui, durant l'été, interprète sur scène, dans les villages, cette famille populaire, tandis que, depuis cinq ans, Robin Renucci fait revivre par le théâtre une vallée de Haute-Balagne

Pour rire, les Past'Asciu brûlent les planches

BASTIA

de notre envoyé spécial

Quand Guy Cimino se promène sur le vieux port, il ne peut s'empêcher de penser à la couleur orange de la *buttaraca*, ces œufs de poisson qui séchaient, mélangés à du sel, sous le soleil et qu'on mangeait le soir avec des pâtes. Ici, il y avait un lavoir. Là, un café. Du linge pend à la fenêtre. Il évite la boucherie où on lui donne toujours de la viande en souvenir du temps où son père maçon avait bâti gratuitement une chambre froide. Au bout du port, souvenir d'une extrême liberté : des heures passées dans l'eau à nager et à pêcher. Le poule s'attrapait avec un chiffon blanc et une ligne à trois hameçons.

Guy Cimino a grandi dans ces ruelles étroites. Le père, fils de Napolitain, avait ressorti en mai 1968 une mitraillette de la seconde guerre mondiale en croyant que ça y était, c'était le jour de la révolution. Le reste du temps, il bâtissait des maisons et buvait pas mal de coups dans les cantines, ces cafés rudimentaires composés de deux longues tables et de deux bancs. Les gens s'asseyaient ensemble. On ne servait pas de pastis mais du vin tiré du tonneau. Pas de chants corse non plus, mais des airs d'opéra : « *Tout le monde chantait de l'opéra, y compris mon père. Il avait une solide voix de baryton.* » Il lui arrivait même de chanter par cœur sans connaître le nom du compositeur.

Guy Cimino a vécu dans ce quartier qui était plus qu'un village. « *Il régnait une fraternité incroyable. On pouvait s'arrêter manger chez n'importe qui. A 4 heures, on ne*

savait plus où le gamin était allé boire son café au lait. » Les pêcheurs allaient vendre directement le poisson à la balance. Le soir, on se racontait des histoires dans la rue, des histoires vraies, d'autres pour se faire peur. On s'engueulait, on riait, on se chicanait. En langue corse, évidemment. Guy Cimino n'a jamais perdu ces mots de la rue.

Sur le vieux port, à Bastia, dans toute la Corse, Guy Cimino est une star. On le salue, on l'embrasse. Les membres de sa compagnie, *U Teatrinu*, aussi. Ce sont les héros de la série télévisée *La Famille Past'Asciu*. Une famille type, un couple et deux enfants, des amis. Tellement pauvres qu'ils mangent des pâtes tout le temps. Ils s'aiment, ceux-là, à la bastiaise. A coup d'engueulades et d'effusions. Ils ne parlent qu'en corse et ils disent souvent des bêtises.

De septembre à juin, depuis trois ans, la série passe le week-end sur France 3. La *soap opera* en langue corse a du succès. La famille Past'Asciu s'exhibe à travers des sketches. Guy Cimino écrit les répliques au dernier moment, quelquefois pendant le tournage. La série atteint certains week-ends 52 % de parts de marché. La famille Past'Asciu est censée habiter sur le vieux port.

Dans le village d'Erbalunga, sur le cap corse, Colette, restauratrice, ne veut pas manquer l'arrivée des comédiens. Bouteilles de vin et charcuterie. Signature du livre d'or. Guy Cimino a transformé le show télévisé en spectacle vivant, *Past'Asciu en vrai*. Les comédiens se maquillent, saluent leurs admira-

La famille Pastachou (ou Past'Asciu), personnages hauts en couleur du soap opéra corse sur France 3 depuis trois ans.



CHRISTIAN BUFEA / NICE MATIN

teurs. Une femme corse qui vit à Rome regrette de ne pas avoir une antenne satellite pour capter la série télévisée. Les personnages sont certes un peu caricaturaux mais « *chacun a un Past'Asciu dans sa famille ou parmi ses voisins. Et on est tous le Past'Asciu de quelqu'un. C'est pour ça que la série ce succès.* » Près du port, on a aménagé une scène, les enfants installent des chaises, distribuent des programmes et s'installent au premier rang, impatients. Le spectacle est entièrement en corse mais ils en raffolent : « *Ce que j'aime bien, c'est qu'ils nous font trop rire* », confie l'un d'eux.

Sur la scène, la reproduction d'un intérieur populaire bastiais, celui de la famille Past'Asciu : toile

cirée, casseroles en cuivre, rideau de rubans en plastique, poster de l'équipe de Bastia, des gousses d'ail et des paquets de pâtes sur toutes les étagères. « *Rien que le décor, ça promet !* », s'exclament deux élégantes. D'autres villageois se vanent : « *On dit qu'après le spectacle on fera des spaghettis chez toi !* »

D'emblée, le public retrouve ses personnages fétiches. Le père Past'Asciu est le bon vivant, gentil, généreux. Il boit en cachette, la bouteille dissimulée sous un nain en céramique. La mère Past'Asciu est la Bastiaise du milieu populaire typique, selon Guy Cimino. Elle ne peut pas s'en empêcher : il faut qu'elle parle, qu'elle s'enflamme. Elle ne sait rien dire sans gueuler,

pour rien, jamais pour des raisons importantes. Elle ne pense pas à mal. Elle est féministe avant l'heure, se défendant « *d'être une machine à laver habillée en femme* ».

ON SE « MACAGNE »

Le fils Past'Asciu, lui, est un peu imbécile, avec ses lunettes à double foyer et son maillot du FC Bastia. Il sort avec une jeune fille, Sue Hellen, qui est une bombe sexuelle et c'est un peu un mystère que ce garçon-là ait réussi à dénicher une telle créature. La fille Past'Asciu est la plus intelligente de la famille. Elle reprend les uns et les autres quand ils font une faute de corse. Elle sort avec un rappeur, Cyrille, le grand idiot du quartier qui prend facilement des baffes par toute la

famille. Vient l'oncle, éleveur de cochons à Toulon et vendeur de fausse charcuterie corse. Puis les amis. L'intrigue est faible – un réveillon, un billet de loto gagnant avalé par le fils. Pendant le spectacle, les problèmes techniques fusent. Mais qu'importe, le public aime retrouver le parler bastiais, les exclamations.

Dans le spectacle, on se « macagne », c'est-à-dire qu'on participe à des sortes de duels oratoires : chacun se moque de l'autre, de son physique, de ses défauts, à condition de ne pas toucher à la famille, à condition de savoir s'arrêter à temps.

Guy Cimino a retrouvé dans le spectacle et dans sa série télévisée les accents du vieux port. Des blagues : « *Ton fils a peut-être un cerveau à deux étages, mais il n'a pas d'escalier.* » Des moments où l'on parle pour ne rien dire, telle cette mère Past'Asciu qui s'emballa : « *Ce soir, je me prends trois Effergagan, je me jette par la fenêtre, je me couche et je meurs.* » Des expressions bastiaises nourries de comparaisons avec les crabes, les crustacés, certains poissons, telle celle-ci, intraduisible : « *Celui-ci il est né ronchon. Il doit être croisé avec une araignée de mer.* »

Guy Cimino se promène sur le vieux port. Il retrouve des amis. Le 6 août, il a créé, avec sa compagnie U Teatrinu, *Le Baladin du monde occidental*, de J. M. Synge, qu'il a adapté en langue corse aux Rencontres de l'Aria à Olmi-Capella. Il y a quelques années, il s'était attaqué à la réécriture en langue corse de *l'Opéra de Quat'sous* de Bertolt Brecht. « *La corse n'est pas une barrière, au contraire. Nous touchons du public dans le milieu populaire. Et puis c'est notre langue* », conclut-il. La langue du vieux port.

Dominique Le Guilledoux

PAST'ASCIU EN VRAI par la compagnie U Teatrinu : le 9 août à Piedicroce ; le 13 août à La Porta ; le 19 à Ghisonaccia ; le 20 à Vivario ; le 22 au couvent d'Alesani.

D. L. G.

A Olmi-Capella, cinq étés d'ateliers-théâtre

OLMI-CAPELLA

de notre envoyé spécial

A 1 000 mètres d'altitude, du 3 au 10 août, à Olmi-Capella et dans les villages environnants, le théâtre se joue sous les étoiles. Vingt-trois spectacles dans les prés, sur les places. C'est le menu des Cinquièmes Rencontres internationales de théâtre en Corse, sous l'impulsion de Robin Renucci et de son association L'Aria, dans la vallée du Giussani en Haute-Balagne. Comédiens amateurs et artistes professionnels ont travaillé pendant six semaines avec des metteurs en scène. Dans une ambiance de festival, on peut apprécier le résultat de ces ateliers, même si tous les spectacles ne sont pas complètement aboutis.

Sur le col de Bataille, on joue *Penthesilée* de Heinrich von Kleist. L'ambiance est torride. La reine des Amazones aux seins coupés et à la ceinture de diamants se débat dans sa rage de vaincre et d'aimer Achille, le héros des Grecs. « *Je veux le voir dans la poussière de mes pieds, l'insolent* », déclame-t-elle. La tragédie, dans une mise en scè-

ne incisive de René Loyon, se déroule sur un rocher qui domine la mer, L'île-Rousse et Calvi. Les Amazones sautent sur le rocher, et on a le vertige pour elles. La machine infernale imaginée par Heinrich von Kleist s'emballa, et on arrive au comble de l'horreur : Penthesilée, dans un ultime combat, dépèce son amant. Le soleil se couche, le vent est frais...

LECTURES DE VERLAINE

Dans le village de Forcili, il y a plus de chats que d'habitants (une douzaine l'hiver). Antoine, menuisier à la retraite, 78 ans, se tient assis à l'écart de la représentation de *Corse noire*, mise en scène par Anne-Marie et Frédérique Lazarini. « *Je n'entends pas trop bien* », s'excuse-t-il. Il est heureux de voir des jeunes investir son village. Le spectacle est une évocation de la Corse à travers des textes de Marie Susini (*Plein soleil, La Renfermée la Corse*) et Mateo Falcone, de Prosper Mérimée.

Éloge de la Corse, de sa beauté violente et de ses harmonies, la

Corse bafouée, incomprise, convoitée, insoumise. Jean-Claude Penchenat explore la grâce du village Mausoleo avec des textes italiens.

Plus loin, à Pianacchi, c'est dans un décor d'arbres morts que se joue *Yvonne, princesse de Bourgoigne*, de Witold Gombrowicz. Les arbres sont fissurés, troués. Yvonne se dissimule parmi les fougères. Les courtisanes, en bottes de cuir, se pavanent sur des balançoires accrochées aux branches. En bas de l'église d'Olmi-Capella, Antonia, une villageoise, s'inquiète pour son troupeau de vaches. Les comédiennes qui jouent *Comme il vous plaira*, de William Shakespeare, ne ferment pas toujours l'enclos du pré. Ailleurs, les vaches, en liberté, flânent en plein milieu de la route.

A l'entrée d'un petit sentier, un âne ouvre la marche. Les comédiens sont disséminés dans les coins ombragés, certains sont allongés sur des branches de chêne vert qui ont plus de quatre siècles. Des jardins en terrasses ont été abandonnés. Lectures de Verlaine, Ponge, Ronsard, Queneau et Butor. Le

public déambule sur le sentier et s'arrête à nouveau. Des poèmes consacrés au soleil signés de Max Jacob, Anna de Noailles et René Char. On distribue des fruits rafraîchis et des bouteilles d'eau. On repart, on s'arrête à nouveau. Dernière séquence consacrée à la sensualité. *Sensation*, d'Arthur Rimbaud. *La Promesse d'un visage*, de Charles Baudelaire. Victor Hugo donne son *Bon conseil aux amants*. Dans une épigramme gaillard, Jean de La Fontaine ne recommande pas « *le foutre sans aimer* ».

A Olmi-Capella, on s'habitue à ce que des écrivains comédiens vivent quelques semaines aux côtés des villageois qui sont une petite centaine l'hiver. Au début du siècle, un homme fortuné, Noël Battagliani, avait offert de quoi construire un imposant collège. Aujourd'hui, il est en ruine. Il accueille la centaine de stagiaires. « *Avant, ici, c'était le désert* », confie Marie-Dominique Allegrini-Simonetti, présidente du syndicat mixte des quatre villages du Giussani. La culture a redonné un peu de vie à

cette micro-région. Un hôtel va être construit. Les maisons se rénovent. L'Auberge de la Tornade n'arrive pas à fournir, et le Bar des Amis ne désemplit pas. Sept emplois ont été créés grâce à ces rencontres. Un projet de développement artistique, appelé La Forge, est en route, qui prévoit notamment la construction d'un théâtre en bois à Pioggiola.

La micro-région est désormais connue. Il y a bien quelques grincheux dans le village qui disent : « *Ils n'achètent que le pain à l'épicerie. Et tout le reste ailleurs. Ce qu'ils nous amènent, c'est des poubelles supplémentaires.* » Mais ici on voudrait que ces rencontres soient un exemple de développement durable, intégré et fidèle à la tradition de l'éducation populaire. Un projet corse vivant, « *ouvert à l'autre, à l'étranger* ». Parmi les stagiaires, on pouvait noter la présence de ressortissants de Grande-Bretagne, de Finlande, de Lituanie, de Belgique, de Chine et du Togo.

Révissez vos classiques

RÉVISEZ CET ÉTÉ AVEC FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE

Le Monde UNIVERSAL DECCA



ANDREAS SCHOLL VIVALDI

VIVALDI NISI DOMINUS, SALVE REGINA SCHOLL

ANDREAS SCHOLL : LA VOIE DU TRÈS-HAUT. Et qu'est-ce que ça produit ? Les plus belles voix de haute-contre ? trouble et les plus identifiées dans des registres masculins et féminins et notre souvenir de leur sollicitude respectives ? Mais aussi ce qui est également à la distribution conventionnelle et des rôles de anges et à mes yeux les plus intéressants par des voix aiguës tant que les graves sont réservés aux voix réelles, ni plus ni moins et parfois même aux enfants ? Pourquoi, cet ordre n'est-il apparemment « mieux » que dans les oratorios de Bach, et la chapelle Sixtine entreprenait nombre de contrastes. Un bon jour, le trou en grâce de ces voix s'explique par le besoin de retrouver la couleur des voix masculines à travers un enregistrement dans ce rôle est au premier plan de la nouvelle interprétation de haute-contre. Et quel est perfection dans cette voix qui habille d'or et de satin le Nisi dominus de Vivaldi ?

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann, "MUSIQUE MAESTRO"

France Inter

EXPOSITION • Le galeriste Yvon Lambert, pionnier en France de l'art conceptuel et minimaliste, donne à voir une collection de 200 œuvres rassemblées dans l'hôtel de Caumont

A Avignon, comment les artistes manipulent l'objet photographique

AVIGNON

de notre envoyé spécial

L'exposition s'appelle « Photographier ». Ce qui, on en conviendra, est un titre ouvert. L'affiche, dessinée, représente des appareils photo. Vous pensez découvrir des photographes le Leica en bandoulière, prêts à pêcher ce qui file devant l'œil, qui exposent des formats 30 x 40 en noir et blanc sous Marie-Louise. Erreur. Nous sommes chez Yvon Lambert, dans ce magnifique hôtel de Caumont, à Avignon, où le galeriste a déposé sa collection d'art contemporain.

Que nous disait Yvon Lambert, pionnier en France de l'art conceptuel et minimaliste, avant d'inaugurer l'exposition ? « Dès les années 1960, j'ai présenté des photos de Dibbets, Long ou Fulton. Ce ne sont pas des photographes mais des artistes qui utilisent la photographie. Boltanski utilise un média pour fabriquer autre chose. Les photographes m'intéressent beaucoup moins. » (Le Monde du 1^{er} juin). Il n'est pas tant question de photographie dans « Photographier » que d'artistes qui se sont emparés du procédé à partir des années 1960 : des conceptuels pour représenter une idée, des peintres pour dire une autre réalité, des sculpteurs pour assembler des fragments typologiques (le couple Becher), des tenants du Land Art (Denis Oppenheim, Fulton, Matta-Clark, Richard Long) ou du body art (Douglas Gordon), pour garder une trace de leurs performances éphémères, sur les corps, dans la nature...

Eric Mézil, directeur des lieux, a puisé dans la collection Lambert, et suscité prêts et commandes spécifiques. A l'arrivée, pas moins de 78 artistes et 200 œuvres. Il y a deux façons d'aborder le parcours. Se laisser embarquer dans un voyage sensible et ludique, s'arrêter au gré de l'humeur et du bonheur, devant l'autoportrait géant de Mariko Mori en androïde, puis une pièce historique de Bruce Nauman (distorsions de sa propre bouche), un visage grimpé par Roni Horn, une merveille d'étude de l'habitat par Dan Graham. Le parcours est joliment réussi, grâce notamment au calibre des artistes : Boltanski, Beuys, Broodthaers, Prince, Calle, Owens, Sherman, le couple

Gordon Matta Clark, « Splitting » (322, Humphry Street, Englewood, New Jersey, 1974).



ANDRÉ MORAIN/COLL. LAMBERT AVIGNON

Becher, Barney, Fulton ou Goldin.

Mais il se trouve que l'accrochage est guidé par un projet, écrit dans un petit carnet donné à l'entrée – aucun texte au mur – : raconter trente-cinq ans d'utilisation de la photo par des artistes. La première salle donne le ton, avec la présence de Douglas Huebler, un Américain, un des pères du mouvement conceptuel, exposé dès 1970 par Yvon Lambert.

ENTRE RÉEL ET REPRÉSENTATION

Pour Huebler, sans la réflexion qui sous-tend la prise de vue, la photographie n'est rien. L'image n'est que « l'expression formelle de l'œuvre ». Huebler associe une photo banale d'un lieu, d'une personne, et en décrit la fabrication. Il est un des premiers à montrer la distance entre le réel et sa représentation. A dire l'absurdité de la photo comme preuve. En 1969, il écrit : « Le monde est rempli d'objets, plus ou moins intéressants ; je n'ai aucune envie d'en ajouter un seul. Je préfère, simplement, constater l'existence des choses en termes de temps et/ou de lieu. »

Kossuth, en trois temps – une caisse d'emballage, une photo de ladite caisse, une définition de la caisse tirée du dictionnaire – est dans la même veine qu'Huebler. Beuys aussi.

Boltanski n'est pas loin, en accrochant au mur, en vrac dans des boîtes, trente-six années d'épreuves contacts à peine visi-

bles dans la pénombre – des reliques. Boltanski, le 11 juillet, s'est exprimé dans un colloque organisé par les Rencontres photographiques d'Arles, sur son rapport à l'image, l'histoire, l'archive, la mémoire : « Une photographie ne découvre pas, elle reconnaît. Elle ne dit qu'une chose : il y a une personne dessus et cette personne n'est plus là. Je me suis intéressé à la petite mémoire, celle des noms, des visages, des lieux. J'ai en collection 6 000 visages de Suisses morts, que j'ai découpés dans des rubriques nécrologiques. Je désigne, je conserve les archives des hommes. Je garde des souvenirs mais des souvenirs faibles. J'honore les morts, la perte d'identité. » Et de conclure : « La plus grande photo est anonyme. »

Aussi, beaucoup de photos, à Avignon, peuvent rebuter, tant elles s'éloignent de la composition harmonieuse. Les métamorphoses du corps, le portrait, la guerre, le racisme, l'identité, le pouvoir, autant de thèmes traités de façon symbolique, parfois manichéenne.

En avançant dans l'exposition, surtout, la démonstration se délite. Sans doute le projet historique est trop ambitieux, qui laisse la place à une orchestration de la collection Lambert – fort réussie au demeurant – rehaussée de noms célèbres et de jeunes prometteurs (Delphine Kreuter, Sharon Lockhart, Bruno Serralongue, Salla Tykkä, Slater Bradley, Elina Brotherus). Pour montrer que la création

d'aujourd'hui s'inspire de celle d'il y a trente ans ? Ce n'est pas évident. Additionner Gursky, Mac Adams, Mariko Mori, DiCorcia, Douglas Gordon dans un shaker ne donne pas automatiquement un cocktail harmonieux. Le saupoudrage dessert des artistes dont la force demande plusieurs œuvres. On pense à Vanessa Beecroft et à Serralongue, dans leurs explorations de l'image médiatique, via la mode ou le reportage.

Nan Goldin, chouchou d'Yvon Lambert, championne du journal intime en images, a cette chance : trois salles entières, et une série d'autoportraits projetés en diaporama sur la chanson romantique *All by Myself* (Eartha Kitt). Au milieu de nombreuses œuvres un peu sèches, elle est la seule à allier exigence et séduction populaire. On retient encore une vidéo de Salla Tykkä, jeune Finlandaise au corps fragile, qui, seins nus et mains gantées, livre un combat de boxe inégal contre un homme proche de l'armoire à glace. Mais c'est, étrangement, un combat contre elle-même qu'elle montre.

Michel Guerrin

PHOTOGRAPHER, collection Lambert à Avignon, 5, rue Violette, Avignon (Vaucluse). Tél. : 04-90-16-56-20. Du mardi au dimanche, de 11 heures à 19 heures ; fermé le lundi, sauf en juillet. 5,5 € et 4 €. Jusqu'au 24 novembre.

CINÉMA • « Dead or Alive Final », de Takashi Miike, et « Tan de Repente », de Diego Lerman

A Locarno, deux films, un japonais et un argentin, brutalisent le spectateur

LOCARNO

de notre envoyé spécial

L'avantage d'un festival tourné vers le public, comme Locarno, avec ses projections nocturnes qui regroupent plusieurs milliers de fidèles, est de pouvoir constater à quel point le spectateur peut être malmené. Prenons le cas du réalisateur japonais Takashi Miike, dont le nouvel opus, *Dead or Alive Final*, était projeté lundi soir devant plusieurs milliers de spectateurs médusés. Takashi Miike réalise quatre films par an, avec des moyens le plus souvent dérisoires, pour des résultats qui vont du pire au meilleur : *Audition*, par exemple, son unique film distribué en France, est un thriller horrifique et pervers dont la réalisation est admirable.

Dead or Alive Final n'appartient pas au meilleur de Miike. Malgré une intrigue prometteuse et rocambolique, située au XXIV^e siècle, à Yokohama, où règne Woo, un tyran local, inventeur d'une drogue réfrétant le taux de natalité, la réalisation du film est bâclée et se perd dans des effets Grand-Guignol qui enlèvent toute cohérence au récit. *Dead or Alive Final* propose, en revanche, l'une des images les plus stupéfiantes jamais proposées à un spectateur sur un écran géant : un sexe géant et volant, d'une taille record, offert à un public venu voir quelques jours avant *The Importance of Being Earnest*, d'après Oscar Wilde.

Plus discret, mais infiniment plus réussi, était l'un des films proposés dans la compétition internationale, *Tan de Repente*, la première réalisation de Diego Lerman, un jeune Argentin de 26 ans. Tourné en noir et blanc, sur une période de plusieurs mois, avec des acteurs et techniciens bénévoles qui travaillaient uniquement le week-end, *Tan de Repente* a seulement coûté le prix de sa pellicule. Ce tour de force serait, selon son réalisateur, impossible à réaliser aujourd'hui dans l'Argentine de la crise économique, où l'on ne peut même plus trouver de pellicule. Diego Lerman s'apprête à vivre à Paris, où il a été invité par la Cinéfondation pour écrire son prochain film. La capacité à laisser cohabiter un univers réaliste avec une atmosphère fantastique, à la limite de l'onirisme, est l'une des grandes qualités de *Tan de Repente*. A aucun

moment on ne questionne la causalité d'une histoire qui voit Marcia, une vendeuse de sous-vêtements prude, obèse et complexée, accepter de but en blanc, d'abord sous la menace d'un couteau, et ensuite par simple désir, la proposition de deux jeunes lesbiennes punks, prénommées Mao et Lénine, de coucher avec elles. On ne se demande pas non plus comment les trois jeunes filles dérobent tranquillement un taxi, se rendent ensuite à bord d'un camion à destination de Rosario pour une balade en mer, que Marcia n'a jamais vue, ou écrasent accidentellement, en pleine nuit, un passant qui traversait l'autoroute.

VOYAGE INITIATIQUE

Tan de Repente évoque naturellement *Stranger than Paradise*, de Jim Jarmusch, à la fois par son rythme, qui alterne de courts moments de frénésie avec de longs moments de contemplation, et son utilisation d'un noir et blanc granuleux qui donne l'impression que chaque lieu visité par les trois jeunes filles a été créé à leur intention. Présenté comme un voyage initiatique, *Tan de Repente* s'ingénie pourtant à gommer toutes les étapes de cette initiation, à tel point que le spectateur semble en permanence brutalisé. Le moment où Marcia découvre l'amour auprès de Mao n'a rien d'une révélation, et si Lénine retrouve à Rosario une tante qu'elle n'avait plus vue depuis des années, dans une réunion de famille incongrue, c'est pour réaliser qu'elle ne reverra sans doute plus jamais sa mère.

Tan de Repente met à nu plusieurs solitudes qui ne font que se renforcer alors que le voyage semblait créer un sentiment de groupe. Ce talent pour éviter tout discours explicatif en brouillant ingénieusement les données de départ pour créer un rebondissement à chaque séquence, est tout à fait remarquable. *Tan de Repente* est la grande révélation dans un festival où elles n'ont guère été nombreuses.

Samuel Blumenfeld

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE LOCARNO. Via Luini 3a, Locarno, Suisse. Tél. : (00-41) 91-756-21-21. <http://www.pardo.ch>. Jusqu'au 11 août.

INSTANTANÉ LA GÉODE S'ENVOIE EN L'AIR

« Vous reconnaissez ? C'est le châteaude Chenonceau. Ah !, fait-elle en rajustant son masque à oxygène, quel cadeau d'un roi pour sa maîtresse ! » Et le Pilatus rouge reprend de l'altitude. Equation parfaite : écran vertigineux de la Géode, bulle climatisée ; en position fœtale, la douce France ; film auvergnat d'Eric Magnan ; confort, scènes aériennes au top ; quarante minutes de danse dans le ciel (*Skydance*) ; des planeurs et des avions comme s'il en pleuvait. On sent qu'on va le payer cher.

Lui, champion de voltige aérienne ; elle, journaliste. Le cockpit crée des liens. Au sol, une apprentie Mermoz dans le rôle de la traîtresse se morfond à l'abri du hangar. Elle en pince pour le champion ; mise à pied pour avoir fait le clown dans les airs ; répond au nom de Jennifer ; le reste du film, elle cachetonne pour les motocyclettes Ducati. Le Pilatus vermillon s'enfile l'aiguille d'Étretat, danse sur le pont du Gard, salue deux alpinistes affai-

rés à se hisser au sommet d'un rocher. La journaliste s'est laissé convaincre par sa copine sur le pont des Beaux-Arts : saphisme minimal doublé en arrière-plan par une scène de séduction féminine génialement nigaude.

Comme dans le très grand cinéma, châteaux ou baisers louches, l'essentiel se passe en fond de champ. La journaliste détient, sous médaillon, un bout du *Spirit-of-Saint-Louis* avec lequel son grand-père a séduit sa grand-mère. Soupe sonore débectante. Ça, plus la voltige, prière d'amener les enfants à jeun. Seule percée d'un casting hyper-caucasien y compris dans les rues de Paris : la voix de Louis Armstrong, *C'est si bon*, pour lubrifier le baiser sur bateau-mouche de l'aviateur et de sa journaliste.

Entre-temps, de façon délicieusement amoral et civiquement désastreuse, le scénario hisse l'ensemble de la collection Harlequin au niveau de Shakespeare. On résume : la salope à bord d'un Nimbus

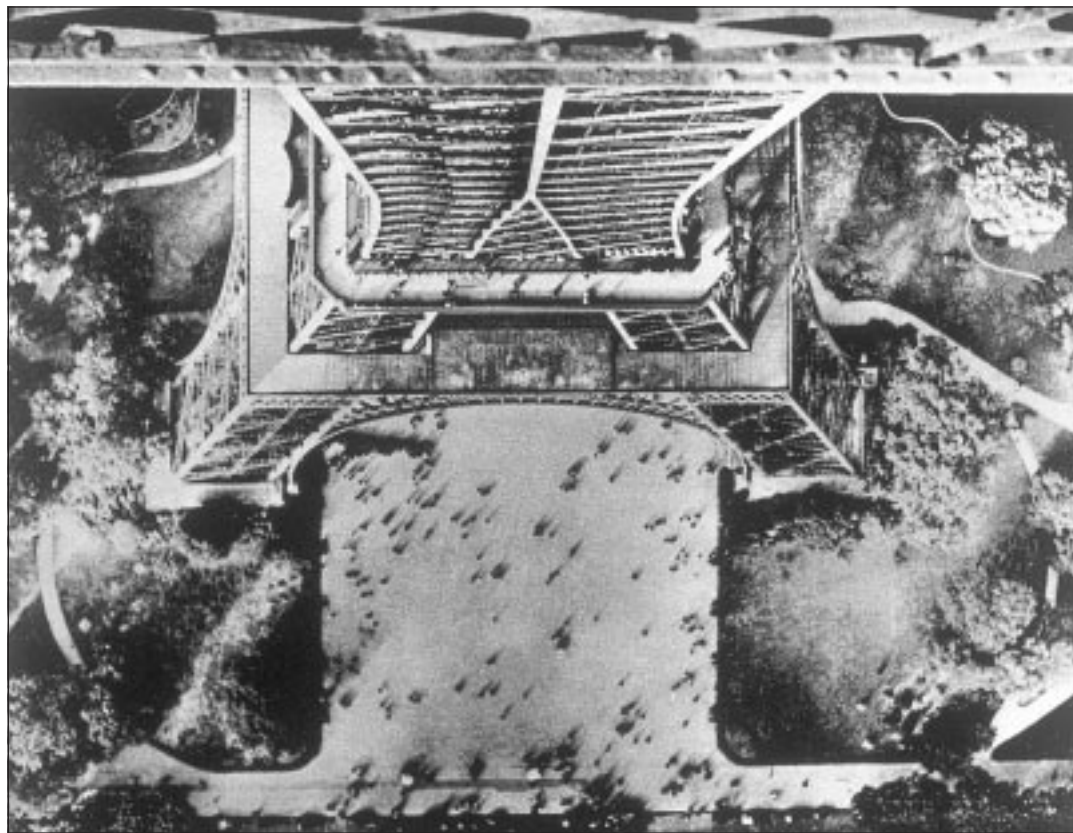
bousille l'atterrissage du Pilatus honni ; dont elle sabote en loucedé le GPS. Qu'importe, l'aviateur connaît bien la région.

Ouf ! Oui, mais son alternateur tombe en panne. A quelque chose avarie est bonne, les voilà contraints de passer la nuit en montagne, plan de secours suspendu, seuls au monde, biscuits secs, feu de camp, youkaïdi, youkaïda, ellipse. Le lendemain, ils pénètrent en zone interdite (métaphore transparente). Arraînement pépère par un Mirage qui ressemble à un gros requin. Retour au bercail. Bateau-mouche. Cadeau de l'hymen de la grand-mère sous médaillon (le bout de toile de l'avion de Lindbergh). Alexandre Dumas en quarante minutes. Avec des avions.

Francis Marmande

Skydance, la France vue du ciel. Géode, 26, avenue Corentin-Cariou, Paris-19^e. M^o Porte-de-la-Villette. Tous les jours. Tél. : 01-40-05-79-99. 8,75 €.

L'EXPOSITION PHOTO DU JOUR



L'été photographique de Lectoure

Parmi les artistes exposés à Lectoure sur le thème des rapports entre le corps humain et l'espace, **Lucien Hervé** a centré son travail sur l'architecture et sur la façon dont l'homme donne la mesure de son environnement. Exemple extrême, cette *Vue de la tour Eiffel*.

CENTRE DE PHOTOGRAPHIE

DE LECTOURE
5, rue Sainte-Claire
32700 Lectoure
Jusqu'au 29 août.
Tél. : 05-62-68-83-72.
Photographes : Lucien Hervé, Léa Crespi, Jean-Pierre Goux, Cécile Hesse, Anne-Sophie Maignant, Gaël Romier.

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

L.A.C. HAMEAU DU LAC
1130 SIGEAN-AUDE

BART DOMBURG
JONATHAN MONK

30/06 - 29/09 - 2002
fermé le mardi - Tel:0468488362

Rens. publicité : ☎ 01.42.17.39.65

À NOS ABONNÉS
Pour vos changements
d'adresse durant vos vacances
par Internet
www.lemonde.fr
(rubrique « le quotidien/abonnements »)
ou par téléphone
0825 022 021
(0,15 € TTC/min)

Talila et Ben Zimet, au nom du Yiddishland

Parisiens d'origine juive et polonaise, ils célèbrent ensemble, par leurs chants et leurs récits, la langue de leurs parents. Pour que nul n'oublie

ILS SE SONT RENCONTRÉS en 1986 lors d'un spectacle au Centre Pompidou et, depuis, font musique et vie ensemble. La belle Talila, au corps de danseuse, est une chanteuse à la voix sensuelle et claire, dont le disque *Papirossn* est un classique ; Ben Zimet, homme à la noble barbe blanche mais au sombre grain vocal, est musicien, chanteur et diseur, diseur de ces *Contes du Yiddishland* qu'il a recueillis dans un volume publié au Seuil. Vendredi 9 août, dans le cadre de Paris Quartier d'été, il sera au cimetière de Bagneux, qui comprend la plus grande section parisienne de sépultures juives. Il parlera de ces morts qui sont là, dans des tombes individuelles, des caveaux « sociétaux » (Les Amis de la société Krasnik, Les Amis du Carreau du temple, La Société du caveau fraternel), ou encore dans de simples fosses communes. Il parlera aussi de ceux qui ne sont présents que par leur nom gravé, pour que nul n'oublie.

Un parcours, un récit, une autre manière d'évoquer ce Yiddishland auquel lui et Talila tiennent tant, et dont, à leur manière, ils tentent de préserver la langue. « *Les populations juives parlant le yiddish, dans ce couloir qui allait de la Russie à la Pologne qu'on peut appeler le Yiddishland, ont été décimées, assassinées, rayées de la carte. Laisser mourir cette langue serait les tuer une seconde fois. Et il nous faut lutter, croyez-nous*, dit Ben Zimet, pour faire valoir son existence et sa valeur. Mais, je peux le comprendre : moi-même, tout jeune, lorsque je faisais de la musique traditionnelle, je m'intéressais à tout sauf au patrimoine yiddish. Une sorte de rejet, peut-être, de ce dont j'étais originaire. La prise de conscience s'est faite plus tard. J'ai découvert qu'il y avait de la musique, bien entendu, mais aussi de la littérature, de la poésie magnifique et, en effet, ces contes que j'ai collectés. »

Tous deux sont d'origine juive et polonaise. Lui de père polonais, de mère allemande, réfugiés en Belgique, à Anvers, puis en France. Pendant la guerre, le jeune Ben est caché par des catholiques, en Haute-Corrèze. « *Des gens impeccables, droits, courageux*. » En 1948, la famille s'embarque pour le Canada francophone. Mais il va à l'école anglophone : « *A l'époque, pour aller au lycée français, il fallait être catholique. Mais les protestants accueillaient les juifs* », apprend-on, un peu glacé. Ben étudie donc l'anglais, mais le français est sa langue d'élection. Il revient d'ailleurs s'installer à Paris en 1962. Et le yiddish, dans tout cela ? « *Mes parents le parlaient à la maison, et c'est ainsi que j'y ai été initié*. »

BIOGRAPHIE

► 1979

Concert de Talila au Café d'Edgar.

► 1981

« *Chants et contes du Yiddishland* », par Ben Zimet, au Théâtre de la Ville.

► 1986

Premier spectacle en commun au Centre Georges-Pompidou.

► 1992

« *Papirossn* », de Talila.

Les parents de Talila, arrivés séparément en France, en 1936, se sont rencontrés à Paris. Le dicton yiddish ne disait-il pas : « *Heureux comme un juif en France* » ? « *Chez nous, la fierté était d'être français, d'être pleinement intégré, rappelle Talila. Le yiddish était une langue de la sphère privée que mes parents pratiquaient entre eux. Il fallait parler un français impeccable, être les meilleurs à l'école, ne pas se faire remarquer par une quelconque différence. Le yiddish, je l'ai appris beaucoup plus tard, pour les chansons de mon répertoire. Mais, figurez-vous, j'ai d'abord chanté en hébreu, dans un groupe de jeunes socialistes sionistes...* »

PRIS DANS LES COMPLICATIONS

Israël. Comment ne pas en parler ? « *Notre propos n'est pas Israël, nous parlons du Yiddishland, mais nous sommes les premiers à vouloir le règlement de ce conflit insupportable. Il faut que les colons quittent les colonies, que les accords soient trouvés et respectés pour que ces deux peuples aient leur espace de vie et se respectent. Mais nous sommes aussi conscients qu'il y a une très forte propagande antisémite dans certains milieux extrémistes musulmans* », dit Talila. Leurs concerts ont été souvent pris dans les complications des guerres et des attentats : leur premier spectacle, à Beaubourg, *Yiddish Cabaret*, a lieu pendant les

attentats parisiens, celui de la rue de Rennes en particulier. « *Les gens sont venus en masse, malgré la crainte de nouveaux attentats... Il y avait une atmosphère tendue mais incroyable, se souvient Talila. Ensuite, nous avons joué pendant la guerre du Golfe, ce qui n'était pas simple. Mais le plus dur a été lors de notre dernier spectacle, inauguré juste après le 11 septembre. Cette fois-ci, les gens ont eu peur et ne sont pas venus. Nous sommes tout juste rentrés dans nos frais, mais cela nous a profondément minés. Depuis les projets ne pleuvent pas, c'est le moins qu'on puisse dire. On espère que les programmateurs ne resteront pas si frileux...* »

Chez Talila, la musique commence très tôt, à la maison. « *On vivait très modestement, mais il y avait un piano dans l'appartement. On entendait aussi ces vieux disques en yiddish. Je trouvais ça vieillot, sentimental, et cela ne me concernait guère à l'époque. Aujourd'hui, je comprends ce que cela représentait pour mes parents. Ma mère, qui est aujourd'hui très âgée et n'est pas bien, chante constamment ces mélodies qui reviennent à sa mémoire inconsciente. Elle chante aussi Ständchen, de Schubert, qu'elle prenait pour une mélodie yiddish.* » Car la musique yiddish est une des traditions musicales les plus perméables aux contextes, influencée par le jazz, Broadway (le répertoire délirant de comédie musicale en yiddish !),

les influences latinos. De tout cela les concerts et les disques du duo sont le reflet. On en trouve trace dans leur spectacle *Yiddish Café* ou dans leur avant-dernier album, *Yiddish Atmosphere* (Ness Music 206185).

On reparle de cette identité, multiple, forcément multiple. Mais Talila, qui semble, de voix, d'allure, de chic, être une sorte d'emblème de la Parisienne, dit, tout à trac, comme s'il lui fallait encore apporter la preuve qu'elle est pleinement française : « *Je suis si fière, fière oui, d'être invitée à chanter chaque été à la commémoration de la rafle du Vel'd'Hiv'. Je chante avec la garde républicaine. Vous ne pouvez savoir combien ce moment compte pour moi.* » Ben, à qui l'on demande comment il se définit aujourd'hui, répond : « *Parisien, républicain et juif.* » Juif en troisième position ? « *Oui, mais je suis très juif !* », dit-il avec l'air de lancer une blague très sérieuse.

Renaud Machart

Requiem pour le Yiddishland par Ben Zimet, au cimetière de Bagneux, 45, avenue Marx-Dormoy (M^e Porte-d'Orléans), bus 128. Le 9 août à 8 heures et 17 heures. Dans le cadre de Paris Quartier d'été. Tél. : 01-44-94-98-00. « *Enfances, Talila et Ben Zimet chantent en yiddish* », 1 CD RYM musique/Universal.



FRANCK FERVILLE

LES GENS DU MONDE

■ La compagnie Merce Cunningham fête ses 50 ans. Le chorégraphe se rend à Paris à cette occasion. La Cinémathèque de la Danse, qui souffle, elle, ses 20 bougies, profite de ces deux anniversaires pour organiser, avec le concours de Paris Quartier d'été et de l'Institut national de l'audiovisuel, la projection de quelques-uns de ses films les plus rares, qui seront visibles le 10 août (Cinémathèque, Palais de Chaillot, à 20 h 30. Réservations : 01-44-94-98-00). Les films au programme sont *Variations V*, signé par Arne Arnbom, dans lequel Merce Cunningham procède à un collage d'éléments sonores, visuels et filmiques ; *Merce Cunningham and Co*, de Benoît Jacquot et Hervé Gauville, où se dévoile la volonté de Merce Cunningham de faire du temps le protagoniste principal de sa chorégraphie. L'hommage s'achèvera enfin par *Suite for Two*, un document inédit qui réunit John Cage, David Tudor ainsi qu'une des premières danseuses à avoir travaillé avec Merce Cunningham : Carolyn Brown.

■ Le ministre allemand de la culture, Julian Nida-Ruemelin, a déclaré, alors qu'il visitait, mardi 6 août, le chantier du futur « musée de la pop et du rock » à Gronau, qu'à son avis « *on ne peut pas intéresser la plupart des jeunes à la musique par le biais du classique* ». Il a regretté que la musique pop et rock ait longtemps été considérée tel « *un objet d'importation comme les bandes dessinées et le chewing-gum* », et il a plaidé pour que l'enseignement de ces deux courants musicaux figure dans les programmes des écoles.

■ Jimi Hendrix a été élu « meilleur guitariste de l'histoire » par une revue anglaise, *Total Guitar*. Le légendaire gaucher a emporté les suffrages de milliers de lecteurs du journal, qui ont placé en seconde position Jimmy Page, du groupe Led Zeppelin, suivi d'Eric Clapton. La première femme, Tracy Chapman, apparaissait en 44^e position.

■ Du 14 août au 15 septembre, le compositeur français Pierre Boulez sera « compositeur en résidence » au Festival de Lucerne (Suisse). Il y assurera notamment une classe de direction d'orchestre alors que l'Ensemble InterContemporain (EIC) qu'il a créé y préparera des cours de musique des XX^e et XXI^e siècles, avec des étudiants. Pour cette édition du festival, il sera la vedette en tant que compositeur et chef d'orchestre de huit concerts. Pierre Boulez a également été nommé directeur artistique d'une nouvelle « académie de musique contemporaine » que le Conservatoire et le Festival de Lucerne proposeront chaque année à partir de l'été 2003.

TÉLÉVISION

Chaleurs bordelaises

Quoi de plus efficace pour oublier la désastreuse expédition asiatique des Bleus qu'une belle affiche de championnat dans un stade comble ? Rebaptisée Ligue 1, la compétition nationale accueille cette saison vingt clubs, soit deux de plus qu'auparavant. Canal+ et TPS continuent de se partager les retransmissions en direct, moyennant une somme (379,6 millions d'euros jusqu'en 2004) que beaucoup d'observateurs jugent trop élevée. Si le foot est très cher, il continue en tout cas de rassembler un large public et constitue, pour les chaînes qui en ont les moyens, un produit d'appel irremplaçable. « *Le championnat français se vend bien. Les chiffres d'audience réalisés la saison dernière par Canal+ sur le match de 20 h 45 ont progressé de 15 % par rapport à la saison précédente* », souligne ainsi Frédéric Thiriez, nouveau patron de la Ligue de football professionnel.

L'affiche proposée vendredi soir par la chaîne cryptée devrait, en toute logique, faire recette. Car ce Bordeaux - Paris-Saint-Germain comptant pour la 2^e journée de L1 oppose deux des favoris pour le titre. Lors de la première journée, les Parisiens de Luis Fernandez ont battu Auxerre (1-0) pendant que les Girondins d'Elie Baup remportaient une belle victoire à Lille (0-3). Dans un stade Chaban-Delmas qui affiche complet, l'atmosphère s'annonce explosive. - A. Ct

Bordeaux-PSG, vendredi 9 août, 20 h 45, Canal+.

RADIO

VENDREDI 9 AOÛT

► Tout s'explique

11 h 3, France Inter
Comment lance-t-on un satellite ? Avec Jacques Durand, chef du programme Ariane.

► André Malraux en Asie

14 h 30, France-Culture
Messieurs les Voyageurs (par Pierre Dumayet et Roger Colombani), avec Fernand

Lumbroso. (1^{re} diffusion : 26 juin 1988).

► L'autre Europe

16 h 40, RFI

Dans son magazine de vingt minutes consacré à l'Europe centrale et orientale, Maria Bejanovska s'intéresse à la République tchèque.

► Les rendez-vous du soir

20 heures, Radio Classique
Chants d'Espagne. Œuvres d'Albenitz (Rafaël Orozco au piano) et de De Falla.

VENDREDI 9 AOÛT

► Sub Culture

13 h 35, MCM

Le magazine des amateurs de glisse présenté par Bruno Débauché propose une vidéo dans le skate, un portrait du surfeur Kalle Carranza et un reportage intitulé « *Ski dans le Caucase* ».

► Palaces d'un jour...

14 h 05, France 5

Documentaire de Kim Blevens sur deux hôtels mythiques de Los Angeles : le Biltmore et le Beverly Hills. Clark Gable, Elisabeth Taylor, John F. Kennedy et Yves Montand y avaient leurs habitudes...

► Chirurgie du corps, chirurgie de l'âme ?

16 h 30, France 5

Chef du service de chirurgie plastique de l'hôpital Rothschild, Maurice Mimoun pose la question du sens de l'acte chirurgical qui sert à réparer, améliorer le corps. Ce documentaire de Patty Villiers va à la rencontre des patients, dont la reconstruction est aussi physique que morale.

► Masters Series

17 h 00, Pathé Sport

Deuxième journée du Tournoi messieurs de Cincinnati.

► Championnats d'Europe d'athlétisme

17 h 30, France 2

En direct de Munich : finales du

saut à la perche femmes et du 400 m haies hommes.

► La Saison des gazelles

18 h 05, France 5

Ce documentaire de 52 minutes signé Hamid Zerouali montre la réintroduction de la gazelle « *dorca* » dans son biotope naturel de la réserve de Toubkal, dans le Haut Atlas central.

► Les Gens de Mogador

17 h 35, TMC

Téléfilm à succès de Robert Mazoyer datant de 1971. Avec Marie-France Pisier et Brigitte Fossey.

► Planète Mars

20 h 45, Planète

Archives, reconstitutions à base d'images de synthèse et souvenirs d'ingénieurs américains et soviétiques permettent à ce documentaire britannique de Max Withby de revenir sur quarante ans d'exploration et de recherches concernant la planète Mars.

► Thalassa

20 h 55, France 3

Trois voyages au programme : une croisière en Floride, une escapade sur la mer Baltique et un magnifique reportage à Essaouira (l'ancienne Mogador), au Maroc.

► L'homme qui brisa ses chaînes

21 h 00, Paris Première

Téléfilm américain de Daniel Mann avec Val Kilmer. Remake de *Je suis un évadé* de Mervyn Leroy (1932). Un jeune vétéran de

1914-1918 se retrouve condamné à dix ans de travaux forcés dans un bagne de Géorgie. Après s'être évadé, il refait sa vie à Chicago mais son passé le rattrape...

► Jacques Delors

21 h 00, Histoire

Premier d'une série de trois entretiens avec l'ancien président de la Commission européenne.

► Lacenaire

22 h 20, Cinestar 1

Film de Francis Girod avec Daniel Auteuil, Jean Poiret, Jacques Weber. Au début du XIX^e siècle, le destin de Lacenaire, célèbre criminel, dandy et poète.

► La Fausse Suivante

22 h 35, TPS Star

Film de Benoît Jacquot avec Sandrine Kiberlain, Isabelle Huppert, Pierre Arditi, Mathieu Amalric. Le texte superbe de

Marivaux est adroitement adapté à l'écran.

► Claude François, ces années-là

22 h 55, France 3

Documentaire réalisé en 1998 par André Flédéric. Tout sur la vie et la carrière de l'un des chanteurs français les plus populaires, encore adulé plus de vingt ans après sa mort.

► Wonder Boys

23 h 00, Canal+

Michael Douglas en écrivain mal rasé, bedonnant et en mal d'inspiration vaut le détour.

► SLAP

23 h 40, France 2

S'appuyant sur le même concept que feu « *Taratata* », SLAP (son, lumières, anecdotes, public) donne carte blanche ce vendredi à CharElie Couture.

Chaque vendredi avec

Le Monde
DATÉ SAMEDI

retrouvez

LE MONDE TELEVISION

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 8 AOÛT

TF1

16.25 Dingue de toi Retour de soirée. Série
17.05 Melrose Place Un coup de feu dans la nuit. Série **17.55** Sous le soleil Dernier tour **18.55** Qui veut gagner des millions ? **20.00** Journal, Météo.



20.55 **COMMISSAIRE MOULIN, POLICE JUDICIAIRE** 36, quai des ombres. Série. Avec Yves Rénier, Clément Michu, Francis Lax, Olivier Marchal. 9226953 *Le commissaire Moulin tente de laver de tout soupçon son collègue et meilleur ami décédé en opération, accusé de corruption par ses supérieurs.*

22.35 **LES DESSOUS DE L'ÉCRAN** Téléfilm. Graeme Campbell. Avec Yasmine Bleeth, Veronica Hamel, Peter Scolari, Brenda Devine, Jenny Lewis (EU, 1996) **0.3959040** **0.10** Koh-Lanta Episode n°6.

1.20 Les Grands Destins du XX^e siècle Les acteurs de Yalta : Churchill **2.15** Reportages Au feu les pompiers ! **2.40** et 3.55 Histoires naturelles **3.30** Nul ne revient sur ses pas Feuilleton 1936644 **4.50** Musique (10 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.40 Mima ■■ Philomène Esposito (France, 1990, 80 min) **Cinéstar 1**
15.40 La Baby-Sitter ■■ René Clément (France - Italie, 1975, v.o., 110 min) **Cinéfaz**
16.00 37^e 2 le matin (version longue) ■■ Jean-Jacques Beineix (Fr., 1991, 180 min) **Cinéstar 1**
17.15 Le Hussard sur le toit ■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1995, 125 min) **TPS Star**
18.05 Tout feu, tout flamme ■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1981, 105 min) **CineCinemas 3**
19.00 La Dernière Chasse ■■ Richard Brooks (Etats-Unis, 1956, 105 min). **TCM**
19.25 Des feux mal éteints ■■ Serge Moati (France, 1994, 95 min) **Cinéstar 2**
20.30 Fréquence interdite ■■ Gregory Hoblit. Avec Dennis Quaid (Etats-Unis, 2000, v.m., 110 min) **Canal + Vert**
20.50 Les Européens ■■ James Ivory (Etats-Unis - Grande-Bretagne, 1979, 95 min). **Téva**
21.00 Mima ■■ Philomène Esposito (France, 1990, 80 min) **Cinéstar 2**
22.30 Das Hofkonzert ■■ Detlef Sierck (Allemagne, 1936, N., v.o., 80 min) **CineClassics**
0.05 Billy Jack ■■ Tom Laughlin et Frank Laughlin (Etats-Unis, 1971, v.o., 115 min). **TCM**

FRANCE 2

15.40 L'Enquêteur Série **16.30** Le Numéro gagnant **17.00** Jesse Les points de rupture. Série **17.20** Hartley, cœurs à vif Série **18.10** Athlétisme Championnats d'Europe (3^e jour). A Munich **20.00** Journal, Météo.



20.55 **FAITES ENTRER L'ACCUSÉ** Omar Raddad, l'assassin désigné. Documentaire. Agnès Grossman, Bernard Faroux et Christian Gerin. Documentaire. Magazine présenté par Christophe Hondelatte. 9221408

22.30 **COMME ON S'AIME** Les derniers tabous. Magazine présenté par Gaël Lefoestier. Invités : Marianne James, Mélanie Coste et Laurent Ruquier. 51576 **0.00** Journal de la nuit, Météo.

0.20 Millennium Antipas. Série **0.105** Eurocops Série **0.155** Vingt ans... à Moscou **0.250** D'hôtels en cabanes **0.335** 24 heures d'info **3.55** L'Enquêteur Lydia, médecin. De son propre chef. Série **0** (105 min).

FRANCE 3

16.50 Côté vacances **18.25** Questions pour un champion **18.55** Le 19-20 de l'information **20.00** Athlétisme Championnats d'Europe (3^e jour). A Munich **20.15** Tout le sport Magazine **20.45** Météo.



20.55 **LE PIQUE-NIQUE DE LULU KREUTZ** Film. Didier Martiny. Avec Philippe Noiret, Niels Arestrup, Carole Bouquet, Stéphane Audran, Michel Aumont. *Comédie dramatique* (Fr., 2000) **0.9211021** *Le déjeuner d'un groupe de personnalités chics. Un mélange de prose et de mots d'auteur.* **22.35** Météo **22.40** Soir 3.

23.05 **LES NANAS** Film. Annick Lanoë. Avec Marie-France Pisier, Dominique Lavanant, Anémone, Macha Méril, Juliette Binoche. *Comédie* (Fr., 1984) **0.1619427**

0.30 Le Défi des Tembè Documentaire 217828 **1.25** Capitaine Flam A la recherche de calcium 686696 **1.55** Soir 3 **2.20** Des racines et des ailes Magazine 74720373 **4.15** Côté vacances A Auch. Magazine (100 min).

CANAL+

16.45 Un ange Film. Miguel Courtois. *Policier* (Fr., 2001) ► *En clair jusqu'à 20.05* **18.45** Daria Tomate rouge. Série **19.05** Le Cours Florent **19.30** Journal **19.45** Le Zapping **19.55** Best of « Les Guignols de l'info » **20.05** Burger Quiz.



20.45 **LES INITIÉS** Film. Ben Younger. Avec Giovanni Ribisi, Vin Diesel, Nia Long, Nicky Katt, Scott Caan. *Suspense* (Etats-Unis, 2000) **0.723595** *Un jeune courtier en Bourse découvre que la société qui l'a engagé escroque les honnêtes gens. Itinéraire moral convenu.*

22.40 **MON PÈRE** Film. José Giovanni. Avec Bruno Cremer, Vincent Lecœur, Rufus, Michelle Goddet, Nicolas Abraham. *Drame* (France, 2001) **0.6372205**
0.30 Spin City Série **0.50** Downtown Série.

1.25 L'Homme des foudres Film. John Lluva. *Drame* (Fr. - Port., 2000) **0.255** On appelle ça... le printemps ■■ Film. Hervé Le Roux. Avec M. Cantio, M. Cupaiolo. *Comédie de mœurs* (Fr., 2001) **0.23591354** (105 min).

FRANCE 5 / ARTE

15.35 Clint Eastwood **16.35** Des bateaux et des hommes Cargo vagabond **17.30** 100 % Question **18.05** Abeilles géantes de l'Assam **19.00** Voyages, voyages Ile de La Réunion **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage.



20.40 **PREMIÈRE SÉANCE - GÉOGRAPHIE DE LA PEUR** Film. Auli Mantilla. Avec Tanjalotta Rääkkä, Leea Klemola, Pertti Sveholm, Kari Sorvali, Anna-Elina Lyytikäinen. *Suspense* (Fin., 2000). 833311 *Un médecin légiste mène une enquête sur une série d'assassinats. Un polar derrière lequel se dissimule un pamphlet contre le féminisme radical.*

22.15 ET 0.45 **THEMA - PROHIBITION** Documentaire [1 et 2/2]. Edward Behr et Anthony Geffen (1997). 5116040 *La Prohibition dans le contexte historique et politique de l'Amérique de 1920.*

23.15 Thema - Scarface ■■■ Film. Howard Hawks. Avec Paul Muni, Ann Dvorak, George Raft. *Policier* (EU, 1932, N., v.o.) **1.40** Why Are You Creative ? Luciano Benetton **1.45** Une nuit au La Villette Jazz Festival 1999 (50 min).

M6

17.50 Le Clown Petite sœur. Série **18.50** Sydney Fox, l'aventurière Le culte de Kali. Série **19.45** et **20.40** Caméra café Série **19.50** Le Bar des frappés **19.54** Le Six minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Série.



20.50 **OPÉRATION SÉDUCTION AUX CARAÏBES** Episode 6. 540750

22.10 **LES TRIBULATIONS D'UN CHINOIS EN CHINE** ■■ Film. Philippe de Broca. Avec Jean-Paul Belmondo, Ursula Andress, Jean Rochefort, Maria Pacôme. *Comédie* (Fr. - It., 1965) **0.4608717**

0.05 Le Gorille vous salue bien ■■ Film. Bernard Borderie. Avec Lino Ventura et Charles Vanel. *Espionnage* (Fr., 1958) **0.891606** **1.50** 80 à l'heure Magazine **2.40** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (380 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Musiques.
21.00 Forum de l'écrit (rediff.)
22.00 Journal.
22.10 Terres étrangères. Morts pour les Malouines.
22.30 Suites indiennes.
0.00 Du jour au lendemain (rediff.)

FRANCE-MUSIQUES

20.00 5^e Festival Pablo Casals de Prades. Œuvres de Mozart.
21.30 22^e Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron. En direct. Œuvres de Mozart, Brahms et Wagner.
23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Barrière, Pugnani et Vivaldi.
20.40 Concert. Par l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, dir. Jaap Van Sweden. Œuvres de Mengelberg, Dvorak et Brahms.
22.20 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Bernstein, Gershwin, Copland et Bloch.

DÉBATS

17.30 Docs & débats. Spécial Menaces sur la Planète. Invité : Dominique Lapiere. **Odyssee**

MAGAZINES

17.15 Les Lumières du music-hall. Odette Laure. Maxime Le Forestier. **Paris Première**
18.55 Rive droite, rive gauche. Invités : Georges Prêtre ; Benoît Poelvoorde. **Paris Première**
19.00 Explorer. Ces animaux que l'on aime détester. La veuve noire. Le serpent à sonnettes. Docteur cafard. **National Geographic**
20.05 Temps présent. Reste (donc) tranquille ! **TSR**
22.10 Recto Verso. Invité : Jacques Villaret. **Paris Première**
0.00 Chacun son monde : le sens du voyage, le voyage des sens. Invitée : Ysabelle Lacamp. **Voyage**

DOCUMENTAIRES

17.50 Marilyn Monroe. **Planète**
18.25 Henri Guillemin présente... Victor Hugo. **Histoire**
18.30 Saveurs du monde. Le Vietnam. **Voyage**
18.30 Le Réseau de la vie. [6/13]. **National Geographic**
19.05 Juliette Gréco. **Odyssee**
19.20 Femmes fatales. Michelle Pfeiffer. **TPS Star**
20.00 Le Cinéma des effets spéciaux. Éléments déchainés. **CineCinemas 1**

20.00 Le Cambodge sous Pol Pot. **Odyssee**
20.00 La Route transasiatique. [7/7]. La Chine : la route du Tigre. **Voyage**
20.00 Qui singe qui ? [2/3]. **National Geographic**
20.15 Les Trésors de la Terre. [2/12]. **Planète**
20.45 Au cours de musique. **Planète**
21.00 A la pointe de la science. Le Canada à la pointe de la science. **National Geographic**
21.00 Pologne, au nom de Solidarité. [4/4]. **Histoire**
21.05 Les Enfants du serpent à sept têtes. **TV 5**
21.10 Hemingway à Cuba. **La Chaîne Histoire**
21.40 Meurtre en direct. **Planète**
22.10 Biographie. Bill Clinton, l'ambitieux. **Chaîne Histoire**
22.20 Kangourous, un regard intime. **Odyssee**
22.30 La Cinquième Dimension : Plongée avec les chercheurs aventuriers. Le festin des requins. **Voyage**
22.30 Profession éco-reporter. **National Geographic**
22.40 Les Grands Crimes du XX^e siècle. L'assassinat de John F. Kennedy. **Planète**
23.00 Pilot Guides. Paris. **Voyage**
23.00 A la poursuite du déluge. **National Geographic**
23.45 Yoya, top model sourde. **Téva**

SPORTS EN DIRECT

17.00 ET 23.15 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Cincinnati (Ohio, 4^e jour). **Pathé Sport**

DANSE

17.00 Chopin. *La Dame aux camélias*. Chorégraphie de John Neumeier. Par le ballet du Staatsoper de Hambourg. Avec Marcia Haydée (Marguerite Gautier), Ivan Liska (Armand Duval), Lynne Charles (Manon Lescaut), Jeffrey Kirk (Des Grieux), François Klaus (Monsieur Duval), Gigi Hyatt (Olympia), Coleen Scott (Prudence)... **Mezzo**

MUSIQUE

19.15 Festival de Radio France et de Montpellier. Avec Thomas Morris (ténor), Marie-Cécile Bertheau (piano). Œuvres de Milhaud, Rosenthal, Satie. **Mezzo**
21.00 Nabucco. Opéra en 4 actes de Giuseppe Verdi. Mise en scène de Hugo De Ana. Par l'Orchestre et le Chœur des Arènes de Vérone, dir. David Oren. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

21.00 George Dandin de Molière. Jean-Claude Brialy. **Paris Première**
0.20 Nostradamus ou le Prophète en son pays. Pierre Badel. **CineClassics**

SÉRIES

20.30 The Crimson Ghost. Thunderbolt (v.o.) **CineClassics**
21.35 Washington Police. La guerre des frères Noël **Série Club**

VENDREDI 9 AOÛT

TF1

13.00 Journal, Météo **13.50** Les Feux de l'amour Feuilleton **14.40** Les oiseaux se cachent pour mourir Téléfilm. Daryl Duke. Avec Richard Chamberlain, Rachel Ward (EU, 1982) **16.25** Dingue de toi Actions de guerre. Série **17.05** Melrose Place Vengeance au scalpel. Série **17.55** Sous le soleil Illusions. Série **18.55** Qui veut gagner des millions ? **20.00** Journal, Météo **20.35** Du côté de chez vous.



20.50 **KOH-LANTA** Episode n°7. Divertissement présenté par Denis Brogniart. 353083

21.55 **L'ÉMISSION DES RECORDS** Divertissement présenté par Valérie Benaïm, Nicolas Deuil. Invités : Marianne James et Djamel Bouras. 4539248

23.25 Croisières de rêve Documentaire. Jean-Marc Leblon **0.25** L'île de la tentation **0.130** Les Grands Destins du XX^e siècle Mythe révolutionnaire : Hô Chi Minh. Documentaire. Bernard George 4245923.

2.20 Reportages Les locataires de la mer. Magazine **2.50** ET 4.05 Histoires naturelles Pour que les eaux vivent 1332774. Fous de nature 3133497. Documentaire **3.40** Nul ne revient sur ses pas [5/12] Feuilleton (25 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.55 Retour à Howards End ■■ James Ivory (GB, 1992, v.m., 140 min) **CineCinemas 1**
14.10 Conte d'automne ■■ Eric Rohmer (France, 1998, 110 min) **CineCinemas 2**
14.20 L'Homme sauvage ■■ Robert Mulligan (Etats-Unis, 1969, 110 min). **TCM**
14.35 Lacenaire ■■ Francis Girod (France, 1990, 120 min) **TPS Star**
16.05 Le Hussard sur le toit ■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1995, 125 min) **Cinéstar 1**
16.10 Le Meilleur des mondes possibles ■■ Lindsay Anderson (Grande-Bretagne, 1973, 165 min). **TCM**
16.15 Tout feu, tout flamme ■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1981, 100 min) **CineCinemas 1**
18.00 Dans les faubourgs de la ville ■■ Carlo Lizzani (Italie, 1952, N., v.o., 90 min) **CineClassics**
22.20 Lacenaire ■■ Francis Girod (France, 1990, 120 min) **Cinéstar 1**
22.35 Les Voleurs ■■ André Téchiné (France, 1996, 110 min) **CineCinemas 3**
23.45 Les Hommes contre ■■ Francesco Rosi (Italie-Yugoslavie, 1970, 115 min). **TCM**
0.05 37^e 2 le matin (version longue) ■■ J.-J. Beineix (France, 1991, 180 min) **TPS Star**
0.15 Calme blanc ■■ Philip Noyce (Australie, 1989, v.o., 95 min) **CineCinemas 1**
0.24 Le Blé en herbe ■■ Claude Autant-Lara (France, 1954, N., 105 min) **Cinétoile**

FRANCE 2

13.00 Journal, Météo **13.55** Inspecteur Morse Série [1 et 2/2] **15.40** La vie est à nous **15.45** L'Enquêteur Série **16.30** Un livre **16.35** Le Numéro gagnant **17.05** Jesse Série **17.30** Athlétisme Championnats d'Europe (4^e jour). A Munich **19.45** Histoires formidables par Stéphane Peyron Magazine **19.50** Un gars, une fille Série **19.55** Objectif Terre **20.00** Journal, Météo.



20.55 **UNE SOIRÉE DE POLARS** **20.55** P.J. Inceste **0.9380996**. Fausse qualité **0.855286**. Série. Avec Bruno Wolkowitch, Charles Schneider, Marc Bettou, Guillaume Cramoisan, Emmanuelle Bach.
22.40 Avocats et associés La preuve par le vide **0**. Série. Avec François-Eric Gendron, Victor Garrivier 9881847.

23.40 **S.L.A.P.** Magazine. Invité : CharElie Couture. 6573151

0.55 Journal de la nuit, Météo **1.15** Eurocops Jeu de construction. Série **0.205** Faites entrer l'accusé Omar Raddad, l'assassin désigné. Magazine 8815853.

4.00 24 heures d'info, Météo **4.20** Budapest la jeune Documentaire 82600749 **4.55** Portraits d'artistes contemporains Raynaud. Documentaire 9964229 (30 min).

FRANCE 3

13.25 C'est mon choix Magazine **14.25** Drôles de dames Et si l'on dansait. Série **15.20** La Princesse et le Capitaine Téléfilm. Jonathan Tydor. Avec Ashley Jones, Eric Roberts (Etats-Unis, 2000) **16.55** Côté vacances A Auch. Magazine **18.25** Questions pour un champion **18.55** Le 19-20 de l'information **20.05** Athlétisme Championnats d'Europe (4^e jour). A Munich (Allemagne).



20.55 **THALASSA** Trois voyages, trois destinations, trois coups de cœur. Magazine présenté par Georges Pernoud. Au sommaire : EU-Floride ; Suède ; Maroc. 199408

22.25 Météo **22.30** Soir 3.

22.55 **CLAUDE FRANÇOIS, CES ANNÉES-LÀ** Documentaire. André Flédéric (1998). 9702712 *La triomphale saga d'un chanteur populaire toujours adulé des foules, plus de vingt ans après sa mort.*

0.20 Rémy Bricka, l'homme-orchestre Documentaire 2577215.

1.15 Capitaine Flam Le tournage 6764584
1.45 Les Dossiers de l'été Soldat. Magazine 7280836 **3.05** On en rit encore ! La séduction. 5851958 **3.55** Côté vacances A Auch. Magazine 91755478 (125 min).

CANAL+

14.10 Encore + de cinéma **14.30** Cravate club Pièce de Fabrice Roger-Lacan **15.55** Fréquence interdite ■■ Film. Gregory Hoblit. Avec Dennis Quaid. *Suspense* (EU, 2000) **17.45** Black Books Série [1 et 2/2] ► *En clair jusqu'à 20.25* **18.35** Daria Série **19.00** Le Cours Florent **19.30** Journal **19.45** Le Zapping **19.55** Best of « Les Guignols de l'info » **20.10** La Grande Course **20.25** Football Magazine.



20.45 **FOOTBALL** Championnat de France Ligue 1 (2^e journée). Bordeaux - Paris-SG. Match avancé 242002
20.45 Coup d'envoi. En direct.

23.00 **WONDER BOYS** ■■ Film. Curtis Hanson. Avec Michael Douglas, Tobey Maguire, Frances McDormand, Robert Downey Jr, Katie Holmes. *Comédie dramatique* (EU - All. - Jap., 2000) **0.6275248** *Le portrait acide d'un écrivain en mal d'inspiration.*
0.45 Spin City L'homme qui murmurait à l'oreille des cochons. Série **0.8996300** **1.10** Downtown Mauvais trip. Série **0.3787039**.

1.30 Un homme qui me plaît Film. Claude Lelouch. Avec A. Girardot. *Comédie dramatique* (Fr., 1969) **0.320** Ailes d'acier Téléfilm. Fred Olen Ray. Avec D. Baldwin, F. Williamson (EU, 1999) **0.455** Surprises (25 min).

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.05** Les Etoiles du cinéma René Russo. Documentaire **14.35** Palaces un jour, palaces toujours Hôtel California. Documentaire **15.35** La Tunisie Documentaire **16.30** Chirurgie du corps, chirurgie de l'âme ? Documentaire **17.30** 100 % Question **18.05** La Saison des gazelles Documentaire **19.00** Tracks Best of : Ghetto culture **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage.



20.45 **EXPÉRIMENTATIONS INTERDITES** Téléfilm [1/2]. Hartmut Schoen. Avec C. Michelsen, H. Hübchen, T. Moretti, F. Eitner (All., 2002). 394460 *Préférer fuir que de communiquer les résultats de ses dernières expériences, un chercheur va faire l'objet d'une véritable chasse à l'homme de la part du service de sécurité militaire...*

22.15 **LA VIE EN FACE - L'AFFRANCHI DU BRONX**. Félix Olivier (2000). Documentaire. 2402354 *Le détective privé new-yorkais Raf Nieves s'est mis au service des plus démunis.*
23.15 Profils L'Art d'Aloïse **0.10** Why Are You Creative ? Liv Ullmann. Documentaire **0.15** Le Milliardaire ■■ Film. George Cukor. Avec Marilyn Monroe. *Musical* (EU, 1960, v.o.).

2.10 Palettes, miniature persane Les jardins du paradis : « Khâmseh de Nezâmi », 1620-1624. Documentaire **2.40** Le Dessous des cartes Arménie [2/2] : Vieille nation, nouvel Etat. Magazine 6268774 (10 min).

M6

13.35 A force

Pyrénées, les sarcophages de Béout



La vallée de Batsurguère, située au pied du Pibeste, est méconnue des visiteurs de cette région des Hautes-Pyrénées proche de Lourdes. Occupée par cinq petits villages, elle a su se développer tout en conservant son authenticité et en mettant en valeur son patrimoine : petites églises, lavoirs et moulins à eau.

Mais c'est surtout le plus grand site de carrières de sarcophages de France, exploitées à l'époque mérovingienne, entre les V^e et VII^e siècles. Ces cercueils de pierre ont d'abord été réservés aux familles les plus riches, puis la pratique s'est généralisée, favorisant le développement économique de la vallée.

L'extraction des blocs de pierre était facilitée par la nature stratifiée du calcaire. Ils étaient ensuite façonnés sur place ou descendus bruts dans les villages suivant l'altitude de la carrière. La montée au Béout permet de visiter un de ces sites et de profiter lors d'une marche de 2 heures d'une belle vue d'ensemble sur la vallée et ses environs.

Le départ s'effectue depuis le village d'Ossen situé à 500 mètres d'altitude. Il faut d'abord prendre à droite juste après l'église et descendre jusqu'à une gran-

ge. A un embranchement de sentiers, emprunter celui qui monte à droite de la grange sous le couvert des arbres.

On arrive rapidement dans une grande combe sur le flanc de la montagne qu'il faut remonter en direction d'une bâtisse en ruine, vestige de l'exploitation touristique du « gouffre du Béout ». Une large allée bordée d'arbres remonte ensuite sur la droite. On doit la suivre quelques mètres avant de revenir à gauche au-dessus du bâtiment où un sentier jalonné de cairns s'élève vers la crête.

Depuis cette pente, on observe deux sites d'où on extrayait des couvercles de sarcophages. A remarquer aussi les blocs de granit qui parsèment cette montagne calcaire, traces laissées par le glacier du quaternaire qui descendait au-delà de Lourdes.

Arrivé sur la large crête, le sentier mène sans problème au sommet, d'où l'on découvre un panorama sur Lourdes, Batsurguère, le Montaigu et le Hautacam. Au retour, on peut descendre la crête jusqu'à l'ancienne gare du téléphérique, pour retrouver un peu plus loin le chemin bordé d'arbres de l'aller.

Jean-Baptiste Gaillard
(Pyrénées Magazine)

HIGHGROVE (Grande-Bretagne)

de notre envoyé spécial

« J'ai beaucoup de conseillers. Mais, en ce qui concerne ce jardin, je n'en fais qu'à ma tête » : le prince Charles est un esprit singulier, comme seule sait parfois en engendrer la délicieuse Angleterre. Niché dans le paysage bucolique du Gloucestershire, situé à deux cents kilomètres à l'ouest de Londres, le jardin d'Highgrove illustre à merveille l'essence même de la philosophie du prince : le paradoxe. Cet éden loin du monde, qui associe le banal au magnifique, le révolutionnaire au classique, est le domaine enchanté de l'héritier du trône. Un jardin secret fait par lui, conçu à l'instinct, qui illustre ses goûts éclectiques.

Typiquement anglais, par exemple, ces rhododendrons, topiaires et grands hêtres. Les cyprès, mosaïques et caryatides, eux, sont empruntés au style hispano-mauresque. Le pont de bois, la pièce d'eau et les plantes naines rappellent les créations japonaises. Les longs tapis de roses et de tulipes font penser à la Hollande. Les mauvaises herbes, fleurs sauvages et plantes de rocaïlle laissées au hasard, quant à elles, évoquent l'Irlande. Autre surprise, ces bustes omniprésents dans les allées, qui démontrent que le propriétaire des lieux est issu d'une vénérable lignée royale. Mais à côté de son grand-père George VI et de son oncle, lord Mountbatten, figure Laurent van der Post, son défunt gourou ! Les gadgets amusants ou irritants abondent.

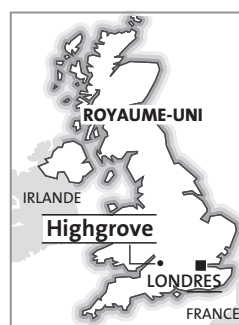
Ainsi, la sculpture *Les Filles d'Odessa* représentant les quatre nièces de Nicolas II, le dernier tsar de Russie assassiné par les bolcheviques, est-elle couverte d'excréments de pigeon. Le visiteur détourne pudiquement les yeux devant l'hommage maladroit à Lady Di, son ancienne épouse morte en 1997 : un bronze de Diane chasseresse au bout de l'allée d'ifs rigoureusement taillés. A deux pas du labyrinthe, la tombe de Tiger, le jack-russell adoré, mort au



Roses, romarin et chèvrefeuille : les compositions éclectiques de l'héritier du trône.

SIMON-SYKES CHRISTOPHER/CAMERA PRESS

printemps, témoigne que la vraie grandeur peut être triste. Pour entretenir ce mini-royaume dans une nation où le jardin est roi, le duc de Cornouailles, la caisse personnelle du fils aîné d'Elizabeth II, emploie sept jardiniers à plein temps et deux à mi-temps. Le public n'est toutefois pas admis dans cette propriété privée. Seule exception, quelque deux cents privilégiés par an sont autorisés à fouler la pelouse peignée comme à Buckingham. « Il serait mieux de partager cette formidable expérience. Mais les visiteurs et les curieux vont tout abîmer sur leur passage. Dans agriculture, le mot culture est important. Les Français ont réussi cette combinaison entre le peuple et la terre », déclare l'héritier du trône. L'éventuel futur Charles III nous indique qu'il s'est inspiré pour partie des jardins de Villandry, près d'Orléans, archétype des jardins de la Renaissance, avec leur triple terrasse et leurs



quinconces de buis taillés. Au détour d'une allée, on découvre le *Sanctuary*, petit temple bouddhiste décoré de cloches tibétaines qui se dresse au milieu des eucalyptus dans l'axe de la silhouette grise du manoir. Banc de bois, bougie brûlant en permanence, quelques livres Penguin d'occasion, des toiles d'araignée... : cette maisonnette vouée à la méditation n'est pas très confortable.

Interrogé sur l'importance que revêt ce lieu de retraite, le prince répond, la voix légèrement enrouée, les mains serrées derrière le dos : « C'est le seul endroit où on me laisse en paix. Là, personne ne peut venir me déranger. » Son Altesse passe de longues heures, dit-on, à observer les petites créatures qui habitent ses champs. Peut-elle dès lors confirmer cette information du quotidien local selon lequel un renard aurait dévoré plusieurs poules lui appartenant ? Le demi-sourire disparaît. Silence. Le chanfre de la chasse à courre préfère évoquer son arbre favori, un chêne bicentenaire, la vue imprenable sur le clocher de Tedbury, les légumes bio.

Signe des temps, le jardin de ce pionnier de l'écologie est en partie « sponsorisé ». Les herbes aromatiques sont un don d'une association d'agricultrices, les carpes du jeu d'eau viennent de feu Yehudi Menuhin, les urnes de Séville du roi d'Espagne, les bancs sont offerts par le groupement des fournisseurs agréés de St. James Palace. Le gouvernement italien a, lui, offert les cloches des bovins angus. On peut être prince multimillionnaire et près de ses sous. Le mauvais mousses servi à l'apéritif l'atteste. Le gentleman fermier attend, par ailleurs, de ses invités qu'ils fassent un détour par la petite boutique à souvenirs installée à l'entrée, qui propose un pot de marmelade Duchy à 10 euros. Une partie de l'écot est reversée à la Prince of Wales Charitable Foundation, l'organisation caritative qu'il a créée. *Alléluia...*

Marc Roche

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Une charte pour le cinéma français

M. JACQUES FLAUD, nouveau directeur général du Centre nationale de la cinématographie, a bien voulu nous recevoir ce matin. Dès sa nomination, le 2 août dernier, M. Jacques Flaud s'est trouvé devant deux problèmes urgents : « Avant tout la révision des accords franco-américains concernant l'importation en France des films doublés. Les négociations piétinaient depuis plusieurs semaines ; aussi M. Louvel, ministre de l'industrie et

du commerce, en accord avec M. Schuman, ministre des affaires étrangères, et avec M. Pflimlin, ministre de la France d'outre-mer, a-t-il été obligé de prendre le 18 juillet dernier un décret unilatéral limitant à cent trente-huit films l'autorisation d'importation de films doublés. Le second problème important est la reconduction ou la révision de la loi d'aide au cinéma. Cette loi n'arrivera à échéance que le 23 octobre 1953, mais les pro-

ducteurs préparent souvent leurs films plus d'un an à l'avance, et sollicitent déjà des crédits pour des dates ultérieures. Cette loi d'aide, dont le principe reste acquis, doit être fondue dans une charte qui réorganisera toute la structure de la cinématographie française. Cette charte envisagera notamment une aide à la qualité. »

R. P.
(9 août 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Edition abonnés.** Gardez un œil sur l'actualité grâce au « tableau de bord ».

■ **Été 2002.** Chaque jour,

une nouvelle photographie. Une façon originale de découvrir le travail des artistes du collectif *revue.com*

■ **Institutions.** Les nominations, documents officiels et publications au *Journal officiel* sont annoncés chaque jour sur le site à l'adresse www.lemonde.fr/carnet

■ **L'actualité** en continu sur lemonde.fr

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54

Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>

Par courrier : bulletin p. 11

Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr

Site finances : <http://finances.lemonde.fr>

Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier : <http://immo.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► **DOCUMENTATION**

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-09-43-21

Le Monde sur microfilms :

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-44-97-54-54

En vente : « Carnets de voyage ».

■ Tirage du *Monde* daté jeudi 8 août 2002 : 503 397 exemplaires.

1-3

Le Monde

www.lemonde.fr

TONINO BENACQUISTA

LES COBAYES

GALLIMARD - Le Monde

Ce week-end, dans le quotidien de votre été...

Voyagez avec « Les Cobayes », une nouvelle inédite signée Tonino Benacquista

Samedi 10 août, dans *Le Monde* daté dimanche 11 - lundi 12 août 2002

Evadez-vous avec le premier épisode d'une grande série

Cette semaine, Stephen Smith nous emmène au Congo à travers un grand reportage au fil du fleuve pour découvrir l'histoire, le quotidien et les tourments de ce pays emblématique de l'Afrique.

A partir de samedi 10 août, dans *Le Monde* daté dimanche 11 - lundi 12 août 2002

Le Monde

Tout l'été, des nouvelles inédites, des séries et l'actualité des festivals